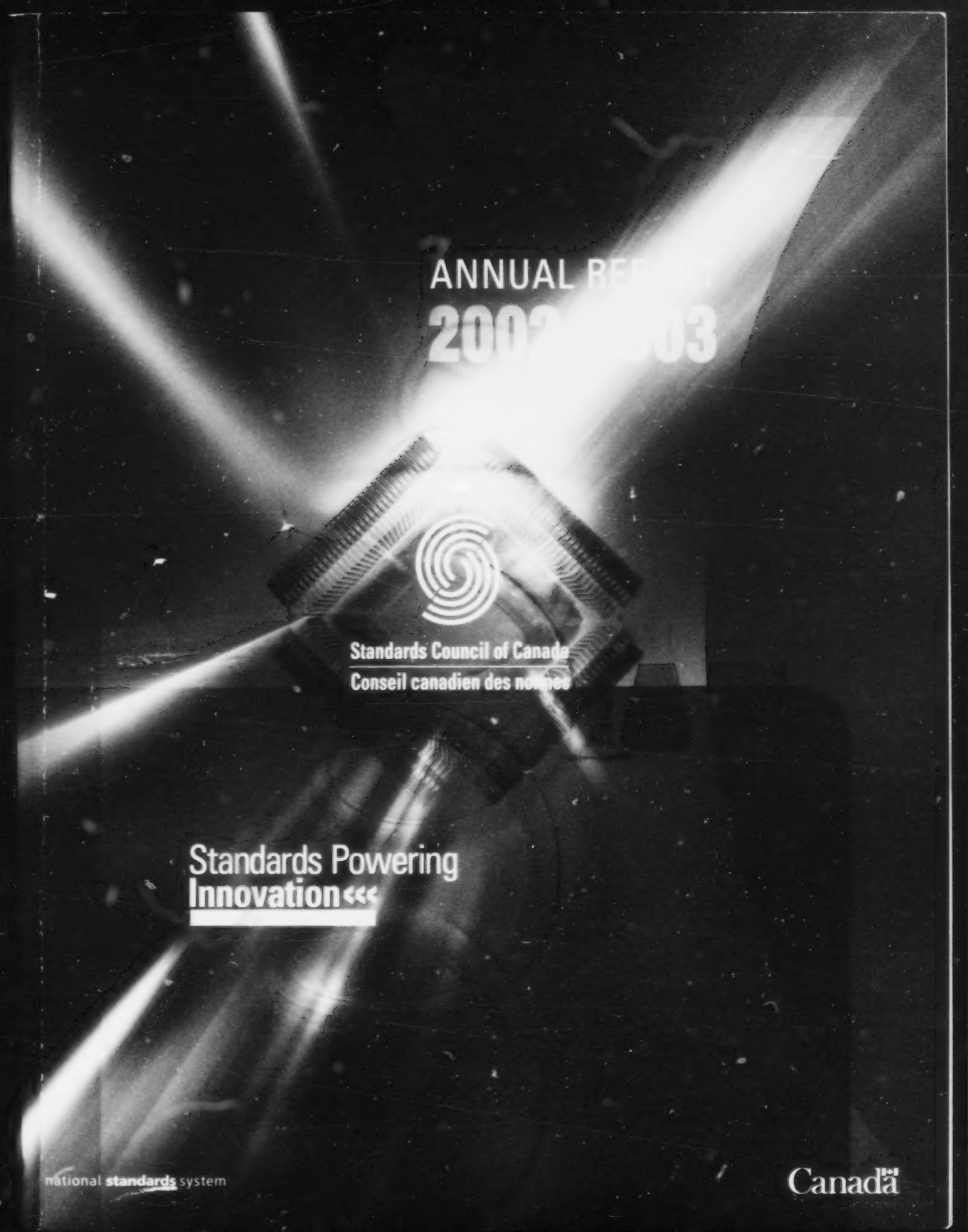
ANNUAL RE
200 03
Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes
Standards Powering
Innovation
national standards system
Canada

How to reach us

Address:	Standards Council of Canada 270 Albert Street, Suite 200 Ottawa, Ontario K1P 6N7
Telephone:	+1 613 238 3222
Fax:	+1 613 569 7808
E-mail:	info@scc.ca
Web site:	http://www.scc.ca

ISBN 0-920360-46-7
Ottawa, June 2003

Printed in Canada on recycled and recyclable paper

104-02045/

Table of contents

Message from the Chairman 2
Message from the Executive Director 3
Year at a Glance 5
Corporate profile 6
Operating environment and context 13
Corporate Operations and Reports by Business Line 16
Management discussion and analysis 26
Financial statements 30

Highlights - list of figures

Council Members 2002–2003 7
Corporate, Council and Committee Structure 10
Linking with the World 12
Bringing the World to Canada 15
Customer Satisfaction 17
Financial Highlights 18
Aligning Canada with the World 19
Voting Record 20
Number of Accredited Organizations 21
National Conformity Assessment Agreements 22
Cost Recovery 22
Increase in *Export Alert!* subscribers 23
Electronic Information Products 24
Financial Overview, 1998 – 2004 28

Message from the Chairman

In 2002, the federal government launched its' Innovation Strategy and gave Canadians the opportunity to present their views and ideas on creating a culture of innovation and learning across Canada. The Standards Council was receptive and eager to contribute to this important national agenda. Standardization is necessary to, and often forms the foundation for successful innovation. What is revealed in the pages of this report is that progress in innovation comes from the collective efforts of a great many partners and contributors.

In 2002-2003, the people and organizations of the National Standards System have continued to play an essential role in the growth and success of Canadian and international industry. Through the development and implementation of standardization initiatives, the Standards Council and its' collaborators helped set the stage for successful innovation by creating an infrastructure that promotes business development and expansion.

Among the key strategies and areas of focus this past year, has been our pursuit of Multilateral Agreements (MLAs) and Mutual Recognition Agreements (MRAs). The shared quest for "one standard, one test—accepted everywhere" has driven the signing of numerous agreements in recent years between the Standards Council and its' international and/or regional counterparts. Among the potential benefits to Canadian industry are the reduction of barriers to trade, an increase in access for Canadian exporters to foreign markets and a decrease in the costly delays associated with duplicate evaluations.

One noteworthy example is the MLA signed with the Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC) in October 2002. Through this particular agreement, SCC-accredited testing and calibration laboratories and Quality Management Systems (QMS) registration bodies have gained recognition throughout the Americas. In other words, Canada's accreditation is being recognized as equivalent to those of the agreement's participating bodies.

In addition to the signing of actual agreements, the SCC has continued to pursue international relationships and boost Canada's industry profiles by participating in and hosting the meetings of regional and international standards organizations. An aggressive agenda of Canadian hostings helps to demonstrate Canadian leadership, strengthen ties with other standardization bodies, encourage international harmonization and minimize potential barriers to trade.

In May 2002, delegates from approximately 20 member countries and 4 liaison member countries participated in the Pan American Standards Commission (COPANT) General Assembly that was held in Toronto. In addition to the General Assembly, the Standards Council hosted a special seminar on the topic of "Harmonization, Trade and the FTAA: Opportunities and Issues" and gave speakers from industry and government the opportunity to present their perspectives.

Another important event, hosted by the Standards Council in Vancouver, was the November 2002 General Assembly of the Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC). A presentation on the role of accreditation by SCC staff served to promote our innovative approaches and to enhance Canada's profile.

Hosting these types of events demonstrates Canada's long-standing commitment to the global standardization community and we certainly look forward to future opportunities to showcase Canada as the place *where the world connects.* Two such opportunities will occur in the next few months, with Canada hosting the International

Organization for Standardization (ISO) Networking Conference in Ottawa in May, and the International Electrotechnical Commission Annual General Meeting in Montreal in October.

Equally worthy of note is a meeting of a more national scope that was hosted by the Standards Council in January 2003; the Canadian Leadership Forum brought together more than 80 participants from across the National Standards System for two days of training and networking.

In 2002-2003, the Standards Council also experienced success in working with Industry Canada on the appointment of 6 new members to its governing council and on the reappointment of 6 existing members. As a result, we have a good mix of experience and new perspectives at the table—representing a broad spectrum of interests. Each member brings their own unique and informed vision and I look forward to the innovative thinking that will result from working with each of them. Council will likewise continue to rely on the high calibre membership of Advisory Committees for strategic advice on important matters such as corporate social responsibility and others.

It is the people, of course, that are at the heart of standardization. When we talk about *Standards Powering Innovation*, we are talking about opening doors to those with talent, competence and initiative and, ensuring a best case scenario for all stakeholders. By focusing on *people* – industry leaders, regulators and consumers – we are tapping into Canada's most powerful resource.

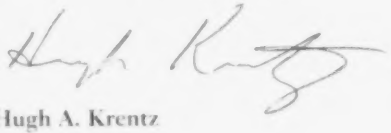

Hugh A. Krentz
Chairman

Message from the Executive Director

Summarizing the range of activities carried out by the Standards Council can be a challenge –more than 15,000 volunteers are involved with the National Standards System and, in one way or another voluntary standardization touches people, products and services across multiple industries. It is a complex field of expertise and one upon which many other fields depend.

Regardless of how complex the world of standardization, and regardless of how important the cause, at the core of our values is a very simple goal: *excellence in service delivery.* As a stakeholder-driven organization, one of the Standards Council's overarching objectives is to be more responsive to stakeholder needs. Over this past fiscal year, the Standards Council's staff have continued to strive to improve responsiveness and looked for innovative solutions to maintain and expand our delivery capabilities.

Instrumental in the attainment of this goal is the leadership and guidance of our governing council. In 2003, we were pleased to learn that Mr. Hugh Krentz would continue as Chairman of Council for another term. The combination of leadership, continuity and strong governance are all important contributors to the service delivery improvements noted throughout this report.

In 2002-2003, the Standards Council experienced minimal changes to our staff complement with an estimated turnover

of 7%. Through our corporate Quality Management System, now in its' second year, we've continued to streamline our internal practices. We remain committed to challenging staff to reach their personal best while encouraging performance objectives that match organizational strategies.

In keeping with our ongoing efforts to gauge our levels of service delivery excellence, we again engaged our clients and partners in a Customer Satisfaction Program, which we consider an invaluable measure of our performance. In 2002-2003, business units and programs surveyed experienced increases of 4-6%. Although we are proud of the results, we will continue to pursue improvements.

On another front, the re-accreditation of Canada's four major standards development organizations was completed; all have demonstrated continued reliability in the realm of standards development.

Within the larger standards community, the Standards Council's staff have also demonstrated excellence and leadership by developing relationships beyond their duties to the Council and have even taken on roles in international standardization forums. Long-standing relationships with the Department of Foreign Affairs and International Trade and Industry Canada have been enhanced and new partnerships have been forged with various governmental agencies and departments, like the Ontario Ministry of the Environment and the Ontario Ministry of Natural Resources – discussions have also been initiated with many others. The intent is to continue to promote the benefits of standardization and expand our network of collaborators through presentations and information sessions.

The Standards Council has likewise demonstrated market leadership and innovative spirit by offering state-of-the-art product delivery. In addition to expanding *Export Alert!*, we have introduced *Standards Alert!* and added an internal *Virtual Library*, to our growing family of electronic standards information products.

Looking ahead, it is this innovative spirit, turning challenges into opportunities that will continue to propel us forward and fuel our efforts to support Canada's standardization goals.

Peter Clark
Executive Director

Year at a Glance

Over the past 12 months, the Standards Council of Canada (SCC) has welcomed new members, established strategic agreements, forged important partnerships and hosted international events. The following timeline provides a cursory overview of announcements and activities that have taken place over the last fiscal year:

April 26, 2002 *The SCC announces the extension of Peter Clark's appointment as Executive Director of the SCC for another three year term.*

May 5, 2002 *Canadian Dr. Trevor Smith appointed Chair of ISO Technical Committee for Quality Management (TC 176).*

May 6, 2002 *Pat Paladino joins the SCC staff as Director of Conformity Assessment.*

May 15, 2002 *The SCC hosts the Pan American Standards Commission (COPANT) General Assembly in Toronto.*

May 21, 2002 *The SCC announces that the International Organization for Standardization (ISO) Networking Conference will be held in Ottawa, Ontario from May 14-16, 2003.*

August 28, 2002 *Order published in the Canada Gazette expanding the list of countries in which the SCC can accredit conformity assessment organizations to include the countries that are members of the World Trade Organization.*

September 9, 2002 *Industry Canada announces the appointment of Daniel Gagnier and Danielle Laramée to the governing council of the SCC.*

September 10, 2002 *The SCC announces that the 67th Annual General Meeting of the International Electrotechnical Commission (IEC) will be held from October 12 – 18, 2003 in Montreal, Quebec.*

September 24, 2002 *The SCC announces the reappointment of Mr. Hugh Krentz to the position of SCC Chairman.*

October 14, 2002 *The SCC celebrates World Standards Day with the release of a special issue of Consensus magazine focusing on innovation and technology and featuring articles that highlight the power of standards in action.*

October 22, 2002 *The SCC announces the reappointment of Hans Konow to the governing council of the SCC.*

October 24, 2002 *The SCC signs multilateral arrangement (MLA) under the auspices of the Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC).*

October 24, 2002 *Industry Canada announces the appointment of Charles Cipolla and David MacKinnon to the governing council of the SCC.*

November 7, 2002 *The SCC announces that it has entered into an agreement with the Ontario Ministry of Natural Resources (OMNR) with the aim of establishing a mutual confidence between the province's regulatory framework and the SCC's voluntary, third-party accreditation system.*

November 10, 2002 *The SCC hosts the 2002 Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) General Assembly in Vancouver.*

November 14, 2002 *Appointment of Elva Nilsen, Director, Intergovernmental Affairs and Trade as the new Vice-Chair of the International Accreditation Forum (IAF) announced.*

November 19, 2002 *The SCC announces the reappointment of Andrei Sulzenko to the governing council of the SCC.*

November 21, 2002 *Industry Canada announces the appointment of David Fardy to the governing council of the SCC.*

November 27, 2002 *The SCC hosts the first meeting of the SCC-ANSI-RAB Harmonization Committee. The Committee was formed to enhance the Mutual Recognition Agreement (MRA) between the SCC and the American National Standards Institute (ANSI) Registrar Accreditation Board (RAB) National Accreditation Program (NAP).*

January 16, 2003 *The SCC hosts the Canadian Leadership Forum in Toronto to brief the chairs and secretaries of Canada's committees to the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC).*

January 28, 2003 *Industry Canada announces the appointment of Charles LaFlèche to the governing council of the SCC.*

March 25, 2003 *The SCC announces the reappointment of Suzanne Morin, James Reichert and Yuen Pau Woo to the governing council of the SCC.*

Corporate profile

The Standards Council of Canada (SCC) is a federal Crown corporation that oversees Canada's National Standards System.

Standardization is the development and application of standards — publications that establish accepted practices, technical requirements and terminologies for products, services and systems. Standards help to ensure better, safer and more efficient methods and products, and are an essential element of technology, innovation and trade.

The Standards Council carries out a variety of functions intended to ensure the effective and coordinated operation of standardization in Canada. It also represents Canada's interests in standards-related matters in foreign and international forums.

MANDATE

The Standards Council takes its mandate from the *Standards Council of Canada Act*, its governing legislation:

The mandate of the Council is to promote efficient and effective voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law and, in particular, to

a) promote the participation of Canadians in voluntary standards activities,

b) promote public-private sector cooperation in relation to voluntary standardization in Canada,

c) coordinate and oversee the efforts of the persons and organizations involved in the National Standards System,

d) foster quality, performance and technological innovation in Canadian goods and services through standards-related activities, and

e) develop standards-related strategies and long-term objectives,

in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

Subsection 3(1), *Standards Council of Canada Act*, R.S.C., 1970, c. 41 (1st Supp.), amended 1996, c. 24

HISTORY

In 1964, the federal government conducted a comprehensive review of standards activity in Canada. The study identified a number of deficiencies in the country's approach to standardization, including coordination and long-term planning, support from industry and government, and Canadian involvement in international standardization. The government responded by establishing the Standards Council of Canada through the *Standards Council of Canada Act*, which received Royal Assent in 1970.

In 1973, the SCC accredited four standards development organizations, three of which are still active participants in the National Standards System. In 1980, the first certification organization was accredited, followed a year later by the first two laboratories. The first three quality management systems registration bodies earned their accreditation in 1993, followed in later years by environmental management systems registration bodies and auditor course providers and certifiers.

The SCC also set to work establishing a higher profile for Canada in international standards organizations such as the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC). By 1972, Canada held a seat on ISO's governing Council, and in 1988, a Canadian was elected ISO President.

SCC's information efforts began in 1973, with the publication of its first booklet. SCC started selling standards in 1976, and in 1977, created what is now the Information and Research Service.

An extensive public consultation led to a major revision of the *Standards Council of Canada Act* in 1996. The governing Council was reduced from 57 members to 15. The scope of SCC activities was expanded to address the environment, information technology, natural resources and service sectors. The amendments also authorized the SCC to sign recognition agreements with foreign counterparts and advise the federal government on standards-related aspects of international trade agreements.

The amendments were followed by the development of the Canadian Standards Strategy. Launched in March 2000, the Strategy provides direction and leadership on how to use standardization to advance the social and economic well being of Canadians. Its recommendations continue to underpin SCC plans and strategies.

In August 2002, an Order was published in the *Canada Gazette* expanding the list of countries in which the SCC can accredit conformity assessment organizations to include countries that are members of the World Trade Organization.

STRUCTURE

COUNCIL

The organization's governing Council is appointed by the federal government, and reports to Parliament through the Minister of Industry. It consists of up to 15 members: a Chair, a Vice-Chair, one member from the federal government, one member from the Council's Standards Development Organizations Advisory Committee, two members from the Council's Provincial-Territorial Advisory Committee and nine others from the private sector, including non-governmental organizations.

ADVISORY COMMITTEES

The Standards Council's advisory committees ensure that Council has access to a wide variety of advice, information and viewpoints.

Two of these committees, the Provincial-Territorial Advisory Committee and the Standards Development Organizations Advisory Committee, are established in the *Standards Council of Canada Act*. The rest have been created by Council.

››› COUNCIL MEMBERS 2002–2003

Chairman:
Hugh Krentz
Chairman and CEO, Canadian Steel Construction Council; Executive Director, Steel Structures Education Foundation

Charles Cipolla
President, Rockwell Automation Canada

David Fardy
General Manager, Protrans Personnel Services Inc.

Philippe Fontaine
Consultant in standardization and certification

Daniel Gagnier
Senior Vice-President, Corporate and External Affairs, Alcan Inc.

Jacques Girard
Chair, Standards Development Organizations Advisory Committee
Director of Standardization and Certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow
President and CEO, Canadian Electricity Association

Charles LaFlèche
President and Chief Executive Officer, Momentum Healthware

Danielle Laramée
Partner, Director of Tax, Eastern Canada, Ernst & Young

David MacKinnon
President and Chief Executive Officer, Ontario Hospital Association

Suzanne Morin
Senior Counsel, Regulatory Law, Bell Canada

James Reichert
President and CEO, Science Council of British Columbia

Mark Schnell
Chair, Provincial-Territorial Advisory Committee
Business Development Manager, Saskatchewan Economic Development Corporation

Andrei Sulzenko
Senior Assistant Deputy Minister, Policy Sector, Industry Canada

Yuen Pau Woo
Vice-President Research and Chief Economist, Asia Pacific Foundation of Canada

Advisory Committee on Conformity Assessment (ACCA)
ACCA provides guidance and support to the Standards Council's accreditation programs for conformity assessment organizations, and the national and international guides, standards, programs and activities connected with them. The committee's membership includes representatives of regulatory authorities, the federal government, industry, conformity assessment bodies and the Consumer and Public Interest Committee. The Canadian advisory committee to CASCO, ISO's committee on conformity assessment, reports to ACCA.

Advisory Committee on Standards (ACS)
ACS looks at issues related to national, regional and international standards development. It encourages broad participation in standards development and the widespread use of the National Standards System. It also oversees the Standards Council's accreditation program for standards development organizations. The committee's membership includes representatives of standards development organizations, regulators, the federal government, industry, the Canadian National Committees on ISO and IEC, and the Consumer and Public Interest Committee.

Advisory Committee on Trade (ACT)
ACT looks at issues related to interprovincial and international trade, including trade agreements such as the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the World Trade Organization (WTO). The committee's membership includes representatives of conformity assessment bodies, the federal government, industry and several other Council advisory committees. The Canadian advisory committee to DEVCO, ISO's committee on developing country matters, reports to ACT.

Canadian National Committee of the International Electrotechnical Commission (CNC/IEC)
CNC/IEC serves as the Canadian IEC member body and oversees the work of the 113 Canadian committees that provide Canadian input to IEC's technical work. The committee is closely aligned with national work through its membership structure. Its members include representatives of industry, standards development organizations, the federal government, electrical safety regulators, the Consumer and Public Interest Committee and the Provincial-Territorial Advisory Committee.

Canadian National Committee on the International Organization for Standardization (CNC/ISO)
CNC/ISO proposes Canadian contributions to ISO's governance committees and oversees the work of the 315 committees that provide Canadian input to ISO's technical work. The committee's membership includes representatives of industry, standards development organizations, the federal government, the Consumer and Public Interest Committee and the Provincial-Territorial Advisory Committee.

Consumer and Public Interest Committee (CPIC)
CPIC looks at consumer and social issues such as health, safety and the environment. The committee's membership includes representatives of consumers, environmental organizations, labour, the academic community, occupational health and safety organizations, standards development organizations and the federal government. The Canadian advisory committee to COPOLCO, ISO's committee on consumer policy, reports to CPIC.

Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC)
PTAC looks at standardization issues from the perspective of provincial and territorial governments. It promotes cooperation and communications between the provinces, the territories and the Standards Council, and provincial and territorial participation in the National Standards System. The committee's membership consists of a representative of each provincial and territorial government.

Standards Development Organizations Advisory Committee (SDOAC)
SDOAC looks at standardization issues from the perspective of the standards development organizations accredited by the Standards Council. It also promotes cooperation and communications between the Standards Council and the standards development organizations. The committee's membership consists of representatives appointed by each accredited standards development organization.

CORPORATE GOVERNANCE

The governing Council of the SCC is responsible for the strategic direction of the organization, ensuring the fulfillment of SCC's mandate and providing direction on governance matters. This work includes accreditation of standards development and conformity assessment organizations, approval of standards submitted as National Standards of Canada (NSCs), adoption of relevant policies to support SCC programs and services, approval of budgets and audited financial statements. Council also works closely with the organization's Executive Director and management in the development of relevant plans and strategies.

In support of enhanced risk management practices, the SCC embarked on a series of Quality Management Systems (QMS)

and internal audits within SCC branches. QMS audits are performed annually in all branches of the organization, while internal audits will be conducted pursuant to a three-year plan presented by SCC's external auditors. Results of these audits are being monitored through the Corporate Governance and Audit Committees of Council.

Membership on Council changed significantly during this past fiscal year with the addition of six new members, and the renewal of terms for other members. The shift in membership brings new perspectives, experience and approaches to the work of Council and ensures that a broad-spectrum of stakeholder interests are brought to the table. SCC's previously adopted criteria for selection of members was an important tool used to support recommended candidates for selection by the Minister of Industry's office.

Corporate Governance Committee
The Corporate Governance Committee of Council oversees and improves the functioning of the Council and its advisory committees. Duties and responsibilities include reviewing and approving the responsibilities, objectives and performance of the Executive Director, the responsibilities and objectives of the Chair, monitoring and reviewing conflict of interest guidelines, SCC advisory committee structure and terms of reference, the performance of Council and committees and reviewing the methods by which the Council fulfills its duties and responsibilities. Members also ensure that the organization keeps attuned to emerging governance issues requiring consideration by Council.

In 2002-2003, the Council's Corporate Governance Committee carried out the following activities:

- Reviewed and recommended potential candidates for membership on Council and monitored progress with the Minister's office on filling vacancies and renewing terms;
- Reviewed approach for orientation session for new members;
- Reviewed the roles and responsibilities of Council members participating in the work of SCC advisory committees;
- Reviewed SCC appeals processes and policies in support of accreditation programs;
- Enhanced communication with Audit Committee members by instituting an annual joint meeting to consider issues of mutual interest and avoid areas of potential duplication;
- Reviewed conflict of interest guidelines relating to voting procedures;
- Reviewed outcomes of SCC internal Quality Management Systems (QMS) audits;
- Reviewed proposal for updating the Canadian Standards Strategy;
- Reviewed the objectives and performance of the Executive Director.

Audit Committee
The Audit Committee of Council oversees the financial management of the organization. Duties and responsibilities include reviewing and providing recommendations on the financial components of the Corporate Plan (5-year operational plan) and Annual Report (audited financial statements), annual expenditure and capital budget and the quarterly financial statements. Members are also responsible for assessing and making recommendations on the effectiveness of internal controls and areas of potential risk or exposure, for reviewing and providing advice to Council on any internal audits or special examinations, and for monitoring any management responses to these plans or reports.

In 2002-2003, the Council's Audit Committee carried out the following activities:

- Reviewed and recommended Council approval of SCC's annual budget, five-year operational plan (financial component to the Corporate Plan) and audited financial statements;
- Reviewed the quarterly financial statements and expenses of the organization;
- Reviewed the three-year internal audit plan proposed by external auditors and the subsequent results of the first internal audit conducted;
- Received a presentation on SCC financial controls and policies;
- Reviewed cost-recovery activities of SCC accreditation programs;
- Reviewed SCC's information technology strategy;
- Reviewed, noted progress and final outcomes of Critical Performance Indicators;
- Reviewed budgetary plans for hosting of international meetings.

CORPORATE, COUNCIL AND COMMITTEE STRUCTURE

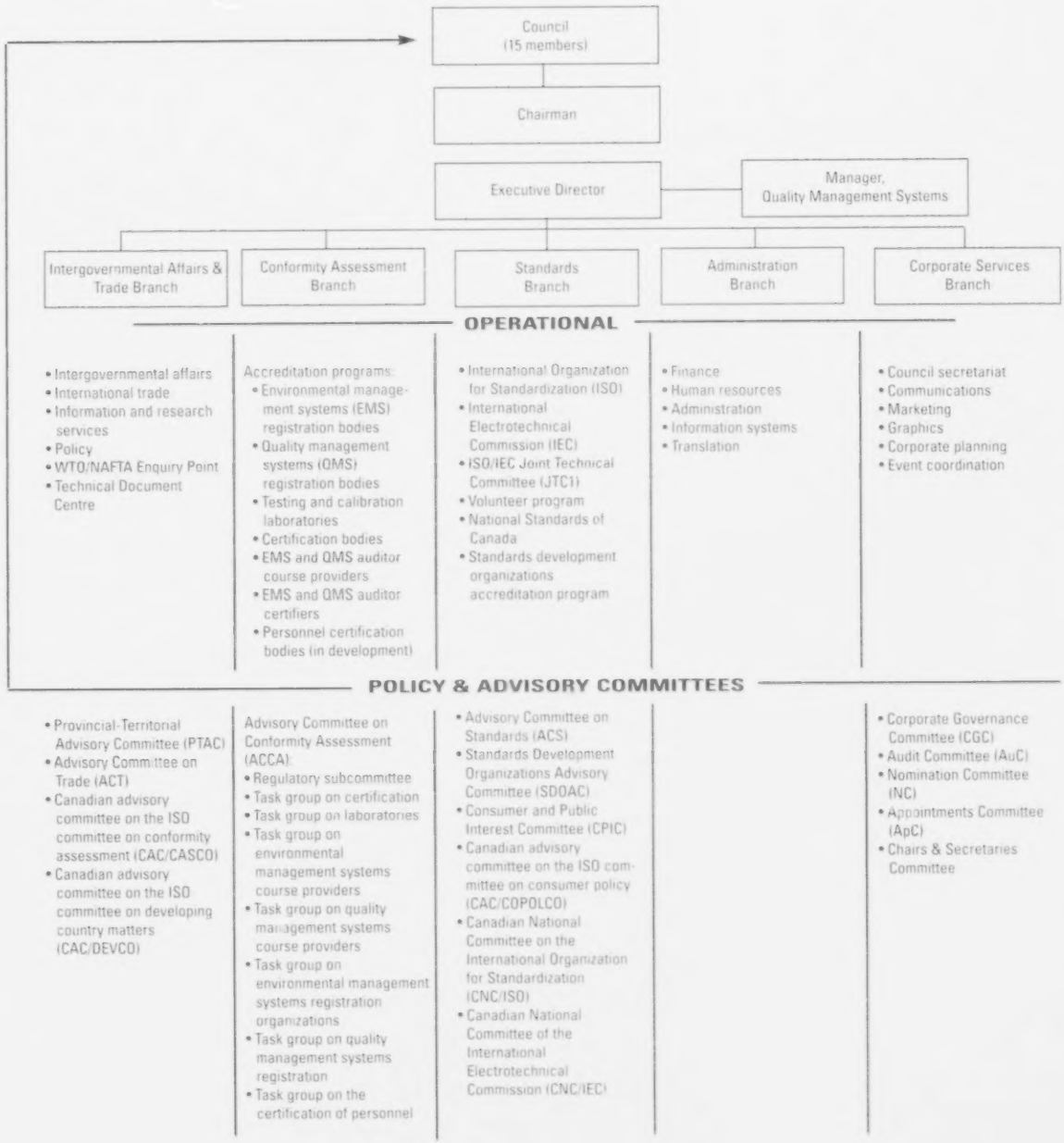
Council
(15 members)
Chairman
Executive Director
Manager,
Quality Management Systems
Intergovernmental Affairs & Trade Branch
Conformity Assessment Branch
Standards Branch
Administration Branch
Corporate Services Branch
OPERATIONAL
• Intergovernmental affairs
• International trade
• Information and research services
• Policy
• WTO/NAFTA Enquiry Point
• Technical Document Centre
Accreditation programs:
• Environmental management systems (EMS) registration bodies
• Quality management systems (QMS) registration bodies
• Testing and calibration laboratories
• Certification bodies
• EMS and QMS auditor course providers
• EMS and QMS auditor certifiers
• Personnel certification bodies (in development)
• International Organization for Standardization (ISO)
• International Electrotechnical Commission (IEC)
• ISO/IEC Joint Technical Committee (JTC1)
• Volunteer program
• National Standards of Canada
• Standards development organizations accreditation program
• Finance
• Human resources
• Administration
• Information systems
• Translation
• Council secretariat
• Communications
• Marketing
• Graphics
• Corporate planning
• Event coordination
POLICY & ADVISORY COMMITTEES
• Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC)
• Advisory Committee on Trade (ACT)
• Canadian advisory committee on the ISO committee on conformity assessment (CAC/CASCO)
• Canadian advisory committee on the ISO committee on developing country matters (CAC/DEVCO)
Advisory Committee on Conformity Assessment (ACCA)
• Regulatory subcommittee
• Task group on certification
• Task group on laboratories
• Task group on environmental management systems course providers
• Task group on quality management systems course providers
• Task group on environmental management systems registration organizations
• Task group on quality management systems registration
• Task group on the certification of personnel
• Advisory Committee on Standards (ACS)
• Standards Development Organizations Advisory Committee (SDOAC)
• Consumer and Public Interest Committee (CPIC)
• Canadian advisory committee on the ISO committee on consumer policy (CAC/COPOLCO)
• Canadian National Committee on the International Organization for Standardization (CNC/ISO)
• Canadian National Committee of the International Electrotechnical Commission (CNC/IEC)
• Corporate Governance Committee (CGC)
• Audit Committee (AuC)
• Nomination Committee (NC)
• Appointments Committee (ApC)
• Chairs & Secretaries Committee

Appointments Committee

The Appointments Committee of Council meets as required to review and recommend nominations for membership to SCC advisory committees, which are active in the area of standards policy (including domestic and international), trade, conformity assessment, and consumers and public interest. Its mandate is to ensure that suitable membership on these committees is maintained, in order to enable committees to operate in an efficient and effective manner. Membership on the Appointments Committee includes a mix of Council members and SCC staff to bring a balance of views and interests on prospective nominees to the table.

STAFF

The strategies and policies established by Council are implemented by a staff of some 86 people, based in the corporate offices in Ottawa.

Executive Director: ***Peter Clark***

Administration Branch

Treasurer and Director, Administration: ***Rick Parsons***

Administration Branch provides administrative and management services to the Standards Council. Its functions include finance, administration, human resources, information systems and translation.

Conformity Assessment Branch

Director: ***Pat Paladino***

Conformity Assessment Branch operates the Standards Council's accreditation programs for conformity assessment bodies, including testing and calibration laboratories, certification bodies, quality and environmental management systems registration bodies, and auditor course providers and certifiers.

Corporate Services Branch

Director: ***Sandra Watson***

Corporate Services Branch provides secretariat support to Council and its advisory committees. It also coordinates the corporate planning and reporting processes, and provides marketing and communications services for the organization.

Intergovernmental Affairs and Trade Branch

Director: ***Elva Nilsen***

Intergovernmental Affairs and Trade Branch conducts standardardization research, promotes the use of standards systems by governments and regulators, and coordinates the Standards Council's activities in support of international trade. It consists of a policy unit, an Information and Research Service, a Technical Document Centre and the WTO/NAFTA Enquiry Point.

Standards Branch

Director: ***Kevin McKinley***

Standards Branch manages Canada's participation in ISO, IEC and regional standards bodies, and manages the volunteer program. It also approves National Standards of Canada and manages the accreditation program for Canadian standards development organizations.

ACTIVITIES

The Standards Council's work falls into three principal areas.

Standards

The Standards Council accredits organizations that develop standards in Canada. (Accreditation is the verification that an organization has the competence necessary to carry out a specific function. The Standards Council's accreditation programs are based on internationally recognized guides and standards.)

Accredited standards development organizations may submit their standards for approval as National Standards of Canada. This designation indicates that a standard is *the* official Canadian standard on a particular subject. It also shows that the development process met certain specified criteria. National Standards of Canada may be developed in Canada or adopted, with or without changes, from international standards.

Internationally, the Standards Council manages Canada's participation in ISO and IEC, two of the world's most important voluntary standardization bodies, and in regional standards organizations. It also encourages the adoption and application of international standards in Canada.

Conformity assessment

Conformity assessment is the practice of determining whether a product, service or system meets the requirements of a particular standard. The Standards Council accredits six types of conformity assessment organizations:

- product certification bodies;
- testing and calibration laboratories;
- management systems registration bodies;
- certification of persons;
- auditor course providers; and

- auditor certifiers.

The Standards Council is also a member of a number of organizations that are developing agreements to ensure the international acceptance of conformity assessment results.

Intergovernmental Affairs and Trade
The Standards Council advises federal, provincial and territorial governments, industry organizations and non-governmental bodies on standards and conformity assessment related aspects of trade and regulatory policy. A major focus is to encourage governments and industries to make greater use of the National Standards System in regulatory activities and trade agreements.

The Standards Council offers Canadians the latest and most comprehensive information on standards, technical regulations and conformity assessment in Canada and around the world through its Web site, Information and Research service and Technical Document Centre. The Standards Council also serves as Canada's World Trade Organization and North American Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point.

»» LINKING WITH THE WORLD

The Standards Council works closely with its counterparts in the Americas, the Pacific Rim and around the world. Here are just a few of the organizations to which the SCC is linked and/or is a member:

International	Regional
• International Organization for Standardization (ISO) • International Electrotechnical Commission (IEC)	• Pacific Area Standards Congress (PASC) • Pan American Standards Commission (COPANT) • IEC Asia-Pacific Steering Group
• International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) • International Accreditation Forum (IAF)	• Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) • Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC) • North American Calibration Committee (NACC) • Pacific Accreditation Cooperation (PAC) • European Cooperation for Accreditation (EA) • The Southern African Development Community (SADC) • US National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA)
• World Trade Organization (WTO)	• Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) • Free Trade Area of the Americas (FTAA)

Operating environment and context

As the organization that oversees the National Standards System (NSS), the Standards Council of Canada (SCC) operates within a milieu that challenges it to address many national and international factors, including economic conditions, evolving standards alternatives, changing demographics, emerging information technologies, the environment and others. The operating dynamic is such that it demands *innovation*, whether it's finding better and faster service delivery, engaging a greater number of stakeholders, or advancing Canada's positions on a world stage.

INTERNATIONAL CONSIDERATIONS

An important part of what the SCC does is to promote and support international standards development, advocate global solutions to accreditation services and facilitate Canadian input into international standards and trade-related processes. This global involvement requires the SCC to take into account a range of interests in order to ensure that NSS stakeholders are properly represented at the international table.

International standards tend to reflect the countries that participate in their development. As such, regions with strong and varied representation, such as Europe, have been able to effectively influence the technologies and methods used in international standards. To ensure continued relevance, the SCC must effectively represent Canada on a number of international and regional organizations and committees, as well as provide input into global and regional trade agreements. In support of its own interests and those of developing countries, Canada continues to strive to ensure that globally applicable approaches are given equal prominence at the international level.

Active participation in international standardization requires dedicated human and financial resources. In order to ensure that SCC accreditations are recognized around the world—the SCC must adapt to international conditions, such as incorporating new international guides into existing programs, without disrupting regular program operations; it must maintain a professional and timely accreditation service to a geographically expanding clientele while providing continued support for international agencies; and, within the context of the World Trade Organization rules, it must support national standardization positions that reflect the needs of an increasingly broader set of stakeholders.

REGIONALIZATION

The existence of regional trade consortia adds another layer of complexity to the context within which standardization work is performed. Through regional alliances, individual countries are often able to exert greater influence at the international level than they might individually and thus to achieve their trade-related objectives. These arrangements, however, sometimes complicate procedures for Canadian exporters and their worldwide peers. Another challenge associated with the development of regional agreements is ensuring compatibility with international requirements while allowing for legitimate regional variations.

As a member of several regional organizations, the SCC recognizes the need for greater participation and representation by all regions of the world. Along with many of its international peers, the SCC is working towards a global accreditation regime and towards promoting the effective participation of these regions (e.g. PASC, COPANT) in the work programs of the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC). The SCC continues to promote the fact that the use of harmonized standards and conformity assessment processes offers tremendous benefits and opportunities for all participant nations, including regional trade alliances, to meet their standardization objectives.

NATIONAL SCOPE - PARTNERS AND PARTICIPANTS

Partnership, with individuals or organizations, is an important component of SCC activities; many hands, many minds and much collaboration are required to advance standardization in Canada. Through partnership, the SCC is seeking innovative ways to deliver timely and cost-effective solutions.

Individual SCC partners play a vital role in both Canadian and international committees. A survey *(Phase 5 Consulting, 2001)* of the SCC volunteer membership showed that more than 75% of SCC committee participants have been volunteering with the SCC for more than 10 years. As members retire, there is a shortage of new volunteers to take their place. The SCC's Volunteer Program is working to address this challenge by focusing on attracting new recruits and training members.

Also crucial to SCC operations is the ability to communicate and cooperate effectively with NSS partners and stakeholders. Government departments and agencies at all levels, as well as industry associations, consumer groups, NGOs and other policy organizations provide vital information and advice on a multitude of standardization topics. Similarly, the Information and Research Service, WTO/NAFTA Enquiry Point and the Technical Document Centre must collaborate with strategic partners and clients to provide a range of information products and services that continue to meet the needs of stakeholders. In addition to these areas, the vitality and engagement of Advisory Committees represents another crucial element of SCC interaction with NSS members. The cultivation and enhancement of these cooperative relationships is an important and ongoing challenge.

SOCIAL, SAFETY AND REGULATORY ISSUES

As part of its long-term dedication to innovation and regulatory reform, the 2002 *Speech from the Throne* encouraged the use of Smart Regulation—finding alternatives and complements to traditional forms of regulation. Through government partnerships at the federal, provincial and territorial levels, the SCC is in a position to put forward viable options to reduce the burden of regulation on businesses and citizens.

The SCC has already established close working relationships with regulators such as Health Canada, Agriculture and Agri-food Canada, Ontario ministries of the Environment, Natural Resources and others.

Partners, like the Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) are also working with the SCC, particularly in the domain of water testing, raising Canadian awareness of the vital role standards can play in protecting public health and safety.

Social trends, such as an aging population, climate change and corporate social responsibility, continue to exert new demands on society and Canadian industry. Working through the NSS, the SCC must address these demands with appropriate and broad consultations. While this inclusive approach presents a challenge to the speed of delivery, these trends present further opportunities for NSS responsiveness and standards-driven solutions.

MARKET STRATEGIES AND CONDITIONS

In a market propelled by technological change, new demands are constantly placed on SCC services. One such demand is the need for up-to-date standardization solutions that address new and advancing technologies. Another is the need to include and address the perspectives of these emerging markets.

There are, in fact, professional groups and consortia working outside the National Standards System (NSS) to develop standards. In the interests of progress and innovation, the SCC needs to continue to promote the work of the NSS in emerging industries, to recruit new members in new, non-traditional areas and to be prepared to adapt the system as required to accommodate these new stakeholders.

In response to the rise of information technology in workplace activities, international standards development organizations have shifted away from paper-based communication. As a matter of market relevance, the SCC and its partners must modify their own business processes for retrieving, storing, circulating, consulting, collecting and transmitting over 40,000 documents a year in a consistent fashion for all stakeholders.

The Standards Council's clientele comprised of governments, small-medium enterprises, exporters and academics, require current and accurate information on which to base business decisions, legislative options and research projects. Therefore, the SCC's information services must continue to address the changing demands of a diverse and disparate client base.

To remain competitive, industry stakeholders know they must be flexible in responding to market requirements. These same market players, who provide substantial funding and technical expertise in support of the NSS, demand in turn that the SCC be flexible and responsive to their own requirements.

Responsiveness is also demanded by the fact that SCC clients are aware of multiple avenues for conformity assessment services and that business pressures are forcing Canadian enterprises to streamline or reduce their number of accreditations. SCC must continue to be proactive about specific national needs while providing strong international links that serve Canadian trade and business interests.

Given the ongoing need for developing new programs in a timely way and for finding ways to promote these programs to potential clients, the SCC must demonstrate to regulatory authorities, both federal and provincial/territorial, how these programs can effectively serve the public good.

»» BRINGING THE WORLD TO CANADA

In 2002-2003, the SCC was host to the following:

May 2002:	Pan American Standards Commission (COPANT) General Assembly, Toronto; IAF and ILAC executive committee meetings, Vancouver
June 2002:	ISO technical sub-committee on continuous mill flat rolled products (TC 17 / SC12), Montreal; IEC technical committee on fuel cells (TC 105) and ISO technical committee on hydrogen technologies (TC 197), Montreal
September 2002:	ISO technical committee on air quality (TC 146), Toronto; IEC sub-committee on medical beds (SC 62D/JWG 3), Ottawa; IEC technical committee on electric railway equipment (TC 9), Quebec City
November 2002:	Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) General Assembly, Vancouver; ISO technical committee on wood-based panels (TC 89), Ottawa; ISO technical committee on timber structures (TC 165), Ottawa; ISO technical committee on plastics (TC 61), Quebec City
March 2003:	ISO technical sub-committee on robots for manufacturing environment (TC 184 / SC 2), Toronto

Future international events to be hosted by SCC, include:

May 2003:	International Organization for Standardization (ISO) Networking Conference, Ottawa
October 2003:	International Electrotechnical Commission (IEC) Annual General Meeting, Montreal
May 2004:	Pacific Area Standards Congress (PASC), Vancouver
May 2005:	ISO consumer policy committee (COPOLCO), location to be determined

Corporate Operations and Reports By Business Line

The Standards Council of Canada's operating objectives and performance indicators are delineated in its annual Corporate Plan and derived from its 3-5 year Strategic Plan. The Canadian Standards Strategy (CSS), officially launched in March 2000, provides the foundation for both these documents and is the source of current corporate direction. As the Standards Council's current Strategic Plan and the 23 action items outlined in the CSS are accomplished, the Standards Council will turn its attention, in fiscal year 2003-2004 to renewing strategic directions for itself and the National Standards System which it oversees.

The number of action items set out in the CSS and in the Standards Council's 2001-2004 Strategic Plan, combined with the corporate objectives and performance indicators identified in the SCC's 2002-2003 Corporate Plan Summary, make it challenging for the Standards Council to address all of its activities within this Report. In the interest of strengthening the relationship between planned performance and actual results, in future years, the Standards Council intends to streamline the number of strategic elements outlined in its Corporate Plan. For the purpose of this Report, only certain key objectives, strategies and performance indicators have been highlighted.

STATUS REPORT

CANADIAN STANDARDS STRATEGY ACTION ITEMS

1.	Create and maintain a framework for developing national positions	●
2.	Establish a broader mandate for technical committees under CNC/ISO and CNC/IEC	●
3.	Take leadership in developing international standards for electronic commerce	●
4.	Engage developing countries in international standardization	●
5.	Develop, implement and maintain processes for setting priorities for standardization activities in the areas of health, safety, the environment and other social issues	●
6.	Develop and maintain the capacity for standards-related policy development, analysis and dissemination	●
7.	Ensure that standards development processes support social policy objectives	●
8.	Move toward a global accreditation regime	●
9.	Identify and make available to stakeholders the objectives and strategies underlying trade-related Mutual Recognition Agreements (MRAs)	●
10.	Examine the use of alternative conformity assessment practices	●
11.	Strengthen Canada's metrological infrastructure	●
12.	Promote the use of the National Standards System (NSS)	●
13.	Connect emerging industries to standardization activity	●
14.	Examine/evaluate management system standards	●
15.	Develop a web portal for the NSS	○
16.	Provide support for the Agreement on Internal Trade (AIT)	●
17.	Make standards and conformity assessment a full part of the public policy debate	●
18.	Utilize quality management systems and environmental management systems to achieve public policy objectives	●
19.	Communicate the value of environmental management standards	●
20.	Employ innovative funding mechanisms	●
21.	Implement a volunteer program	●
22.	Generate strategic sectoral participation	●
23.	Facilitate consumer input to the NAFTA	●

● =completed ◐ =on-going ○ =n/a

Source: as of March 31st, 2002–Draft Status Report to Council

Corporate Operations

Among the on-going CSS implementation items, **promoting the use of the National Standards System (NSS)** remains a shared objective across all SCC initiatives. SCC's efforts, in pursuit of new and innovative ways to increase awareness and raise the profile of the NSS, both within Canada and around the globe, are constant. By hosting high profile regional and international events (page 15) the SCC hopes to enhance Canada's support for, and representation within, these bodies. Plans to bring stakeholders together for a 2nd NSS conference have also been initiated and are to be presented to its governing council early in FY 2003-2004.

Central to SCC operations and business activities is the pursuit of continuous improvement. In 2002-2003, the SCC sustained **corporate-wide efforts to evaluate, improve and streamline all of its activities.** Among the innovations initiated in this area are various infrastructure and technology changes.

Performance indicator:
CUSTOMER SATISFACTION

In the 2002-2003 fiscal year the SCC once again surveyed a segment of its client base (on the established alternating two-year cycle) to determine satisfaction levels. Satisfaction is measured on a scale of 0 to 5, with 0 representing "not satisfied" and 5 representing "very satisfied".

Business Unit or Program	First Surveyed	Score (out of 5)	Last Surveyed	Score (out of 5)	Change in %	Next Survey	Next Target
Information and Research Service clients*	September 2000	3.73	September 2002	3.84	+3%	FY 2004-2005	3% over 3.84
Enquiry Point clients	September 2000	3.80	September 2002	3.92	+4%	FY 2004-2005	2% over 3.92
Management Systems Registration bodies	September 2000	2.97	March 2003	2.90	-1%	FY 2004-2005	5% over 2.97
Certification bodies	October 2000	3.72	December 2002	3.95	+6%	FY 2004-2005	3% over 3.95
Web site visitors	December 2000	3.35	December 2000	3.35	NA	FY 2003-2004	5% over 3.35
Laboratories (PALCAN)	July 2001	3.59	July 2001	3.59	NA	FY 2003-2004	3% over 3.59
Standards Development volunteers	September 2001	3.50	September 2001	3.50	NA	FY 2003-2004	4% over 3.50

**includes sample of Technical Document Centre clients*
Source: Phase 5 Customer Satisfaction Survey Findings Report

In June 2002, the SCC was even cited in a case study about electronic collaboration entitled "Timely Response Spreads Canadian Influence" (*Transform Magazine, June 2002*) as one example of the effective use of collaborative software by mainstream business and government. Over the next year, upgrades to collaborative tools are anticipated including the addition of features that enable "e-meetings".

As part of the corporate Quality Management System (QMS), now in its second year of implementation, nine internal audits were conducted and all branches are working towards developing appropriate documentation and procedures to **support quality practices and enhance service delivery to clients.**

The organization's **Key Performance Indicators** (KPIs) were adjusted, as required, to provide more meaningful measurements and enable the SCC to make informed decisions on business activities. In a related effort, revisions to branch business planning processes have also been put into action. Staff members were once again encouraged to craft performance objectives that, as much as possible, reflect factors known to be within their control, and to be mindful of external factors that might impact their ability to meet expectations.

Customer satisfaction surveys conducted in FY2002-2003 also provided useful feedback to the organization. The survey instrument used, included standard questions for all SCC clients, as well as customized elements specific to each business line. Based on the rotating schedule established in 2000, customers of the SCC's Information and Research Services (including the Technical Document Centre), Enquiry Point, Management Systems Registration bodies and Certification bodies were surveyed throughout the fiscal year (page 17).

The SCC continued to make strides in **developing new vehicles for disseminating standards-related information** as well as **improving its overall stakeholder outreach.**

An NSS Core Presentation, with accompanying speaking notes, is being developed to promote standardization in Canada as well as acquaint potential partners and new participants with the benefits of contributing to the NSS. The presentation has been developed as a toolkit to be accompanied by four add-on modules that address the interests of: consumers, regulators and small and medium enterprises.

The SCC also documented numerous examples of standards in action and published these success stories to its website. The accounts presented, demonstrate the value and benefits of standards and standards-related activities, including contributions made to quality, performance and

»» FINANCIAL HIGHLIGHTS

Revenues

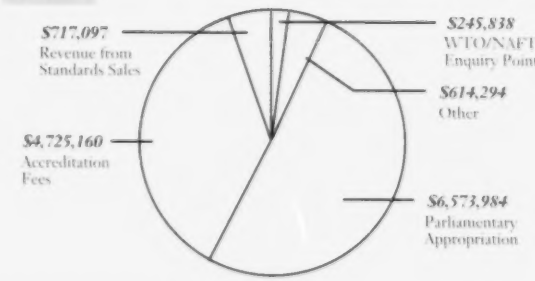

Total revenue: **$12,876,373**

Expenditures

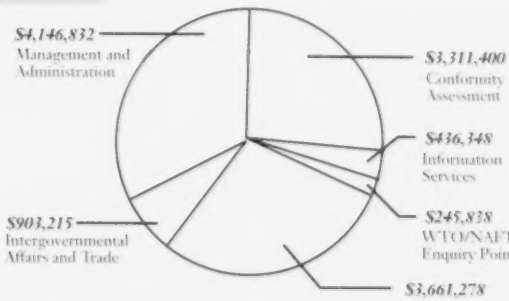

Total expenditure: **$12,704,911**

technological innovation in Canadian goods and services.

Central to the National Standards System are, of course, standards themselves. The contract, between the Information Handling Services (IHS) and the SCC that makes IHS the exclusive Canadian distributor of international standards, has been extended. In 2003-2004, the SCC, in conjunction with IHS, will explore options for an enhanced Internet sales presence/storefront to serve the domestic market.

Among the CSS objectives that will not come to fruition as expected was the call to develop a Web portal for the National Standards System. This initiative was amended based on an environmental scan that was commissioned for the project and which indicated a lack of stakeholder support. A redesign of the SCC's current Web site including certain portal elements has begun instead; the redesign is scheduled for completion and launch in fiscal 2003-2004.

Performance indicator:

»» ALIGNING CANADA WITH THE WORLD

The percentage of approved National Standards of Canada (NSCs) that are adoptions/adaptions of ISO/IEC standards:

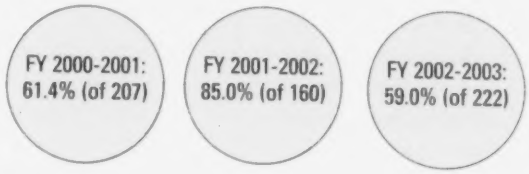

Source: International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC) and National Standards of Canada Approval Log

»» Standards

As the SCC carried out its standards development activities in 2002-2003, it embraced and encouraged innovation wherever possible, by supporting emerging industries and technologies, forging strategic sectoral alliances and remaining active in international standardization.

In support of outreach efforts to **connect emerging industries to standardization activities,** throughout the year, the SCC held several workshop/presentations and generated new contacts in various industries. In September 2002, through participation in the European Committee for Standardization (CEN) Workshop on "Legal Compliance and Trust for E-Business" (WS/e-Trust) which was held in Berlin, Germany, the SCC demonstrated its strong leadership role in developing international standards for electronic commerce. In the field of "micro" power technologies—technologies which allow the environmentally friendly production of electricity using natural elements such as the sun, wind and hydrogen—the SCC played a part, in encouraging this innovative and vastly beneficial domain, by supporting the formation of MicroPower Connect (MPC). The intent is to enable small power suppliers to buy electricity when they need it and sell it back when they have a surplus. The SCC also reviewed the group's MPC Interconnection Guideline—a guideline for interconnecting small, privately owned power suppliers to the main electrical grid—and provided feedback.

> "...Canada is a strong participant in all the management bodies it takes part in and in the recent years Canada contributed heavily to many of the key projects of the IEC. Canada's contribution over the last couple of years was particularly seen in its successful leadership of the Global Relevance Task Forces."
>
> —Ronnie Amit, IEC General Secretary

Building **strategic sectoral alliances** among current and potential participants in standardization activities is another long-term SCC objective. This fiscal year, the SCC became a member and attended the October 2002 meeting of the National Public Safety Advisory Committee (NPSAC), a nationwide forum for Canadian safety regulators to discuss and coordinate the policy, administration and evaluation of public safety systems. The SCC also explored opportunities to establish a strategic sectoral panel in collaboration with the Canadian Electricity Association; discussions on this topic are ongoing.

In an example of regional **participation and leadership**, the

SCC took its turn at hosting 78 delegates from 20 Pan American countries as part of the COPANT 2002 General Assembly. The meeting held in Toronto from May 15-17, was deemed a success through the conference evaluation form, which indicated an overall attendee satisfaction level of 4.55 out of five.

> "... SCC is a highly respected member within ISO...Canadian contributions to the General Assembly, Council, TMB and COPOLCO are and have been outstanding. I want to add that the participation in CASCO and DEVCO is also highly appreciated."
>
> —Christian Favre,
> ISO Acting Secretary General

Preparations for the October 2003 Annual General Meeting of the International Electrotechnical Commission (IEC) continued throughout the fiscal year, with all organizational and communications targets being met. In tandem, a Canadian campaign promoting Mr. Tony Flood for the IEC presidency was also actively pursued. Mr. Flood currently serves as President of the Canadian National Committee of the IEC and is Chairman of the IEC's global relevance task force.

Efforts to ensure that Canadian standardization priorities are voiced in international deliberations includes monitoring and looking for ways to **sustain participation in IEC and ISO.** In 2002-2003, 19 Canadians participated on IEC/ISO policy and management committees, 6 of those in leadership roles and 140 by managing committees and/or working groups. Canadians participated in a total of 431 work programs (of 917 committees) within ISO and IEC, with more than 4,000 contributors overall.

While the importance of international participation cannot be understated, the 2002-2003 fiscal year also included efforts to look inward at the NSS and its main participating stakeholders.

Recognizing the immense contributions made by individuals who serve on committees within the NSS and various international bodies, in 2002-2003, the SCC strived to provide improved support to Canadian advisory committees, to international secretariats held by Canada and, to Canadians appointed as international chairs and conveners. In January of 2003, the SCC hosted the Canadian Leadership Forum, which was attended by a total of 84 leaders from across technical and advisory committees within the NSS. The forum served to provide **increased outreach and dialogue opportunities between the SCC and its volunteer membership.** The effectiveness of these efforts will be gauged as part of the 2003-2004 customer satisfaction surveys.

In keeping with the schedule established in 2001-2002, the SCC made progress on **revisions to standards development-related Canadian procedural documents** (CAN-Ps). Among the notable achievements towards this agenda, are the approval of "Participation in Standardization - Guide for Consumers" (CAN-P-1011), and the substantial review efforts towards the completion of "Criteria for Approval of National Standards of Canada" (CAN-P-2F).

The SCC completed on-site audits and issued the first full re-accreditation of all four of Canada's Standards Development Organizations (SDOs).

Another milestone for Canada in the standards arena was reached at the June 27-28 Annual Meeting of the Certification Management Committee of the IECEE (CMC-IECEE) when, as a result of a Canadian proposal, the committee agreed to add all participating National Certification Bodies (NCBs) to the national delegation.

Performance indicator:
››› VOTING RECORD

Canada maintained a high ranking in terms of the percentage of ISO/IEC Draft and Final Draft International Standards (DIS/FDIS) on which we voted:

Source: International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC)

New approaches to fund the expensive work of standardization also continued to be examined. The Task Force on Innovative Funding Solutions (TFUNS) presented an interim report, on this topic, to the Advisory Committee on Standards (ACS) in November 2002. Additional work in this area will continue into fiscal 2003-2004. Once completed, this effort is expected to yield incentives to help increase participation and financial support for standards development.

››› *Conformity Assessment*

Activities in the realm of conformity assessment included forging innovative partnerships that facilitate access to foreign markets for Canadian products and services, as well as correspond to original and improved ways of working within Canada. The SCC has dedicated much time and effort to sustaining its existing conformity assessment programs while looking for enhancements and opportunities to develop new programs based on internationally recognized approaches.

The development of a new international standard ISO/IEC 17024, "General requirements for bodies operating certification schemes for persons" led the SCC to begin working in 2001-2002 on **expanding existing programs** to include other certifiers. At the close of fiscal 2002-2003, documentation for this newly created Personnel Certification Bodies Accreditation Program was in its final stages. Various groups have already expressed interest in the SCC program, which is expected to launch early in 2003. The program, which advances the Innovation Strategy's goal to develop the most skilled and talented workforce in the world, is expected to boost confidence in certification bodies and the people they certify through a globally accepted process of assessment.

Largely in response to a request from electrical regulators in Canada, the SCC also began work on an accreditation program for Inspection Bodies. This new program will accredit organizations that demonstrate the ability to assess the integrity and reliability of inspection services. Examples are varied and can cover diverse subjects such as the installation of specialty electrical equipment, gas-piping systems and home inspection services. Program-related documentation is currently out for the information of regulators and prospective clients. Accreditation assessments are expected to begin next fiscal.

One of the primary goals of the SCC has been to move towards a global accreditation regime, whereby an accreditation in one country is recognized and accepted in others. Ultimately, this leads to a global environment where adherence to international standards is encouraged and trade is facilitated. In addition to increased market relevance for local accreditation bodies, streamlining the number of required accreditations also translates into financial savings for clients.

The signing of recognition agreements between Canada and various foreign accreditation bodies is one of the key 'building blocks' of a global accreditation regime. These agreements are commonly known as Multilateral

››› NUMBER OF ACCREDITED ORGANIZATIONS

	2001-2002 Total	New	Withdrawn	2002-2003 Total	Pending
Testing and Calibration Laboratories	328	47	16	363*	86
Certification Bodies	22	2	0	24	4
Management Systems Registration Bodies (EMS/ QMS)	24	6	0	30	10
Auditors	1	0	0	1	0
Personnel Certification Bodies Accreditation Program	N/a	1	0	1	1

Source: Conformity Assessment branch tracking reports
** Total includes 4 facilities with joint GLP recognition and laboratory accreditation.*

»» NATIONAL CONFORMITY ASSESSMENT AGREEMENTS

In addition to global agreements, the SCC also pursues partnerships with government departments and agencies within Canada.

Among the agreements signed in 2002-2003 were the following:

2002-05-10: MOU between the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and the SCC dealing with the accreditation of the RCMP Forensic Laboratories

2002-11-07: MOU between the SCC and the Ontario Ministry of Natural Resources regarding Sustainable Forest Management Registration

2002-12-18: Cooperation agreement between the SCC and Mining and Mineral Sciences Laboratories, Natural Resources Canada (CANMET-MMSL) regarding proficiency testing schemes

2003-03-09: Cooperation agreement between Canadian Laboratory Services (CLS) and the SCC covering the proficiency testing schemes delivered by CLS and the delivery of dairy laboratories assessments services

Several steps were also taken to create an agreement with the Government of Quebec concerning the accreditation of Organic Foods Certification Bodies.

Agreements (MLAs), Mutual Recognition Agreements (MRAs) and Memorandums of Understanding (MOUs). Prior to the 2002-2003 fiscal year Canada was already a signatory to 23 MRA/MLAs. In October 2002, the SCC signed an MLA with the Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC). Under this new agreement two of the SCC's conformity assessment programs (the Program for Accreditation of Laboratories Canada (PALCAN) and the QMS Accreditation Program) will be recognized throughout the Americas.

Performance indicator: »» COST RECOVERY

Revenues from accreditation fees are applied to the cost of operating these programs. The percentage of cost recovery, by program:

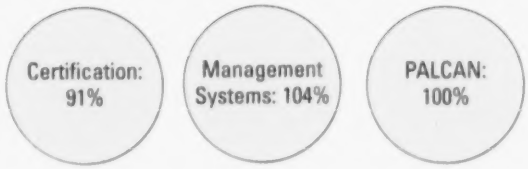

Source: SCC Accreditation Revenues and Expenses – SCC Finance Division

In September 2002, SCC quality management procedures for the aerospace sector were presented to the America's Aerospace Quality Group (AAQG) Management Committee. The AAQG has accepted and recognized the SCC as an accreditation body in this new sector enabling accredited SCC registration bodies to work in the North, Central and South American aerospace industry.

In the area of climate change, the United Nations Framework Convention on Climate Change Clean Development Mechanism Accreditation Panel decided to utilize resources already established by the recognized international organizations such as the International Accreditation Forum (IAF) and the International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). IAF members, including the SCC, were asked to solicit for qualified environmental management (EMS) assessors to carry out assessments of applicant operational entities. A Canadian assessor was approved by the UN and will be available to carry out climate change related assessments for this important initiative.

In 2002, the Standards Council also requested an expansion to its mandate to enable it to offer accreditation to conformity assessment bodies in all WTO member countries. The Order in Council (SI/2002-121) amending the Standards Council of Canada Act was published in the Canada Gazette (Part II, Vol 136, No 18, page 138). In December 2002, the first head office assessment for accreditation of a quality management (QMS) registration body in Africa, was conducted in Morocco. Accreditation of the Moroccan body (SNIMA) was in the final stages of

approval at the close of fiscal year 2002-2003.

The SCC also participated in various regional and international meetings in 2002-2003.

Among these was the General Meeting of the Pacific Accreditation Cooperation (PAC) held in July 2002. At this meeting, Elva Nilsen, Director, Intergovernmental Affairs and Trade, was re-appointed as Vice-Chair of PAC. At the 16th Annual Meeting of the International Accreditation Forum (IAF) held in September 2002, Ms. Nilsen was appointed Vice-Chair of IAF.

In November 2002, the SCC hosted the General Assembly of the Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) in Vancouver. Ninety-two delegates and representatives from various economies attended.

Work continues with the National Conference of Standards Laboratories International (NCSLI) and the National Research Council (NRC) to identify and promote Metrology (Measurement Science and Technology) education and training in Canada, in particular to address shortages of qualified individuals in this most fundamental area of conformity assessment.

Due to increasing costs, the need for additional resources and mandate to **achieve full cost-recovery,** in September 2002, the SCC implemented a revised fee-cost structure for Registration Bodies. While overall feedback from registration bodies on the new fee structure has proven positive, one registration body has withdrawn from the SCC accreditation program citing increased costs due to the new fee structure.

››› *Intergovernmental Affairs and Trade*

Canada's innovation agenda was especially relevant in the area of policy and information. In its efforts to help Canada develop and advance its standardization positions, as well as oversee the quality and efficient delivery of standards-related information products and services, in 2002-2003, the SCC realized several notable achievements.

Following the launch of the federal government's Innovation Engagement Strategy in May 2002, the SCC prepared and provided input regarding the impact of standardization on innovation, and how it can contribute to Canada's Innovation Strategy. As a portfolio member of Industry Canada, the SCC closely monitored developments in regional summits, and SCC Executive Director Peter Clark participated in the National Summit in November 2002.

With Canada's recent ratification of the Kyoto protocol, the SCC is providing input to the Government of Canada's climate change activities. In addition to collaboration with Environment Canada's Greenhouse Gas Verification Centre (see Climate Change Plan for Canada, p. 53), through the portfolio office of Industry Canada, the SCC is also looking at the applicability of voluntary standardization to aid Canada in meeting its climate change commitments. As implementation plans and next steps are further refined, the SCC will continue to promote the innovative possibilities for standardization-related cooperation (provincial, federal and international) and champion the advantages of applying voluntary standardization mechanisms to current and future climate change initiatives.

Throughout 2002-2003, the SCC continued to set the stage for Canada to **advance its national positions.** As noted throughout this Report, agreements were signed with various international bodies and participation in international forums was sustained. An SCC policy paper on providing a sound basis for developing national positions was approved by its governing council in December 2002.

The SCC also contributed to the examination of alternative conformity assessment practices. In December 2002, a discussion paper on the conformity assessment practice known as Suppliers' Declaration of Conformity (SDoC) was presented to the SCC's governing council. The paper

Performance indicator:

››› INCREASE IN EXPORT ALERT! SUBSCRIBERS

The number of subscribers to Export Alert!—a service that forewarns Canadian exporters of changes that may affect their products—continued to rise:

Source: SCC's Web database of ExportAlert! subscribers

examined the issue from the perspective of several key SCC stakeholder groups, including the SCC itself.

The SCC published numerous other policy documents and information briefs throughout the year, including one about the "Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC)" and one about the "APEC Sub-Committee on Standards and Conformance (SCSC)", another on the topic of "Standardization and Trade Facilitation: Engaging Developing Countries in International Standardization", as well as one about "Multilateral Agreements (MLAs) /Mutual Recognition Agreements (MRAs)".

In March 2003, the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) cited Canada among the most trade-oriented economies in the world. The APEC report noted the significant progress made by Canada towards free trade goals, and congratulated Canada for its open and transparent standards system, particularly with respect to initiatives that promote the transparency of standards and the regulatory system through the SCC web site. Canada was also commended for adopting national standards from, or based on, international standards.

Following Canada's seventh trade policy review, in March of 2003, the WTO corroborated these findings describing Canada's trade and investment regime as among the world's most transparent and liberal. The WTO noted that this has played an important role in Canada's ability to reduce its debt, increase employment and after-tax incomes, and raise living standards.

At the international level, attention was also focused on engaging developing countries in standardization activities. At an ISO Workshop, "Participation of Developing Countries in International Standardization", held in Stockholm in September 2002, the need for the development of a Plan of Action was identified. In November 2002, the SCC participated in the preliminary meeting of the ISO Council Developing Country Task Force (DCTF). These international activities have been mirrored by SCC efforts to raise the profile of standardization-related development assistance activities with key international organizations, including the International Monetary Fund (IMF), the World Bank and the Organization of American States (OAS) as well as key national stakeholders such as the Canadian International Development Agency (CIDA) and the Department of Foreign Affairs and International Trade.

To help raise visibility, awareness and access to the WTO/TBT/SPS Enquiry Point, in collaboration with the Department of Foreign Affairs, the SCC is working on a trilingual NAFTA Enquiry Point brochure.

SCC's *Export Alert!* continued to attract new subscribers. The free e-mail notification service is helping users keep abreast of Canadian and international regulatory changes. The notification gives access to the full texts of draft regulatory measures and the opportunity to comment on changes. The service, which is a requirement under the World Trade Organization, serves as a model for other countries notification services.

››› ELECTRONIC INFORMATION PRODUCTS

In 2002-2003, the SCC launched the following electronic tools:

RegWatch: database of standards referenced in federal legislation

Standards Alert!: e-mail notification service on new and revised Canadian and international standards

Consumer Product Safety Legislation: An Introductory Guide

Export Alert! has already generated interest among other World Trade Organization member countries as a model for disseminating global regulatory changes to domestic clients, with several countries expressing an interest in establishing a similar notification service in their country. Discussions regarding the hosting of Export Alert! are currently underway with Austria, Malaysia and South Africa.

In 2003-2004 a Spanish-version of *Export Alert!* will also be marketed to Enquiry Point contacts in Spanish-speaking countries that expressed interest in the tool.

The SCC's Information and Research Service published an introductory guide to federal and provincial product safety legislation (*Consumer Product Safety: An Introductory Guide*), and introduced two new services, *Standards Alert!* and *RegWatch* into its family of electronic products.

The SCC's new *Standards Alert!* service provides users with e-mail notification when the standards they are tracking are amended, withdrawn or a later edition is issued. Users have the ability to track standards by subject, and be notified of all activity in a particular field. Notifications contain bibliographic information on the standard being tracked by the user, as well as link to an online order form to purchase the full text of the standard.

The newly launched *RegWatch* is a one-stop information shop for those interested in tracking technical standards referenced in federal legislation. Within a particular piece of federal legislation, the database provides reference to a standard; information about the standard, including whether there is a more current version than the one referenced in law, as well as a link to bibliographic data about the standard; the name of the Standards Development Organization (SDO) responsible for development of the standard; and links to the full text of the legislation.

In an October 2002 OECD Report, Canada's regulatory practices and reforms were praised and encouraged. On page 54 of the backgrounder entitled "Government Capacity to Assure High Quality Regulation", the SCC's *RegWatch* was described as a promising start in increasing transparency and reducing duplication and inconsistency.

The SCC's Technical Document Centre (TDC) houses Canada's most comprehensive and up-to-date standards collections, bibliographic standards databases and other standards-related publications. As part of the Customer Satisfaction Survey (page 17), respondents revealed an 88% interest in an online library of standards with 40% indicating interest in using an online library for a nominal

fee. Based on this feedback, in 2003-2004, the SCC will continue efforts to move towards a virtual library of reference materials. To date, the SCC has converted 95% of its standards collections to electronic format. It is expected that 100% of the collections will be converted by the end of the 2003-2004 year.

Management discussion and analysis

OPERATIONS:

The SCC operates within a complex standardization community, with national (National Standards System), international and regional relationships. It also has ties with industry, governments, consumers and NGOs. Relationships are the foundation of both the SCC and the National Standards System (NSS). In order to achieve its standardization goals and represent Canada nationally and internationally in standardization efforts, the SCC relies on partnerships and volunteers.

Over the next year, the SCC will:

- Continue to develop its international presence with a focus on participation (particularly through hosting several key international events) in the many regional and international standardization fora to which it is party;
- In the interest of attracting new participants and partners to the NSS, prepare to host the 2004 NSS Conference;
- Turn its attention to the renewal of the Canadian Standards Strategy (launched in March 2000), while engaging stakeholders to continue its momentum;
- Continue to implement the Volunteer Program, particularly the recruitment and training of the SCC's many volunteers to equip them with the tools necessary to help Canada truly become a standardization model for the world.

The SCC and the NSS have in recent years focused on building tools and relationships. Now it is time to put these tools to use and further develop our relationship with stakeholders.

The following table highlights some of the **key corporate considerations** that may affect the SCC's programs and services over the next year (2003-2004).

Opportunities:	Challenges:
Consideration: The Canadian Standards Strategy (CSS)	
• CSS has been well received by NSS stakeholders. This is leading to demand for an ongoing national approach after the current Strategy is fully implemented.	• Identifying mechanisms to effectively support an ongoing national approach while being attuned to changing market conditions and stakeholder needs.
Consideration: Potential reduction in number of accredited certificates and revenue	
• SCC is one of the few "one-stop" accreditation bodies in the world, offering services to laboratories, product certification bodies, registration bodies and others.	• Number of accreditation competitors, many of which operate internationally. • Recognizing and meeting our clients' needs and expectations and continuing to demonstrate that SCC accreditation offers added-value to clients. • Developing strategies to offset lost revenues and to avoid putting greater burden on clients who choose to maintain their accreditation certificates. • Completing transition to ISO 9001:2000 by registered organizations by December 2003. This may lead to fewer accredited certificates issued by SCC clients and a subsequent reduction in revenue.
Consideration: Partnerships	
• Partnerships are increasingly used to deliver programs and services or to cross-promote programs and services that are complementary between the SCC and its partners. • Conformity Assessment benefits from partnerships in the delivery of accreditation programs and associated increases in demand for accreditation services.	• Signing more formal partnership agreements to ensure that both SCC and its partners are meeting the expectations and needs of new and existing collaborations. • Reviewing and adhering to requirements of ISO 17011 (which will replace ISO/IEC Guides 58 and 61), which governs SCC's accreditation partnerships.

Opportunities:	Challenges:
• Canadian model for the dissemination of proposed changes to domestic and foreign regulations is highly regarded among other countries. Several are interested in partnering with the SCC to implement a similar service in their own countries.	• Some countries, especially developing countries, are unable to fund partnerships themselves. Involving granting agencies is needed to support technology-sharing partnerships. • Actively marketing the SCC's capabilities in this area, and ensuring that research deliverables are clearly understood by the client.

Consideration: Demand for value relative to cost in cost-recovery programs

• Working cooperatively with other accreditation bodies may result in overall cost savings for clients. • Taking a leadership position in the implementation of Mutual Recognition Arrangements (MRAs) and Multilateral Agreements (MLAs), using experience gained in the signing of other agreements. • Continuing to be transparent and maintaining the respect and trust of clients by involving accreditation clients in fee structure decisions through consultations.	• Continuing to demonstrate enhanced value-added elements despite the increase in international recognition of accreditations and the possibility that Canadian conformity assessment bodies may choose to become accredited by other countries' accreditation bodies. • Evaluating services offered and contemplated against the risk of any conflict of interest as a third-party accreditation body, as per ISO/IEC Guides 58 and 61.

Consideration: Standardization as an alternative to regulation

• Governments are looking for viable alternatives to regulations, while still needing to protect public safety. The NSS is ideally suited to address this. • Increasing demand for accreditation services as a result of regulatory bodies referencing standards and SCC accreditation programs in new legislation. • Increasing use of voluntary standards as an alternative to technical regulations may increase the utilization of new information services (i.e. FlagWatch).	• Engaging governments in standardization. • Incorrect public perception that standards are mandatory and that their use is always monitored by the government to ensure compliance. • Implementing new programs in the absence of significant additional resources to support them and identifying innovative funding approaches through partnership arrangements. • Quantifying the cost savings to regulators achieved by standardization.

Consideration: Trade facilitation and market access

• Participating in regional and international standardization forums and signing of arrangements and agreements reduces trade barriers and makes standardization a priority for exporters. • Canada's NSS is often cited as a model to be emulated and has a well-established reputation internationally. SCC is often asked to assist in developing similar structures and programs in other countries. • Accreditation clients receive maximum value on their investment through recognition of their accreditation internationally. • Increasing interest in technical requirements on export markets from the Canadian small and medium sized business community. • Coordinating effort among Canadian government agencies to adhere to all the provisions of the SPS and TBT Agreements of the WTO positions.	• Financial and human resource costs associated with relationship development and Canadian representation. • Communicating the value-added aspect of this participation to clients. • Continuing to meet international criteria (i.e. APLAC, IAF, PAC and IAAC) in order to maintain member status in these MRAs, MOUs and MLAs. Resources are needed to address new requirements such as conducting witness audits, and will also require staff to participate in the implementation and observation of agreements (e.g. technical and management committees, peer evaluations, policy development). • Promoting SCC expertise in the area of trade related technical assistance (e.g. establishment of a National Enquiry Point, conformity assessment systems).

Consideration: Social policy initiatives

• More than 15,000 people volunteer in the NSS, many on committees that work on important standards enhancing Canadians' quality of life. • Canada is a standardization model for the world and through its efforts internationally (e.g. participation in DEVCO) is assisting developing countries in their own efforts to standardize social policy.	• Insufficient financial support for social policy-related initiatives. • Engaging granting agencies in programs that assist developing countries, and getting financial commitment from them to assist in operating the programs.

Consideration: Support of government priorities

• Innovative standardization examples are being promoted within the framework of Federal government's Innovation Strategy efforts. • Greenhouse Gas and Climate Change activities/initiatives offer opportunities for inclusion of standardization solutions. • Food Safety is a key priority for both the public and governments. • Water Safety has been at the forefront of the Ontario government's priorities, and this concern is beginning to expand into other provinces. • Promoting standardization as an alternative to regulation supports the federal government's Smart Regulation priority.	• Supporting government priorities, in addition to standardization priorities, increases the demand on already stretched resources (particularly staff time). • Promoting understanding and awareness of standards and conformity assessment initiatives within government.

FINANCE:

Total **revenue**, other than parliamentary appropriation of $6.3 million, is 16% higher than the $5.4 million recorded in FY 2001–2002. With the exception of a slight decline in WTO/NAFTA Enquiry Point operations, all other revenue categories advanced significantly. The increase in Royalties from sales of standards results from increased direct sales of electronic standards by ISO and IEC, mostly through their respective web stores, and network licensing agreements. The increase in Other is attributed to sponsorship for the IEC Annual General Meeting, registration fees for the APLAC Conference, Standards Development Organization audit activity, and from electronic web-forum hosting activities. Of particular note is the rise in Conformity Assessment Accreditation fees, largely resulting from an increased client base and client activity as well as revisions to fee structures.

Royalties from sales of standards at $717 thousand is up 9% from the previous years' level of $656 thousand. Royalties from our exclusive Canadian sales agent, IHS Inc., declined slightly, reflecting an ongoing shift in client's format preference from paper copies of standards to electronic. On the other hand, both ISO and IEC have maturing web stores featuring the availability of electronic standards for immediate download. As well, licensing agreements to provide network access to standards and standards collections continues to show steady growth. Consequently, royalties received from ISO and IEC pursuant to rules governing our membership continue to grow, more than offsetting declines in revenues from IHS Inc.

Total Accreditation Fees arising from conformity assessment accreditation activities in Certification, Quality and Environmental Management Systems Registration, and

››› FINANCIAL OVERVIEW, 1998–2004

	1998–1999	1999–2000	2000–2001	2001–2002	2002–2003	2003–2004 (Budget)
Revenue						
Accreditation fees	$ 2,337,497	$ 2,751,778	$ 3,164,349	$ 4,025,468	$ 4,725,160	$ 4,816,900
Revenue from standards sales [1]	533,060	530,107	556,012	656,034	717,097	560,000
WTO/NAFTA Enquiry Point	296,864	304,027	309,050	299,824	245,838	251,800
Standards Initiatives Program funding	635,902	1,234,714	0	0	0	0
Parliamentary appropriation	4,938,161	5,132,924	4,925,095	6,523,024	6,321,745	7,591,800
Other	276,392	534,623	554,590	650,164	866,533	662,800
	$ 9,017,876	**$ 10,488,173**	**$ 9,509,096**	**$ 12,154,514**	**$ 12,876,373**	**$ 13,883,300**
Expenses						
Conformity Assessment	1,972,299	2,589,880	2,497,893	2,833,835	3,311,400	3,439,100
Standards sales [1]	50,715	0	0	0	0	0
Information Services	390,926	419,732	375,411	389,762	436,348	486,500
WTO/NAFTA Enquiry Point	296,866	304,027	309,050	299,824	245,838	251,800
Standards Development	2,705,012	2,690,307	2,481,359	3,187,459	3,661,278	4,334,100
Intergovernmental Affairs and Trade	535,504	697,285	538,060	759,658	903,215	1,002,800
Management and administration	3,109,295	3,769,330	3,317,982	4,282,158	4,146,832	4,349,000
	$ 9,060,617	**$ 10,470,561**	**$ 9,519,755**	**$ 11,752,696**	**$ 12,704,911**	**$ 13,883,300**
Net income (loss)	**$ (42,741)**	**$ 17,612**	**$ (10,659)**	**$ 401,818**	**$ 171,462**	**0**

[1] The Standards Sales Service, formerly an in-house operation, was outsourced beginning in 1998-99. The figures for that year and later years are net royalty payments.

Testing and Calibration laboratories (PALCAN) increased to $4.7 million from $4 million, an 18% increase. Both Management Systems and PALCAN recorded increases in revenue, while Certification had a slight decline due to the entry of fewer new clients than in the previous year. Increases are largely attributable to a larger client base as well as increased client activity. Also a revised fee structure was implemented for the Management Systems programs part way through the fiscal year in order to more closely match revenues and expenditures. With these revenue increases, for the first time in its history, the Conformity Assessment family of programs has reached a full 100% cost recovery status.

Parliamentary Appropriation of $6.6 million is $0.1 million below the level of the previous year, reflecting the higher than anticipated revenues from operations, and thus a reduced reliance on Parliamentary funding. Parliamentary Appropriation supported 51% of SCC's operating and capital expenditures, down from 55% in FY 2001-2002.

In total, **expenses** for FY 2002-2003 were $12.7 million, an increase of 8% from the FY 2001-2002 total of $11.8 million. Expenditure increases were largely confined to cost-recovered areas and to standards development programs as a result of increased levels of activity in Conformity Assessment, the ongoing implementation of the Canadian Standards Strategy, and preparations for the hosting of the IEC AGM. These increases were of course supported by higher revenues across the board.

On a functional basis, Salaries and Employee Benefits increased due to one additional staff member, fewer vacancies throughout the year, an economic pay increase, and increased costs for employee benefit and pension plans. Travel and Professional and Special Services both show increases from the previous year. These increases are for the most part related to increased activity in the Conformity Assessment programs. The increase in Office Accommodation expense results from increased operating costs such as hydro and realty taxes, passed on from the landlord. The substantial decrease in Meetings expense reflects a return to more normal levels as in the previous year SCC hosted the National Standards System Conference.

Total revenues and funding, including Parliamentary Appropriation, exceed expenditures by $171 thousand, down from the previous year's surplus of $402 thousand.

Financial statements

Report of management's responsibility

Allan Rock, P.C., M.P.
Minister of Industry

Mr. Minister,

The accompanying financial statements and all information in the Annual Report are the responsibility of the Council and its officers. The financial statements were prepared by management in conformity with Canadian generally accepted accounting principles appropriate to Council's operations. Financial information presented throughout the Annual Report is consistent with the financial statements. The non-financial information provided in the Annual Report has been selected on the basis of its relevance to Council's objectives.

Council maintains a system of financial and management controls and procedures designed to provide reasonable assurance that the transactions undertaken by the Council are appropriately authorized, that assets are safeguarded and that financial records are properly maintained to provide reliable financial statements. These controls and procedures are also designed to provide reasonable assurance that transactions are in accordance with the Council's objectives and within its mandate as stated in the *Standards Council of Canada Act*.

The Auditor General annually provides an independent, objective review of the financial records to determine if the financial statements report fairly the operating results and financial position of the Council in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Council, through its Audit Committee, is responsible for reviewing management's financial and reporting practices in order to satisfy itself that these responsibilities are properly discharged by management. The Audit Committee, comprised solely of Council members, meets with management and the Auditor General representatives to review the annual financial statements and reports on them to the Council.

Hugh Krentz
Chairman

May 23, 2003

Auditor's Report

To the Minister of Industry

I have audited the balance sheet of the Standards Council of Canada as at March 31, 2003 and the statements of operations and equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at March 31, 2003 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Council that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Standards Council of Canada Act* and the by-laws of the Council.

Richard Flageole, FCA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada

May 23, 2003

BALANCE SHEET

As at March 31

	2003	2002
ASSETS		
Current		
Cash	$ 1,272,762	$ 1,197,022
Accounts receivable:		
Federal government departments and agencies	240,152	201,553
Other	1,299,456	1,194,942
Parliamentary appropriation receivable	872,600	1,356,221
Prepaid expenses	906,181	831,762
	4,591,151	4,781,500
Capital assets (Note 3)	1,161,896	1,206,790
	$ 5,753,047	$ 5,988,290
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 910,916	$ 1,482,828
Deferred accreditation fees	1,479,991	1,269,890
	2,390,907	2,752,718
Long term		
Deferred revenue related to capital assets (Note 4)	—	24,227
Deferred government funding (Note 5)	830,909	825,293
Deferred revenue - Tenant improvement allowance (Note 6)	330,987	357,270
	1,161,896	1,206,790
	3,552,803	3,959,508
EQUITY OF CANADA		
Equity of Canada	2,200,244	2,028,782
	$ 5,753,047	$ 5,988,290

Commitments (Note 10)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Approved by the Council:

Chairman

Executive Director

Statement of operations and equity of Canada

For the year ended March 31	2003	2002
Revenue		
Conformity Assessment accreditation fees	$ 4,725,160	$ 4,025,468
Royalties from sales of standards (Note 8)	717,097	656,034
WTO/NAFTA Enquiry Point	245,838	299,824
Other	614,294	436,464
	6,302,389	5,417,790
Expenses (Note 9)		
Conformity Assessment	3,311,400	2,833,835
Information Services	436,348	389,762
WTO/NAFTA Enquiry Point	245,838	299,824
Standards Development	3,661,278	3,187,459
Intergovernmental Affairs and Trade	903,215	759,658
Management and Administrative Services	4,146,832	4,282,158
	12,704,911	11,752,696
Net loss before government funding	(6,402,522)	(6,334,906)
Government funding		
Parliamentary appropriation for operating expenses	6,321,745	6,523,024
Amortization of deferred government funding	252,239	213,700
	6,573,984	6,736,724
Net Income	171,462	401,818
Equity of Canada at the beginning of the year	2,028,782	1,626,964
Equity of Canada at the end of the year	$ 2,200,244	$ 2,028,782

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Statement of cash flows

For the year ended March 31	2003	2002
Operating activities		
Net Income	$ 171,462	$ 401,818
Adjustment for non-cash items		
Amortization of capital assets	302,749	340,898
Amortization of deferred revenue related to capital assets	(24,227)	(100,629)
Amortization of deferred government funding	(252,239)	(213,700)
Amortization of tenant improvement allowance	(26,283)	(26,569)
	171,462	401,818
Changes in current liabilities and current assets other than cash	(95,722)	(436,290)
Cash flows provided by (used in) operating activities	75,740	(34,472)
Investing activities		
Additions to capital assets	(257,855)	(423,762)
Financing activities		
Funding for acquisition of capital assets		
Parliamentary appropriation	257,855	416,187
Tenant improvement allowance	—	7,575
	257,855	423,762
Increase (Decrease) in cash during the year	75,740	(34,472)
Cash at the beginning of the year	1,197,022	1,231,494
Cash at the end of the year	$ 1,272,762	$ 1,197,022

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS, MARCH 31, 2003

1. AUTHORITY, OBJECTS, AND PROGRAMS

The Standards Council of Canada was created by Parliament as a corporation under the *Standards Council of Canada Act* in 1970 (revised, 1996) to be the national coordinating body for voluntary standardization. The Council is a Crown corporation named in Part I of Schedule III to the Financial Administration Act.

The mandate of the Council is to promote voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law, in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

In carrying out its mandate, the SCC performs the following activities:

- accrediting organizations engaged in standards development and conformity assessment;
- representing Canada's interests regionally and internationally through membership in the International Organization for Standardization (ISO), the International Electrotechnical Commission (IEC), the Pacific Area Standards Congress, the Pan American Standards Commission, the International Laboratory Accreditation Cooperation, the Pacific Accreditation Cooperation, the Inter-American Accreditation Cooperation and the International Accreditation Forum;
- overseeing and coordinating Canada's participation in international standardization work;
- approving National Standards of Canada;
- providing advice and assistance to the Government of Canada in the negotiation of standardization-related aspects of international trade and mutual recognition agreements;
- working with international and foreign standards bodies to develop standardization agreements that facilitate trade;
- fostering and promoting an understanding of the benefits and usage of standards and conformity assessment;
- collecting and distributing information on standards activities; and
- operating Canada's North American Free Trade Agreement and World Trade Organization enquiry points on behalf of the federal government.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The significant accounting policies are:

(a) Capital assets

Capital assets are recorded at cost and amortized on a straight-line basis over the estimated useful life of the assets as follows:

Furniture	5 years
Equipment	4 years
Leasehold improvements	term of the lease

(b) Revenues

Revenues from accreditation fees and royalties from sales of standards are recorded on an accrual basis in the year in which they are earned.

Recoveries of expenses in respect of an agreement for the operation of the World Trade Organization/North American Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

Contributions received for the hosting of international meetings or conferences are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

(c) Parliamentary appropriations

The Government of Canada provides funding to the Council. The portion of the parliamentary appropriation used to purchase depreciable capital assets is recorded as deferred government funding and amortized on the same basis and over the same periods as the related capital assets. The portion of the appropriation related to operations is recorded in the statement of operations in the year for which it was approved.

(d) Pension plan

Employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Council's contribution to the plan reflects the full cost of the employer contributions. This amount is currently based on a multiple of the employee's required contributions, and may change over time depending on the experience of the Plan. These contributions represent the total pension obligations of the Council and are charged to operations on a current basis. The Council is not currently required to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

3. CAPITAL ASSETS

	2003			2002
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Furniture	$ 263,979	$ 135,179	$ 128,800	$ 180,546
Equipment	1,553,514	1,018,327	535,187	503,690
Leasehold improvements	598,085	100,176	497,909	522,554
	$ 2,415,578	$ 1,253,682	$ 1,161,896	$ 1,206,790

4. DEFERRED REVENUE RELATED TO CAPITAL ASSETS

The Council was awarded contracts by Industry Canada to manage various standards initiatives. Some of the contracts required the acquisition of capital assets. Amounts received pursuant to these contracts have been recorded as deferred revenue and are amortized to income on the same basis as the related capital assets.

Changes in the deferred revenue related to capital assets balance for the year are as follows:

	2003	2002
Balance at beginning of year	$ 24,227	$ 124,856
Less amounts amortized to revenue	24,227	100,629
Balance at end of year	$ —	$ 24,227

5. DEFERRED GOVERNMENT FUNDING

Deferred government funding represents the unamortized portion of parliamentary appropriations used to purchase depreciable capital assets.

Changes in the deferred government funding balance are as follows:

	2003	2002
Balance at beginning of year	$ 825,293	$ 622,806
Add appropriations used to acquire depreciable capital assets	257,855	416,187
Less amortization	252,239	213,700
Balance at end of year	$ 830,909	$ 825,293

6. DEFERRED REVENUE – TENANT IMPROVEMENT ALLOWANCE

The Council has received funds from the landlord to pay the cost of tenant improvements made to the office space it leases. These funds have been recorded as deferred revenue and are being amortized to income over the duration of the lease.

Changes made to the balance of this account are as follows:

	2003	2002
Balance at beginning of year	$ 357,270	$ 376,264
Add amount received from the landlord	—	7,575
Less amortization	26,283	26,569
Balance at end of year	$ 330,987	$ 357,270

7. FINANCIAL INSTRUMENTS

Accounts receivable and accounts payable are incurred in the normal course of business. All are due on demand and are non-interest bearing. The carrying amounts of each approximate fair values because of their short maturity. There are no concentrations of accounts receivable with any one customer and, accordingly, no significant credit risk exists.

8. ROYALTIES FROM SALES OF STANDARDS

As of April 1, 1998 the Council has outsourced the operation of the Standards Sales Service to an independent agent. The agreement requires the payment of royalties to the Council based on a revenue sharing of net sales, with an annual guaranteed minimum payment.

9. EXPENSES

	2003	2002
Salaries and employee benefits	$ 5,854,845	$ 5,273,478
Travel	1,954,967	1,717,487
Professional and special services	1,522,491	1,487,746
Memberships in international Organizations	1,040,572	951,427
Office accommodation	686,294	600,863
Amortization of capital assets	302,749	340,898
Publications and printing	238,745	268,980
Office supplies	237,781	255,999
Meetings	237,053	349,516
Public relations	165,774	111,371
Telecommunications and postage	130,519	122,441
Rental of office equipment	59,329	71,036
Other	273,792	201,454
	$ 12,704,911	$ 11,752,696

During the year, the Public Service Superannuation Plan required the Council to contribute at a rate of 2.14 times the employees' contribution (2002-2.14). The employer's contribution to the plan during the year was $525,288 (2002-$514,196).

10. COMMITMENTS

The Council has entered into an agreement to lease office space for a fifteen-year term which commenced in July 2000. The future minimum annual rentals under this agreement, exclusive of operating expense and property tax, are as follows:

Starting in:	July 2003	$309,723
	July 2005	$328,769
	June 2008	$331,799
	July 2010	$350,845

11. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Council is a component of the Government of Canada reporting entity and is therefore related to all departments, agencies, and Crown corporations. The Council enters into transactions with these entities in the normal course of business, under the same terms and conditions that apply to unrelated parties.

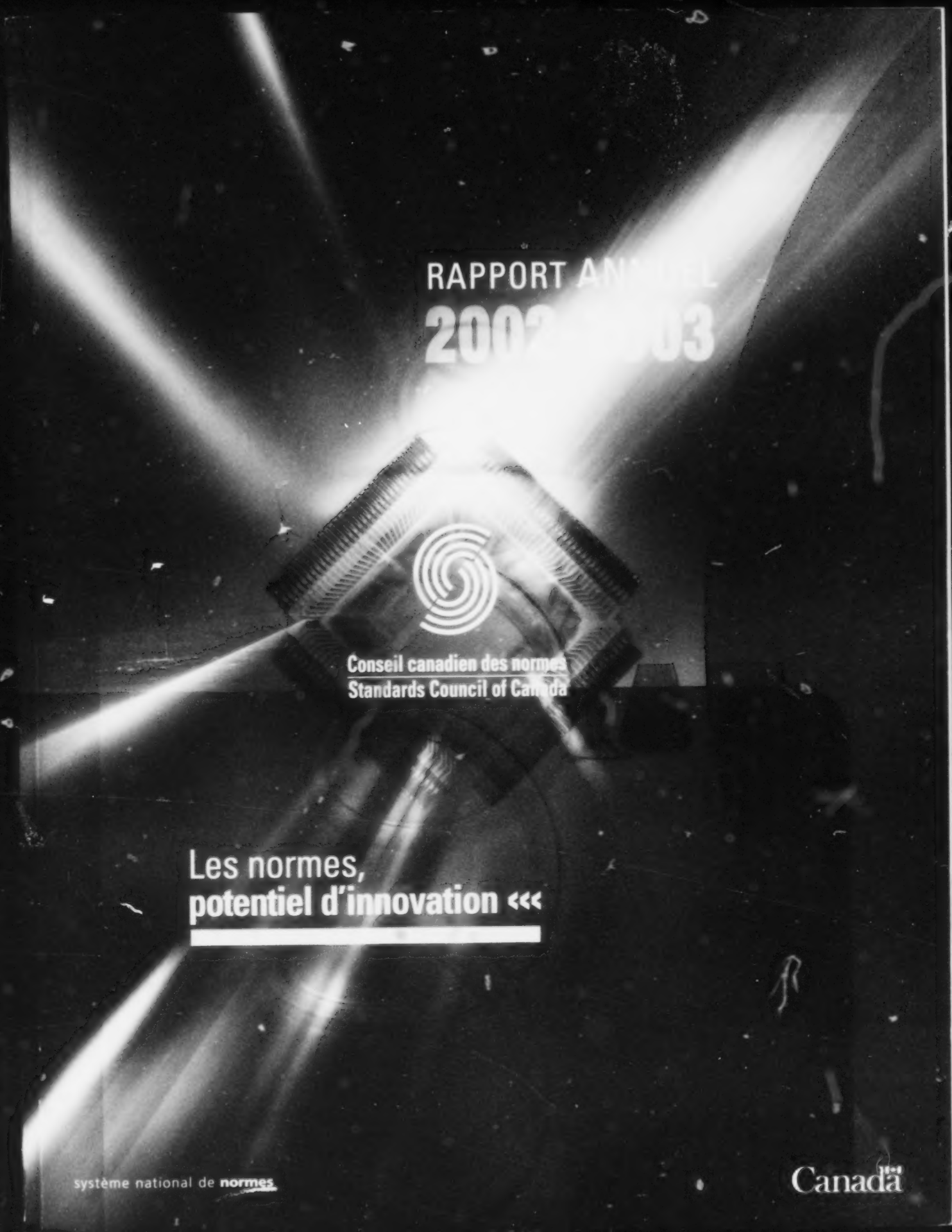
RAPPORT AN
200 03
Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada
Les normes,
potentiel d'innovation «««
système national de normes
Canada

››› Pour nous joindre...

Adresse :	Conseil canadien des normes 270, rue Albert, bureau 200 Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone :	+1 613 238 3222
Télécopieur :	+1 613 569 7808
Courriel :	info@scc.ca
Site Web :	http://www.ccn.ca

ISBN 0-920360-46-7
Ottawa, juin 2003

Imprimé au Canada sur papier recyclé et recyclable

Table des matières

Message du président 2
Message du directeur général 3
Survol de l'année 5
Profil de la société 6
Cadre d'exploitation et contexte 13
Fonctionnement de la société et rapports par secteur d'activité 16
Rapport de gestion 26
Les états financiers 30

En relief : tableaux et illustrations

Membres du Conseil, année 2002-2003 7
Structure du CCN, Conseil et comités compris 10
Relations entretenues avec le reste du monde 12
Accueil des pays du monde 15
Satisfaction de la clientèle 17
Les chiffres 18
En matière de normes, le Canada se met à l'heure mondiale 19
Relevé des votes 20
Nombre d'organismes accrédités 21
Accords nationaux sur l'évaluation de la conformité 22
Recouvrement des coûts 22
Le nombre d'abonnés d'*Export Alerte!* va croissant 23
Produits d'information électroniques 24
Aperçu financier, 1998-2004 28

Message du président

Industrie Canada dévoilait en 2002 sa stratégie d'innovation, procurant aux Canadiens l'occasion de donner leur opinion sur la possibilité de créer une culture d'innovation et d'apprentissage à l'échelle du Canada. Le Conseil canadien des normes (CCN) ayant bien accueilli cet important plan d'action national s'est dit prêt à y contribuer. Pour bien innover, il est indispensable de passer par la normalisation, qui souvent se révèle le fondement même de la réussite dans ce domaine. Le présent document rapporte que c'est aux efforts conjugués de ses nombreux partenaires et collaborateurs que l'on doit les progrès réalisés dans le domaine de l'innovation.

En 2002-2003, les acteurs et les organismes du Système national de normes (SNN) ont continué à jouer un rôle essentiel dans la croissance de l'industrie canadienne et internationale. En développant et mettant en œuvre des initiatives en matière de normalisation, le CCN et ses partenaires ont préparé le terrain à une innovation réussie, grâce à la mise sur pied d'une infrastructure favorable au progrès dans les affaires.

Au nombre des principaux objectifs et stratégies établis de l'année écoulée, notons la recherche d'accords multilatéraux (AML) et de reconnaissance mutuelle (ARM). Le thème commun « une norme, un essai, acceptés partout » a joué ici ces dernières années un rôle majeur, si l'on considère que de nombreux accords ont depuis été signés par le CCN et ses homologues internationaux et régionaux. L'industrie canadienne devrait en être la bénéficiaire. En effet, une telle signature permettrait d'éliminer certains obstacles au commerce, d'améliorer l'accès des exportateurs canadiens aux marchés extérieurs et de réduire les délais coûteux associés aux évaluations multiples.

À titre d'exemple, rappelons la signature en octobre 2002 de l'AML de l'Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC), grâce auquel les organismes registraires de Systèmes de management de la qualité (SMQ) et les laboratoires d'étalonnages et d'essais accrédités par le CCN sont reconnus par les Amériques, ce qui revient à dire que l'accréditation du Canada est à présent reconnue au même titre que celle accordée par les organismes signataires de l'accord.

Non seulement le CCN a signé de véritables accords, mais encore il continue à tisser des liens sur la scène internationale, et ce, tant aux réunions des organisations de normalisation régionale et internationale auxquelles il participe qu'à celles qu'il accueille et où il ne manque pas de présenter une image favorable de l'industrie canadienne. Dans le présent rapport est contenu l'impressionnant programme d'accueil du Canada, un programme qui témoigne de la qualité de leader de notre pays, permet au CCN de resserrer les liens avec les autres organismes de normalisation, favorise l'harmonisation internationale et contribue à réduire les obstacles susceptibles d'entraver les échanges commerciaux.

En mai 2002, une vingtaine de pays membres et quatre pays rattachés non officiellement participaient à Toronto à l'Assemblée générale de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT). Le CCN y accueillait en outre une séance extraordinaire ayant pour thème « L'harmonisation, le commerce et les avantages de la ZLEA » et au cours de laquelle il avait invité à s'exprimer les intéressés de l'industrie et du gouvernement.

Le CCN accueillait par ailleurs à Vancouver l'Assemblée générale 2002 de l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC). Le personnel du CCN y a expliqué le rôle de l'accréditation, une occasion pour l'organisme de faire connaître son approche novatrice tout en faisant valoir le Canada.

Si notre pays peut accueillir ce genre de manifestations, c'est qu'il est depuis longtemps engagé dans l'œuvre de la communauté internationale de normalisation. Notre pays est en effet résolu à saisir toutes les occasions de soigner sa réputation de *point de rencontre du monde*. Ce sera en particulier le cas dans quelques mois, puisque le Canada accueillera en mai prochain à Ottawa la deuxième Conférence de travail en réseau de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), puis en octobre 2003 à Montréal la Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI).

Le CCN a en outre accueilli en janvier 2003 une réunion d'intérêt plus national, certes, mais tout aussi importante, le Forum du leadership canadien; un forum de deux journées d'échanges et de formation, qui a attiré à Toronto plus de 80 participants du Système national de normes.

Au cours de l'année écoulée, la collaboration du CCN et d'Industrie Canada s'est révélée excellente. C'est ainsi que le Ministère a nommé six nouveaux membres du Conseil du CCN et renouvelé le mandat de six autres. Ce choix a été judicieux, puisqu'il dote le Conseil d'un intéressant mélange d'expérience et de nouvelles façons de voir, c'est-à-dire d'un groupe au sein duquel sont représentés une vaste gamme d'intérêts divers. Je me réjouis à l'avance de travailler avec des personnes à l'approche à la fois personnelle et informée, qui ne manqueront pas de faire don de leurs idées novatrices. Le Conseil pourra de la même façon compter sur la contribution de qualité apportée par les membres des Comités consultatifs, qui prodiguent des conseils stratégiques, sur les questions importantes que sont la responsabilité sociale des entreprises et les autres sujets de cet ordre.

Au cœur de cette normalisation se situent les gens. Envisager le thème suivant « *Les normes, potentiel d'innovation* », c'est ouvrir la porte au talent, à la compétence et à l'initiative. C'est garantir à tous les intéressés le meilleur scénario possible. Leaders de l'industrie, responsables de la réglementation et consommateurs, tous autant qu'ils sont, ces individus constituent la plus grande richesse de notre pays.

Le président,

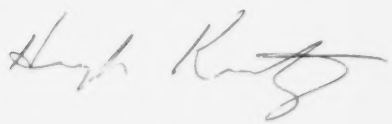

Hugh A. Krentz

Message du directeur général

Présenter toutes les activités menées par le Conseil canadien des normes (CCN) n'est pas une mince besogne, si l'on considère qu'au sein du Système national de normes (SNN) sont engagés 15 000 bénévoles et que, d'une manière ou d'une autre, la normalisation volontaire touche les gens, les produits et les services liés à de très nombreuses industries. La normalisation est un domaine complexe de compétences sur lequel reposent les activités de nombreux autres.

Quelle que soit la complexité de la normalisation et quelle qu'en soit l'importance, simple en demeure le but : *fournir des services de qualité*. En tant qu'organisme axé sur les préoccupations des intéressés, le CCN s'est donné pour principal objectif de mieux répondre aux besoins de ces derniers. Au cours de l'année financière écoulée, son personnel s'est concentré sur cet aspect et a recherché des solutions novatrices susceptibles de l'aider à améliorer les services qu'il propose.

Pour parvenir à réaliser ces buts, le CCN ne saurait se passer du leadership ni des conseils de son instance dirigeante. Il a eu cette année le plaisir d'apprendre que le mandat de Hugh Krentz à la présidence de cette dernière

avait été renouvelé. Il est vrai que leadership, continuité et régie dynamique sont les ingrédients qui ont permis d'apporter aux services les améliorations illustrées dans le présent rapport.

Nous ne notons pour 2002-2003 pas de grand changement en matière de personnel, si ce n'est un taux de roulement de 7 %. Grâce à notre Système de management de la qualité, qui achève une deuxième année d'existence, nous avons pu continuer de rationaliser nos pratiques internes. Nous sommes résolus à poursuivre notre but dans ce domaine, et ce, en encourageant les employés à se donner des objectifs de rendement pensés en fonction des stratégies de l'organisation, les incitant ainsi à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Dans le même sens, nous avons une fois de plus engagé clients et partenaires à participer au Programme de satisfaction de la clientèle, initiative précieuse selon nous pour mesurer le rendement de notre organisme. Au cours de l'année écoulée, un sondage des unités commerciales et des programmes révèle une amélioration du rendement se situant entre 4 et 6 %. Nous sommes, certes, fiers de ces résultats, mais n'en continuons pas moins à viser plus haut.

Nous avons, en outre, réaccrédité les quatre principaux organismes d'élaboration de normes du Canada, qui se sont tous quatre montrés, encore une fois, à la hauteur dans leur domaine.

Au sein du cercle de la normalisation également, le personnel du CCN a fait preuve de compétence et de leadership. Il a su, en effet, nouer des relations en dehors du cadre de ses responsabilités d'employés de l'organisme, allant jusqu'à exercer des fonctions à l'occasion de forums internationaux. Il a consolidé les relations de longue date qu'il entretient avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et avec Industrie Canada, et établi de nouveaux partenariats avec différentes agences et ministères gouvernementaux, à savoir les ministères de l'Environnement et des Richesses naturelles de l'Ontario. Il a par ailleurs entamé des discussions avec un grand nombre d'autres agences et ministères, et a l'intention de continuer à faire connaître les avantages de la normalisation et à élargir le cercle de ses collaborateurs en faisant des exposés et en organisant des sessions d'information.

Notre organisme a fait preuve de leadership et s'est véritablement montré novateur, témoin en est la création de ses services à la fine pointe de la technologie. Nous avons, en effet, développé le service *Export Alerte!* existant et lui avons adjoint un service *AlertoNorm!* et une *Bibliothèque virtuelle* interne, autant d'attributs venant s'ajouter à la gamme croissante de nos produits électroniques d'information sur les normes.

Un tel esprit novateur, propice à la concrétisation de tous nos projets les plus ambitieux, saura nous porter vers l'avenir, agissant comme une sorte de stimulant favorable à la réalisation des buts du Canada en matière de normalisation.

Le directeur général,

Peter Clark

Survol de l'année

Au cours de l'année écoulée, le Conseil canadien des normes (CCN) s'est doté de nouveaux membres, a conclu des accords stratégiques, établi d'importants partenariats et accueilli des événements internationaux. La liste qui suit présente les principales annonces et activités de la dernière année financière.

26 avril 2002 *Le CCN annonce que le mandat de directeur général du CCN de Peter Clark a été renouvelé pour trois ans.*

5 mai 2002 *Le canadien Trevor Smith est nommé à la présidence du Comité technique de l'ISO, Management et assurance de la qualité (ISO/TC 176).*

6 mai 2002 *Pat Paladino entre au CCN pour exercer les fonctions de directeur, Évaluation de la conformité.*

15 mai 2002 *L'organisme accueille à Toronto, l'Assemblée générale de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT).*

21 mai 2002 *Il annonce que la Conférence de travail en réseau de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) se tiendra à Ottawa (Ontario) du 14 au 16 mai 2003.*

28 août 2002 *Publication dans la Gazette du Canada d'un décret selon lequel viennent s'ajouter à la liste des pays où le CCN est habilité à accréditer des organismes d'évaluation de la conformité les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).*

9 septembre 2002 *Industrie Canada annonce la nomination au Conseil du CCN de Danielle Laramée et de Daniel Gagnier.*

10 septembre 2002 *L'organisme annonce la tenue, du 12 au 14 octobre 2003 à Montréal (Québec), de la 67e Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI).*

24 septembre 2002 *Il annonce le renouvellement du mandat de Hugh Krentz à la présidence du CCN.*

14 octobre 2002 *Il célèbre la Journée mondiale de la normalisation en publiant un numéro de* CONSENSUS *consacré à l'innovation et à la technologie, présentant des articles sur l'efficacité des normes en action.*

22 octobre 2002 *Il annonce le renouvellement du mandat de Hans Konow comme membre du Conseil.*

24 octobre 2002 *Il signe l'accord multilatéral (AML) de l'Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC).*

24 octobre 2002 *Industrie Canada annonce la nomination de Charles Cipolla et de David MacKinnon comme membres du Conseil du CCN.*

7 novembre 2002 *Le CCN annonce la signature avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO) d'un accord visant l'établissement d'une confiance réciproque entre le système réglementaire de la province et le système d'accréditation volontaire de tierce partie du CCN.*

10 novembre 2002 *Il accueille à Vancouver, l'Assemblée générale 2002 de l'Asia-Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC).*

14 novembre 2002 *Il annonce la nomination d'Elva Nilsen, directrice, Commerce et affaires intergouvernementales, à la vice-présidence de l'International Accreditation Forum (IAF).*

19 novembre 2002 *Il annonce le renouvellement du mandat d'Andrei Sulzenko comme membre du Conseil.*

21 novembre 2002 *Industrie Canada annonce la nomination de David Fardy comme membre du Conseil du CCN.*

27 novembre 2002 *Le CCN accueille la première réunion du Comité pour l'harmonisation du CCN et de l'ANSI-RAB, formé pour améliorer l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) passé entre le CCN et le Programme d'accréditation national de l'American National Standards Institute (ANSI)-Registrar Accreditation Board (RAB).*

16 janvier 2003 *Il accueille à Toronto le Forum du leadership canadien organisé pour renseigner les présidents et les secrétaires des comités du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI).*

28 janvier 2003 *Industrie Canada annonce la nomination de Charles LaFlèche comme membre du Conseil du CCN.*

25 mars 2003 *Le CCN annonce le renouvellement du mandat de Suzanne Morin, de James Reichert et de Yuen Pau Woo comme membres du Conseil du CCN.*

Profil de la société

Société d'État fédérale, le Conseil canadien des normes (CCN) gère le Système national de normes (SNN) du Canada.

La normalisation consiste en l'élaboration et l'application des normes – des publications qui établissent les pratiques, les exigences techniques et les terminologies adoptées pour les produits, les services et les systèmes. Les normes permettent d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des méthodes et des produits, et constituent un élément essentiel de la technologie, de l'innovation et du commerce.

Le CCN assume diverses fonctions visant à assurer l'efficacité et le fonctionnement coordonné de la normalisation au Canada. Il représente en outre les intérêts du pays pour les questions liées aux normes tant à l'étranger qu'au sein des forums internationaux.

SA MISSION

Le Conseil canadien des normes est une société d'État fédérale investie, en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, de la mission suivante :

En vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation, le Conseil a pour mission d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :

a) d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;

b) d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;

c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes, et de voir à la bonne marche de leurs activités;

d) d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;

e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Paragraphe 4(1), *Loi sur le Conseil canadien des normes*, S.R.C., 1970, ch. 41 (1er suppl.), modifiée en 1996, ch. 24

SON PARCOURS

En 1964, le gouvernement fédéral procédait à un examen complet des activités de normalisation du Canada. Cette étude a révélé l'existence d'un certain nombre de carences dans la façon dont le pays considérait la normalisation en termes de coordination, de planification à long terme, de soutien apporté par l'industrie et le gouvernement et de participation du Canada aux activités de normalisation internationale. La réaction du gouvernement a été de créer le Conseil canadien des normes en adoptant la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, qui recevait en 1970 la sanction royale.

En 1973, le Conseil canadien des normes (CCN) accréditait quatre organismes d'élaboration de normes, dont trois sont toujours membres actifs du Système national de normes (SNN). C'est en 1980 qu'était accrédité le premier organisme de certification, accréditation suivie un an plus tard de celle des deux premiers laboratoires. En 1993, étaient accrédités les trois premiers organismes registraires de systèmes de management de la qualité. Ce fut le tour, quelques années plus tard, des organismes registraires de systèmes de management environnemental, des fournisseurs de cours de formation des auditeurs, puis des organismes de certification des auditeurs.

Le CCN s'est mis à l'ouvrage en s'efforçant de refléter la meilleure image possible du Canada au sein des organismes de normalisation internationaux tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI). Le Canada occupait en 1972 un siège au sein du Conseil de l'ISO, et voyait en 1988 son premier représentant élu à la présidence de l'Organisation.

Nous avons commencé à nous occuper d'information en 1973, année où nous avons publié notre premier livret. Après avoir entrepris en 1976 la vente des normes, l'organisme créait en

1977 ce qui allait devenir le Service d'information et de recherche.

À la suite d'une vaste consultation du public, était entreprise en 1996 une révision majeure de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. L'effectif des membres de l'instance dirigeante de l'organisme voyait son nombre diminuer pour passer de 57 à 15. Le champ d'activités du CCN allait à présent comprendre également l'environnement, les technologies de l'information, les ressources naturelles et les secteurs des services. Les amendements apportés à la Loi nous autorisaient en outre à signer des accords de reconnaissance avec nos homologues étrangers et à conseiller le gouvernement fédéral sur les aspects liés aux normes des accords commerciaux internationaux.

Ces amendements étaient suivis de l'élaboration de la Stratégie canadienne de normalisation. Dévoilée en mars 2000, cette stratégie constitue un outil d'orientation sur la façon de recourir à la normalisation pour améliorer le bien-être social et économique des Canadiens. Ses recommandations continuent à servir de base à nos plans et stratégies.

En août 2002, paraissait dans la *Gazette du Canada* un décret habilitant le CCN à accréditer les organismes d'évaluation de la conformité des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

SA STRUCTURE

LE CONSEIL

Les membres du Conseil de l'organisme sont nommés par le gouvernement fédéral et relèvent du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie. Ce Conseil comprend un maximum de 15 membres : un président, un vice-président, un représentant du gouvernement fédéral, un représentant du Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes, deux représentants du Comité consultatif des provinces et territoires et neuf du secteur privé, parmi lesquels des organismes non gouvernementaux.

LES COMITÉS CONSULTATIFS

Les Comités consultatifs du Conseil du CCN sont tels qu'ils permettent au Conseil d'avoir accès aussi bien à des conseils qu'à des renseignements et à des points de vue extrêmement divers.

Deux de ces comités, le Comité consultatif des provinces et territoires et le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes, ont été établis en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, les autres ayant été créés par le Conseil lui-même.

››› MEMBRES DU CONSEIL, ANNÉE 2002-2003

Président :
Hugh Krentz
Président-directeur général, Institut canadien de la construction en acier; directeur général, Steel Structures Education Foundation

Charles Cipolla
Président, Rockwell Automation Canada

David Fardy
Directeur général, Protrans Personnel Services Inc.

Philippe Fontaine
Consultant dans les domaines de la normalisation et de la certification

Daniel Gagnier
Vice-président principal, Affaires générales et externes, Alcan Inc.

Jacques Girard
Président, Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes
Directeur de la normalisation et de la certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow
Président et chef de la direction, Association canadienne de l'électricité

Charles LaFlèche
Président-directeur général, Momentum Healthware

Danielle Laramée
Associée, directrice de la fiscalité pour l'est du Canada, Ernst & Young

David MacKinnon
Président-directeur général, Association des hôpitaux de l'Ontario

Suzanne Morin
Avocate principale, Loi de nature réglementaire, Bell Canada

James Reichert
Président-directeur général, Science Council of British Columbia

Mark Schnell
Président, Comité consultatif des provinces et territoires
Directeur, Promotion commerciale, Saskatchewan Economic Development Corporation

Andrei Sulzenko
Sous-ministre adjoint principal, Secteur politique, Industrie Canada

Yuen Pau Woo
Vice-président à la recherche et économiste en chef, Fondation Asie Pacifique du Canada

Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC)
Il fournit au Conseil conseils et soutien dans le cadre des programmes d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité de l'organisme, notamment pour ce qui a trait aux guides, normes, activités et programmes nationaux et internationaux s'y rapportant. Les membres du CCEC sont issus des organismes de réglementation, du gouvernement fédéral, de l'industrie, des organismes d'évaluation de la conformité et du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public. Le Comité consultatif canadien du CASCO, comité de l'ISO sur l'évaluation de la conformité, relève du CCEC.

Comité consultatif sur les normes (CCNor)
Ce comité s'intéresse aux questions liées à l'élaboration des normes nationales, régionales et internationales. Il favorise grandement la participation aux travaux d'élaboration des normes, incite à un recours généralisé au Système national de normes et voit au bon fonctionnement du programme d'accréditation des organismes d'élaboration de normes du CCN. Le CCNor se compose de représentants appartenant à des organismes d'élaboration de normes, des organismes de réglementation, au gouvernement fédéral, à l'industrie, au Comité national du Canada de l'ISO, au Comité national du Canada de la CEI et au Comité sur les intérêts des consommateurs et du public.

Comité consultatif sur le commerce (CCCom)
Ce comité traite des questions liées au commerce interprovincial et international, dont des accords commerciaux tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les membres du CCCom sont issus des organismes d'évaluation de la conformité, du gouvernement fédéral, de l'industrie et d'autres comités consultatifs du Conseil. Le Comité consultatif canadien du DEVCO, comité de l'ISO sur les questions relatives aux pays en développement, relève du CCCom.

Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)
Le CNC/CEI représente le Canada au sein de la CEI. Il gère les activités des 113 comités canadiens qui participent aux travaux techniques de la CEI. Les travaux de ce comité vont dans le sens des activités nationales à travers les caractéristiques de chacun de ses membres. Les membres du CNC/CEI représentent l'industrie, les organismes d'élaboration de normes, le gouvernement fédéral, les organismes de réglementation de l'électricité, le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public et le Comité consultatif des provinces et territoires.

Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO)
Le CNC/ISO est composé de Canadiens qui participent aux travaux des comités de régie de l'ISO. Il gère les travaux de 315 comités représentant le Canada au sein de comités techniques de l'ISO. Ses membres sont issus de l'industrie, des organismes d'élaboration de normes, du gouvernement fédéral, du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public et du Comité consultatif des provinces et territoires.

Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP)
Ce comité s'occupe des questions intéressant les consommateurs et de questions sociales, notamment celles liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Ses membres représentent les consommateurs, les organismes voués à la protection de l'environnement, les syndicats, le monde de l'enseignement, les organismes de santé et de sécurité du travail, les organismes d'élaboration de normes et le gouvernement fédéral. Le Comité consultatif canadien du COPOLCO, comité de l'ISO sur la politique en matière de consommation, relève du CICP.

Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT)
Ce comité examine les questions de normalisation vues sous l'angle des gouvernements provinciaux et territoriaux. Il favorise la collaboration et la communication entre les provinces, les territoires et le Conseil canadien des normes et incite les gouvernements provinciaux et territoriaux à participer aux travaux du Système national de normes. Le CCPT se compose de représentants nommés par chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN)
Ce comité examine les questions de normalisation vues sous l'angle des organismes d'élaboration de normes (OEN) accrédités par le CCN. Il favorise en outre la collaboration et la communication entre les OEN et le CCN. Les membres du CCOEN sont nommés par les organismes d'élaboration de normes accrédités.

RÉGIE DE LA SOCIÉTÉ

L'instance dirigeante du CCN trace l'orientation stratégique de l'organisme en assurant l'exercice du mandat confié au Conseil et en fixant les objectifs touchant à la régie. Ces travaux comprennent l'accréditation des organismes d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, l'approbation de normes soumises à titre de Normes nationales du Canada (NNC), l'adoption de politiques susceptibles d'appuyer les programmes et services du CCN, et l'approbation des budgets et des états financiers vérifiés. Le Conseil du CCN élabore en étroite collaboration avec le

directeur général et la direction les plans et stratégies appropriés.

Pour améliorer les pratiques de gestion du risque, le CCN a entrepris les différents audits du Système de management de la qualité (SMQ) et les audits internes de chacune des directions, les premiers étant réalisés une fois par année, les seconds une fois tous les trois ans selon un plan triennal présenté par les auditeurs externes du CCN. Ce sont le Comité de régie de la société et le Comité de vérification du CCN qui en examinent les résultats.

La composition du Conseil a été radicalement modifiée au cours de l'année financière écoulée, avec l'arrivée de six nouveaux membres et le renouvellement du mandat de certains autres. Cette modification permet de renouveler la vision des choses, de profiter de l'expérience de nouvelles personnes et de nouvelles approches dans la réalisation des travaux du Conseil tout en garantissant la représentation des intérêts en jeu. Les critères de sélection des membres adoptés par le CCN ont joué un rôle important dans la présentation des candidatures recommandées auprès du Bureau du ministre de l'Industrie.

Comité de régie de la société

Le Comité de régie de la société du Conseil du CCN gère le fonctionnement du Conseil et de ses Comités consultatifs. Ses fonctions et responsabilités consistent en l'examen et l'approbation des responsabilités, des objectifs et du rendement du directeur général, des responsabilités et des objectifs du président, l'examen des lignes directrices régissant les conflits d'intérêts, de la structure et des attributions des Comités consultatifs du CCN, du rendement du Conseil et de ses comités et en celui du processus suivi par le Conseil pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités. Les membres de ce Comité s'assurent en outre que l'organisme demeure informé des questions de régie nouvelles qui doivent être considérées par le Conseil.

En 2002-2003, le Comité de régie de la société a mené à bien les activités suivantes :

- Examiné et recommandé les candidatures présentées pour devenir membre du Conseil et surveillé le nombre de sièges vacants et de mandats à renouveler;
- Modifié la façon d'initier les nouveaux membres (sous forme de séances d'orientation);
- Revu les rôles et responsabilités des membres du Conseil qui participent aux travaux des comités consultatifs du CCN;
- Revu le processus d'appel du CCN et les politiques concernant les programmes d'accréditation;
- Amélioré la communication avec les membres du Comité de vérification en prévoyant la tenue d'une réunion annuelle commune au cours de laquelle seront abordées les questions d'intérêt mutuel et évité les domaines où il pourrait y avoir double emploi;
- Examiné les lignes directrices sur les conflits d'intérêts concernant les procédures de vote;
- Examiné les constatations consignées au terme des audits des Systèmes de management de la qualité (SMQ);
- Examiné la proposition de mise à jour de la Stratégie canadienne de normalisation;
- Examiné les objectifs et le rendement du directeur général.

Comité de vérification

Le Comité de vérification du Conseil supervise la gestion financière de l'organisme. Ses responsabilités comprennent l'examen et la formulation de recommandations sur les composantes financières du Plan d'entreprise (plan opérationnel quinquennal) et du rapport annuel (états financiers vérifiés), du budget annuel des dépenses et des investissements et des états financiers trimestriels. Les membres sont également chargés d'évaluer l'efficacité des contrôles internes et des domaines de risque ou d'exposition éventuelle et de faire des recommandations, d'examiner toute vérification ou tout examen spécial interne, de prodiguer de conseils au Conseil et de se tenir au courant des réponses adoptées par la direction sur le contenu de ces plans et rapports.

En 2002-2003, le Comité de vérification du Conseil a mené à bien les activités suivantes :

- Examiné le budget annuel du CCN, le plan opérationnel quinquennal (composante financière du Plan d'entreprise) et les états financiers vérifiés et recommandé au Conseil de les approuver;
- Examiné les rapports financiers trimestriels et les dépenses de l'organisme;
- Examiné le plan triennal de vérification interne proposé par des vérificateurs indépendants et les résultats subséquents de la première mission de vérification interne;
- Assisté à un exposé sur les politiques et contrôles financiers du CCN;
- Examiné les activités à recouvrement de coûts liées aux programmes d'accréditation du CCN;

»» STRUCTURE DU CCN, CONSEIL ET COMITÉS COMPRIS

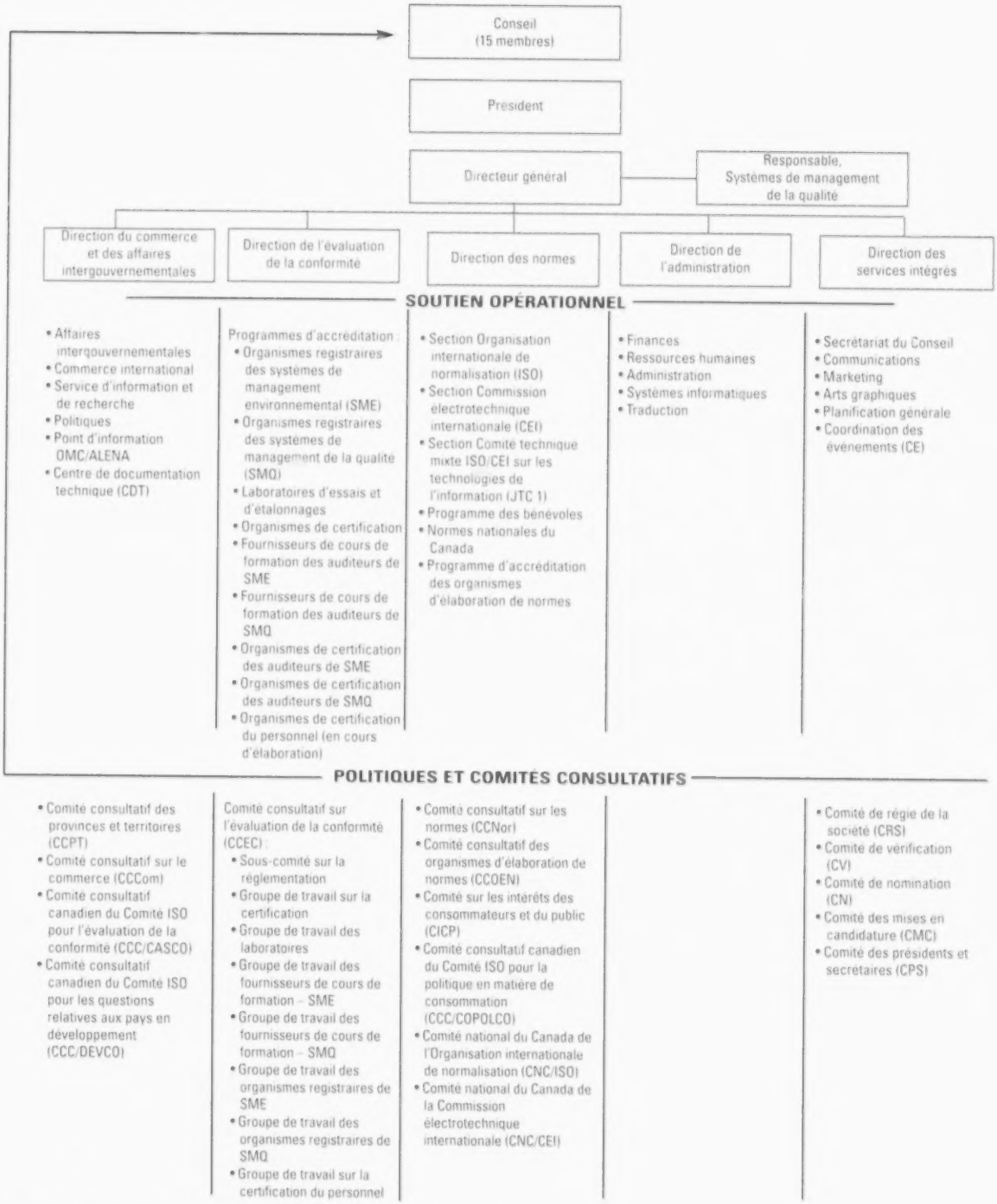
Conseil
(15 membres)
Président
Directeur général
Responsable,
Systèmes de management
de la qualité
Direction du commerce et des affaires intergouvernementales
Direction de l'évaluation de la conformité
Direction des normes
Direction de l'administration
Direction des services intégrés
SOUTIEN OPÉRATIONNEL
• Affaires intergouvernementales
• Commerce international
• Service d'information et de recherche
• Politiques
• Point d'information OMC/ALENA
• Centre de documentation technique (CDT)
Programmes d'accréditation :
• Organismes registraires des systèmes de management environnemental (SME)
• Organismes registraires des systèmes de management de la qualité (SMQ)
• Laboratoires d'essais et d'étalonnages
• Organismes de certification
• Fournisseurs de cours de formation des auditeurs de SME
• Fournisseurs de cours de formation des auditeurs de SMQ
• Organismes de certification des auditeurs de SME
• Organismes de certification des auditeurs de SMQ
• Organismes de certification du personnel (en cours d'élaboration)
• Section Organisation internationale de normalisation (ISO)
• Section Commission électrotechnique internationale (CEI)
• Section Comité technique mixte ISO/CEI sur les technologies de l'information (JTC 1)
• Programme des bénévoles
• Normes nationales du Canada
• Programme d'accréditation des organismes d'élaboration de normes
• Finances
• Ressources humaines
• Administration
• Systèmes informatiques
• Traduction
• Secrétariat du Conseil
• Communications
• Marketing
• Arts graphiques
• Planification générale
• Coordination des événements (CE)
POLITIQUES ET COMITÉS CONSULTATIFS
• Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT)
• Comité consultatif sur le commerce (CCCom)
• Comité consultatif canadien du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CCC/CASCO)
• Comité consultatif canadien du Comité ISO pour les questions relatives aux pays en développement (CCC/DEVCO)
Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC) :
• Sous-comité sur la réglementation
• Groupe de travail sur la certification
• Groupe de travail des laboratoires
• Groupe de travail des fournisseurs de cours de formation – SME
• Groupe de travail des fournisseurs de cours de formation – SMQ
• Groupe de travail des organismes registraires de SME
• Groupe de travail des organismes registraires de SMQ
• Groupe de travail sur la certification du personnel
• Comité consultatif sur les normes (CCNor)
• Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN)
• Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP)
• Comité consultatif canadien du Comité ISO pour la politique en matière de consommation (CCC/COPOLCO)
• Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO)
• Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)
• Comité de régie de la société (CRS)
• Comité de vérification (CV)
• Comité de nomination (CN)
• Comité des mises en candidature (CMC)
• Comité des présidents et secrétaires (CPS)

- Examiné la stratégie du CCN en matière de technologies de l'information;
- Examiné les progrès accomplis et les résultats finaux des Indicateurs critiques de rendement (ICR);
- Examiné les budgets prévus pour l'accueil des réunions internationales.

COMITÉ DE NOMINATION

Le Comité de nomination du Conseil fixe la date des réunions en fonction du calendrier prévu pour l'examen des mises en candidature et les recommandations de candidats désireux d'appartenir à un comité consultatif du CCN s'occupant de la politique relative aux normes (à l'échelon national et international), du commerce, de l'évaluation de la conformité et de l'intérêt des consommateurs et du public. Il a pour mandat d'assurer une répartition des intérêts qui permette à ces comités de fonctionner de façon à la fois efficace et efficiente. Le Comité se compose de membres du Conseil et d'employés et organisé de façon à ce que les points de vue et intérêts soient équitablement répartis entre les personnes désignées pour siéger.

LE PERSONNEL

Les stratégies et politiques établies par le Conseil sont mises en œuvre par un effectif de 86 employés, qui travaillent à Ottawa, dans les bureaux de l'organisme.

Directeur général : ***Peter Clark***

Direction de l'administration
Trésorier, directeur de l'administration : ***Rick Parsons***

La Direction de l'administration fournit au CCN des services administratifs et de gestion. Parmi ces fonctions, notons les finances, l'administration, les ressources humaines, les sytèmes informatiques et la traduction.

Direction de l'évaluation de la conformité
Directeur : ***Pat Paladino***

Cette Direction gère les programmes d'accréditation du CCN pour les organismes d'évaluation de la conformité, c'est-à-dire pour les laboratoires d'essais et d'étalonnages, les organismes de certification, les organismes registraires de systèmes de management de la qualité, les organismes registraires de systèmes de management environnemental, les fournisseurs de cours de formation des auditeurs et les organismes de certification des auditeurs.

Direction des services intégrés
Directrice : ***Sandra Watson***

La Direction des services intégrés procure au Conseil et à ses Comités consultatifs un soutien en matière de secrétariat. Elle coordonne en outre la planification générale et le processus de rapports, et offre à l'organisme des services de marketing et de communication.

Direction du Commerce et des affaires intergouvernementales
Directrice : ***Elva Nilsen***

Cette Direction s'occupe de la recherche en matière de normalisation, encourage le recours des gouvernements et des organismes de réglementation aux systèmes de normes et coordonne les activités du CCN visant à soutenir le commerce international. Elle consiste en une unité des politiques, un Service d'information et de recherche, un Centre de documentation technique et en un Point d'information OMC/ALENA.

Direction des normes
Directeur : ***Kevin McKinley***

Cette Direction gère la participation du Canada aux activités de l'ISO, de la CEI, des organismes régionaux de normalisation et le Programme des bénévoles. Elle approuve les Normes nationales du Canada et gère le programme d'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes.

LES ACTIVITÉS

Le Conseil canadien des normes réalise ses travaux dans trois domaines principaux.

Élaboration des normes
Le CCN accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. (L'accréditation est le moyen de vérifier si une organisation possède la compétence nécessaire pour s'acquitter d'une fonction particulière. Les programmes d'accréditation du CCN s'appuient sur des normes et guides reconnus partout dans le monde.)

Les organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada. Pour une norme, cette désignation indique qu'elle est officiellement devenue norme canadienne dans un domaine particulier. Cela veut dire également que le processus d'élaboration qui est à l'origine de cette norme répond à certains critères spécifiques. Les Normes nationales du Canada peuvent avoir été élaborées au Canada ou être issues de l'adoption de normes internationales auxquelles ont été ou non apportées des modifications.

Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux activités de l'ISO et de la CEI, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de

normalisation régionaux. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application de normes internationales.

Évaluation de la conformité

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité :

- les organismes de certification des produits;
- les laboratoires d'essais et d'étalonnages;
- les organismes registraires de systèmes de management;
- les organismes de certification des personnes;
- les fournisseurs de cours de formation des auditeurs;
- les organismes de certification des auditeurs.

Le CCN est également membre d'un certain nombre d'organisations qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité.

Commerce et affaires intergouvernementales

Le CCN informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux sur les normes et l'évaluation de la conformité liés aux aspects des politiques commerciales et réglementaires. Il a entre autres pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au SNN dans les activités réglementaires et la négociation des accords commerciaux.

À travers son site Web, son Service d'information et de recherche et son Centre de documentation technique, il met à la disposition des Canadiens une information, la plus complète et la plus actuelle possible, sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le CCN sert en outre de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA).

»» RELATIONS ENTRETENUES AVEC LE RESTE DU MONDE

Le Conseil canadien des normes travaille en étroite collaboration avec ses homologues des Amériques, des pays côtiers du Pacifique et des autres régions du monde. Dans le tableau suivant, vous trouverez le nom des organismes avec lesquels le CCN demeure en relations étroites et celui des organisations dont il est membre :

Scène internationale	Scène régionale
• Organisation internationale de normalisation (ISO) • Commission électrotechnique internationale (CEI)	• Pacific Area Standards Congress (PASC) • Pan American Standards Commission (COPANT) • Asia-Pacific Steering Group (de la CEI)
• International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) • International Accreditation Forum (IAF)	• Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) • Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC) • Comité nord-américain d'étalonnage (CNAE) • Pacific Accreditation Cooperation (PAC) • European Cooperation for Accreditation (EA) • The Southern African Development Community (SADC) • US National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA)
• Organisation mondiale du commerce (OMC)	• Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) • Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

Cadre d'exploitation et contexte

En tant qu'organisme chargé de diriger le Système national de normes (SNN), le Conseil canadien des normes (CCN) agit dans un milieu stimulant, qui lui donne l'élan suffisant pour trouver une solution aux nombreuses questions nationales et internationales, à savoir les conditions économiques, des solutions normatives toujours renouvelées dans le domaine de la normalisation, les changements démographiques, les nouvelles technologies de l'information, l'environnement, etc. Il est amené à innover, que ce soit pour améliorer et accélérer la prestation des services, pour trouver d'autres intéressés que pour faire valoir la position du Canada sur la scène mondiale.

CONSIDÉRATIONS INTERNATIONALES

Une grande partie du mandat du CCN consiste à favoriser le processus d'élaboration des normes internationales, à proposer des solutions à l'échelle mondiale dans le domaine des services d'accréditation et à faciliter la participation du Canada à la normalisation internationale et aux aspects touchant aux échanges. Cette participation exige de l'organisme qu'il s'assure que certains intérêts bien précis du SNN soient effectivement représentés sur la scène internationale.

Les normes internationales reflètent généralement les intérêts des pays qui participent à leur élaboration. Les régions dont les intérêts variés sont fortement représentées, à savoir l'Europe, peuvent influer efficacement sur le choix des technologies et méthodes proposées dans les textes des normes internationales. S'il veut s'assurer de la constante prise en compte des intérêts du Canada, le CCN doit bien représenter le pays au sein d'un certain nombre d'organismes et de comités internationaux et régionaux et participer aux accords commerciaux tant internationaux que régionaux. Dans ce but, et pour aider les pays en développement, le Canada poursuit les efforts entrepris pour faire en sorte qu'on accorde sur la scène internationale une importance égale aux approches globales applicables.

Pour participer activement au processus de normalisation internationale, il faut disposer à la fois des ressources humaines, dévouées, et financières nécessaires. Si le CCN veut que son accréditation soit reconnue partout dans le monde, il doit s'adapter aux conditions internationales, c'est-à-dire incorporer de nouveaux guides internationaux à ses programmes existants sans pour cela interrompre ces derniers. Il doit offrir toujours le même service d'accréditation professionnel dans les délais exigés à une clientèle dont le territoire géographique prend régulièrement de l'importance, tout en continuant à soutenir les agences internationales; il doit, en outre, dans le cadre des règlements de l'Organisation mondiale du commerce, appuyer les positions nationales en matière de normalisation qui tiennent compte des besoins d'un nombre croissant d'intéressés.

RÉGIONALISATION

L'existence de consortiums régionaux ajoute à la complexité du contexte au sein duquel sont menées les activités de normalisation. En créant des alliances régionales, chacun des pays considérés est souvent susceptible d'exercer une plus grande influence sur la scène internationale qu'il ne pourrait le faire à titre individuel et donc de réaliser ses objectifs en matière de commerce. Ce genre d'ententes a parfois tendance à compliquer les procédures imposées aux exportateurs canadiens comme à ceux du monde entier. Le développement de ces accords régionaux représente un autre défi : assurer la compatibilité avec les exigences internationales, tout en laissant place aux différences régionales normales.

Membre de plusieurs organisations régionales, le CCN comprend qu'il est nécessaire que toutes les régions du monde apportent leur contribution et soient mieux représentées. Tout comme un grand nombre de ses partenaires internationaux, il cherche à développer un système d'accréditation mondial et à encourager la participation efficace de ces régions (p. ex. le PASC, la COPANT) aux programmes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Il continue à favoriser le recours à des normes et à des processus d'évaluation de la conformité harmonisés, car il estime que toutes les nations participantes, y compris les alliances commerciales régionales, y tireront des avantages certains qui leur permettront de réaliser leurs objectifs en matière de normalisation.

SCÈNE NATIONALE – PARTENAIRES ET PARTICIPANTS

La création de partenariats liant le CCN à des personnes comme à des organisations étant une composante importante de ses activités; le Canada a besoin de cerveaux pour faire avancer les travaux de normalisation. De ces partenariats, il attend la découverte de moyens novateurs permettant de trouver des solutions à la fois rapides et rentables.

Chacun des partenaires du CCN joue un rôle essentiel au sein des comités canadiens et internationaux. Un sondage (*Phase 5, Consultation 2001*) réalisé auprès des bénévoles du CCN, a révélé que plus de 75 % des personnes participant aux travaux des comités du CCN sont à ce titre depuis plus de 10 ans au service de l'organisme. Chaque fois qu'un membre quitte un comité, on manque de bénévoles pour le remplacer. Tentant de régler ce problème, les responsables du Programme des bénévoles du CCN se sont fixé comme priorité le recrutement des membres et leur formation.

Il est également indispensable pour le CCN de savoir communiquer et collaborer efficacement avec les partenaires et intéressés du SNN. Les ministères et agences gouvernementaux de tous les niveaux, de même que les associations de l'industrie, les groupes de consommateurs, les ONG et autres organisations s'occupant de politiques, procurent l'information et les conseils indispensables au sujet de nombreuses questions liées à la normalisation. De leur côté, le Service d'information et de recherche, le Point d'information de l'OMC/ALENA et le Centre de documentation technique doivent procurer des produits et services d'information continuant à répondre aux besoins des intéressés que sont les partenaires stratégiques et les clients. Par ailleurs, le dynamisme et le dévouement des membres des Comités consultatifs sont un élément tout aussi important des relations du CCN avec les membres du SNN. Cultiver de telles relations est pour le CCN un défi permanent.

LE SOCIAL, LA SÉCURITÉ ET LA RÉGLEMENTATION

Dans le discours du Trône prononcé en 2002, le gouvernement fédéral encourageait le recours à la réglementation intelligente, dans le cadre de son programme à long terme d'innovation et de réforme réglementaire; il se proposait ainsi de trouver des solutions de rechange à la réglementation traditionnelle. Grâce aux partenariats établis avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le CCN peut proposer des options valables pour réduire la charge réglementaire qui pèse sur les entreprises comme sur les particuliers.

Le CCN travaille déjà en collaboration étroite avec des organismes de réglementation tels que Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et les ministères de l'Environnement et des Richesses naturelles de l'Ontario, etc.

Il collabore avec l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE), notamment dans le domaine de l'analyse de l'eau; les deux partenaires cherchent à sensibiliser les Canadiens à l'importance des normes dans la protection de la santé et de la sécurité publiques.

Le vieillissement de la population (tendance démographique), le changement climatique et la responsabilité sociale des entreprises sont autant de questions qui donnent lieu à de nouvelles exigences pour la société et l'industrie canadiennes. Le CCN, agissant par l'intermédiaire du SNN, doit répondre à ces demandes au moyen d'un vaste programme de consultation. Si une telle approche est en soi un défi, celui de la vitesse de livraison, l'ensemble de ces tendances se révéleront pour le SNN des occasions intéressantes dans le cadre de son programme de solutions axé sur les normes.

CONDITIONS DU MARCHÉ ET STRATÉGIES

Dans ce marché qui varie au rythme des changements technologiques, on exige constamment davantage des services du CCN, par exemple des solutions d'avant-garde dans le domaine de la normalisation susceptibles de convenir aux technologies, nouvelles et modifiées. Il est également difficile de tenir compte dans ces solutions des orientations de ces nouveaux marchés.

Il existe, en réalité, en dehors du Système national de normes (SNN), des groupes professionnels et des consortiums qui élaborent des normes. Pour favoriser le progrès et l'innovation, le CCN doit continuer à encourager les travaux du SNN au sein des industries nouvelles, pour pouvoir recruter de nouveaux membres dans des domaines non traditionnels et être prêt à adapter le système aux besoins de ces nouveaux intéressés.

Comme dans le milieu du travail on a de plus en plus recours aux technologies de l'information, les organismes internationaux d'élaboration de normes ont délaissé le papier comme mode de communication. Pour répondre aux besoins du marché, le CCN et ses partenaires doivent modifier en conséquence pour tous les intéressés leurs processus de récupération, d'entreposage, de distribution, de consultation, de saisie et de transmission de leurs plus de 40 000 documents par année.

La clientèle du Conseil canadien des normes, qui comprend les gouvernements, les petites et moyennes entreprises (PME), les exportateurs et les universitaires, doit recevoir des renseignements actuels et exacts sur lesquels fonder leurs décisions d'affaires, choisir leurs règlements et baser leurs

projets de recherche. C'est pourquoi, les services d'information du CCN doivent continuer à répondre aux exigences changeantes d'une clientèle de base variée.

Les intéressés de l'industrie savent que pour demeurer concurrentiels ils doivent pouvoir s'adapter aux exigences du marché. Ces derniers, qui fournissent au SNN un financement et une expertise technique importants, exigent en retour du CCN qu'il sache s'adapter à leurs exigences.

Il y a une autre raison pour laquelle le CCN doit se montrer adaptable. En effet, ses clients sont au courant de toutes les possibilités existantes en matière de services d'évaluation de la conformité. Les pressions commerciales poussent en outre les entreprises canadiennes à rationaliser leurs accréditations, c'est-à-dire à en réduire le nombre. Le CCN doit aller au-devant des besoins particuliers du Canada, tout en entretenant des relations internationales solides, susceptibles de servir les intérêts commerciaux du Canada et ceux de ses entreprises.

Compte tenu du besoin actuel d'élaborer de nouveaux programmes au moment opportun et de trouver un moyen de les faire connaître à la clientèle potentielle, le CCN doit prouver aux organismes de réglementation, tant fédéraux que provinciaux et territoriaux, que ses programmes servent bien le public.

»» ACCUEIL DES PAYS DU MONDE

En 2002-2003 :

Mai 2002 :	Assemblée générale de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT), à Toronto; réunions du comité de direction de l'IAF et de l'ILAC, à Vancouver
Juin 2002 :	Sous-comité technique de l'ISO sur les produits plats laminés en continu (TC 17/SC 12), à Montréal; Comité d'études de la CEI sur les technologies des piles à combustible (CE 105) et Comité technique de l'ISO sur les technologies de l'hydrogène (TC 197), à Montréal
Septembre 2002 :	Comité technique de l'ISO sur la qualité de l'air (TC 146), à Toronto; Sous-comité de la CEI sur les lits d'hôpitaux (SC 62D/JWG 3), à Ottawa; Comité d'études de la CEI sur les matériels et systèmes électriques ferroviaires (CE 9), à Québec
Novembre 2002 :	Assemblée générale de l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC), à Vancouver; Comité technique de l'ISO sur les panneaux à base de bois (TC 89), à Ottawa; Comité technique de l'ISO sur les structures en bois (TC 165), à Ottawa; Comité technique de l'ISO sur les plastiques (TC 61), à Québec
Mars 2003 :	Sous-comité technique de l'ISO sur les robots pour environnement de fabrication (TC 184/SC 2), à Toronto

Projets d'accueil :

Mai 2003 :	Conférence de travail en réseau de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Ottawa
Octobre 2003 :	Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI), à Montréal
Mai 2004 :	Pacific Area Standards Congress (PASC), à Vancouver
Mai 2005 :	Comité ISO pour la politique en matière de consommation (COPOLCO); lieu à déterminer

Fonctionnement de la société et rapports par secteur d'activité

Les objectifs opérationnels et les indicateurs de rendement du Conseil canadien des normes (CCN), extraits de son Plan stratégique de 3 à 5 ans, sont présentés chaque année dans le Plan d'entreprise. C'est la Stratégie canadienne de normalisation (SCN), dont la diffusion officielle a eu lieu en mars 2000, qui a servi de base dans la préparation de ces deux documents, et c'est sur elle qu'on s'appuie pour décider de l'orientation actuelle de l'organisme. Le Plan stratégique et les 23 propositions de la SCN ayant été mis en œuvre, le CCN peut au cours de l'année financière (AF) 2003-2004 se livrer entièrement à la révision de ses orientations stratégiques, dans son intérêt comme dans celui du Système national de normes (SNN) qu'il gère.

Le nombre de propositions de mise en œuvre contenues dans la SCN et dans le Plan stratégique 2001-2004 du CCN, allié aux objectifs opérationnels et aux indicateurs de rendement précisés dans le Sommaire du Plan d'entreprise de l'AF 2002-2003, rend un peu difficile la présentation dans le présent rapport de l'ensemble des activités du CCN. Pour rendre plus cohérent le rapport entre le rendement prévu et les résultats obtenus, l'organisme a l'intention de réduire à l'avenir le nombre d'éléments stratégiques énoncés dans son Plan d'entreprise. Nous ne considérons dans ce rapport que certains objectifs, stratégies et indicateurs de rendement majeurs.

RAPPORT D'ÉTAPE

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE CANADIENNE DE NORMALISATION :

1.	Créer et maintenir un cadre de travail pour l'élaboration des positions nationales	●
2.	Établir un mandat plus large pour les comités techniques du CNC/ISO et du CNC/CEI	●
3.	Assumer le leadership de l'élaboration de normes internationales pour le commerce électronique	●
4.	Rallier les pays en développement à l'effort de normalisation international	●
5.	Concevoir, mettre en œuvre et maintenir les procédés servant à décider des priorités en matière de normalisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des autres enjeux sociaux	●
6.	Développer et maintenir la capacité de rédaction, d'analyse et de diffusion de la politique afférente aux normes	●
7.	S'assurer que le processus de rédaction des normes appuie les objectifs de la politique sociale	●
8.	Travailler en faveur d'un système global d'accréditation	●
9.	Déterminer et communiquer aux intervenants les objectifs et stratégies sous-jacents aux Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) sur le commerce	●
10.	Examiner le recours à des pratiques équivalentes d'évaluation de la conformité	●
11.	Renforcer l'infrastructure métrologique du Canadare	●
12.	Promouvoir l'utilisation du Système national de normes (SNN)	●
13.	Associer les industries naissantes à l'activité de normalisation	●
14.	Examiner et évaluer les normes du système de management	●
15.	Mettre en place une porte d'accès Web pour le SNN	○
16.	Appuyer l'Accord sur le commerce intérieur (ACI)	●
17.	Faire des normes et de l'évaluation de la conformité des sujets de politique publique	●
18.	Recourir à des systèmes de management de la qualité (SMQ) et de management de l'environnement (SME) pour réaliser les objectifs de la politique publique	●
19.	Informer de la valeur des normes environnementales	●
20.	Recourir à des mécanismes de financement novateurs	●
21.	Mettre en place un programme de bénévoles	●
22.	Susciter une participation sectorielle stratégique	●
23.	Faciliter la contribution des consommateurs à l'ALENA	●

● = fait ◐ = en cours ○ = sans objet

Source : Rapport d'étape provisoire présenté au Conseil le 31 mars 2002

»» Activités de la société

De toutes les propositions de mise en œuvre de la SCN, celle intitulée **Promouvoir l'utilisation du Système national de normes (SNN)** est l'objectif commun qu'on retrouve dans tous les projets du CCN. L'organisme s'efforce sans cesse de trouver une façon novatrice de mieux faire connaître le SNN, au Canada comme partout ailleurs dans le monde, en donnant de ce dernier une image favorable. Il espère, en accueillant des événements régionaux et internationaux importants (page 15), obtenir du Canada qu'il appuie davantage ces organismes tout en s'y faisant mieux représenter. L'idée a déjà germé d'organiser une 2e conférence du SNN pour y réunir les intéressés. Ce projet doit être présenté au début de l'AF 2003-2004 à l'instance dirigeante de l'organisme.

L'amélioration continue, tel est l'objectif que s'est donné le CCN pour ses activités opérationnelles et commerciales. Il a, au cours de l'AF 2002-2003, mobilisé toutes les forces de

Les indicateurs de rendement :
»» SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Le CCN a, au cours de l'année financière 2002-2003, réalisé une fois de plus un sondage auprès d'une partie de la clientèle de base (une année sur deux) pour savoir dans quelle mesure cette clientèle est satisfaite. La satisfaction est mesurée sur une échelle de 0 à 5, la cote 0 correspondant à « non satisfait » et la cote 5 à « très satisfait ».

Unité commerciale ou Programme	Premier sondage	Cote (sur 5)	Dernier sondage	Cote (sur 5)	Différence en %	Prochain sondage	Objectif
Clientèle du Service d'information et de recherche*	Septembre 2000	3,73	Septembre 2002	3,84	+ 3 %	AF 2004-2005	3,84 + 3 %
Clientèle du Point d'information	Septembre 2000	3,80	Septembre 2002	3,92	+ 4 %	AF 2004-2005	3,92 + 2 %
Organismes registraires de systèmes de management	Septembre 2000	2,97	Mars 2003	2,90	- 1 %	AF 2004-2005	2,97 + 5 %
Organismes de certification	Octobre 2000	3,72	Décembre 2002	3,95	+ 6 %	AF 2004-2005	3,95 + 3 %
Visiteurs du site Web	Décembre 2000	3,35	Décembre 2000	3,35	s.o.	AF 2003-2004	3,35 + 5 %
Laboratoires (PALCAN)	Juillet 2001	3,59	Juillet 2001	3,59	s.o.	AF 2003-2004	3,59 + 3 %
Bénévoles qui élaborent des normes	Septembre 2001	3,50	Septembre 2001	3,50	s.o.	AF 2003-2004	3,50 + 4 %

**comprend une partie de la clientèle du Centre de documentation technique*
Source : Rapports des résultats – Phase 5 des sondages sur la satisfaction de la clientèle

son organisation, à qui il a confié l'évaluation, l'amélioration et la rationalisation de ses activités. Les innovations qui en ressortent dans ce domaine se situent au sein de l'infrastructure et s'expriment dans les changements technologiques.

Le nom de l'organisme a même été, en juin 2002, cité en exemple dans une étude de cas portant sur la collaboration électronique, intitulée *Timely Response Spreads Canadian Influence* (parue dans le numéro de juin 2002 de Transform Magazine). On y décrivait l'organisme comme étant au sein du gouvernement et des entreprises majeures un exemple de recours efficace aux logiciels de collaboration. Il prévoit, au cours de l'année à venir, de procéder à la mise à niveau de ces outils de collaboration, faisant l'acquisition de programmes visant à faciliter les « réunions électroniques ».

Dans le cadre du Système de management de la qualité (SMQ) de l'organisme, système parvenu à sa deuxième année de mise en œuvre, les services du CCN ont mené neuf audits internes et ses directions s'efforcent toutes de concevoir la documentation et les procédures adaptées aux pratiques en matière de qualité susceptibles d'améliorer le service à la clientèle.

Au cours de l'année écoulée, on a procédé à l'ajustement des principaux indicateurs de rendement (PIR) pour être plus à même de mesurer le rendement et permettre à l'organisme de prendre des décisions éclairées dans ses activités commerciales. Dans un domaine apparenté, le CCN a révisé les processus de planification commerciale de ses directions. Il a une fois de plus encouragé le personnel à concevoir des objectifs de rendement correspondant le plus possible aux facteurs qu'ils maîtrisent et à se soucier des aspects extérieurs susceptibles d'agir sur leur aptitude à répondre aux attentes.

Les sondages sur la satisfaction de la clientèle réalisés au cours de l'AF 2002-2003 ont été utiles à l'organisme. Le questionnaire y comprenait aussi bien des questions standard adressées à toute la clientèle du CCN que des éléments personnalisés propres à chacun des secteurs d'activité. En s'appuyant sur le modèle conçu en 2000, on a sondé tout au long de l'année financière (voir page 17) la clientèle du Service d'information et de recherche (y compris celle du Centre de documentation technique), du Point d'information, des organismes registraires de systèmes de management et des organismes de certification.

Le CCN a continué à chercher de nouvelles façons de diffuser l'information liée aux normes et à étendre le champ de ses contacts avec les intéressés.

Pour faire connaître la normalisation à l'échelle du Canada et attirer de nouveaux partenaires et participants susceptibles de contribuer aux travaux du SNN, le CCN prépare actuellement une présentation générale sur notre système national, qui sera accompagnée de commentaires. Celle-ci se présentera sous forme de trousse et de quatre modules complémentaires portant sur les intérêts des consommateurs, des organismes de réglementation et des petites et moyennes entreprises (PME).

Le CCN a en outre consigné un grande nombre d'exemples de normes appliquées, qu'il a publié dans son site Web sous le titre « Modèles de réussite », témoignant de l'utilité et

»» LES CHIFFRES

Recettes

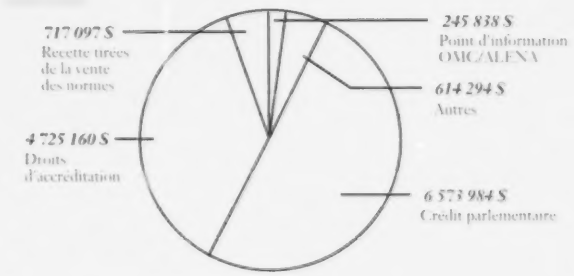

Total des recettes : **12 876 373 $**

Dépenses

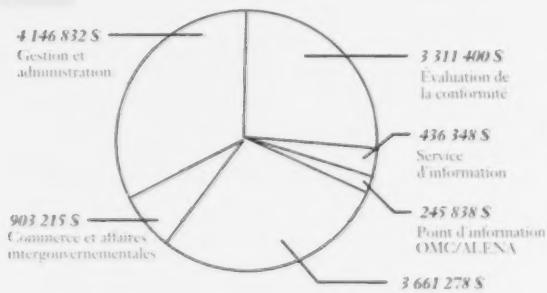

Total des dépenses : **12 704 911 $**

des avantages des normes et des activités associées, c'est-à-dire du rôle qu'elles jouent au Canada pour assurer la qualité, la performance et de leur importance dans l'innovation technologique (domaine des biens et services).

Les normes se situent au cœur même du Système national de normes. C'est ainsi que le CCN vient de prolonger son contrat de vente des normes, signé avec Information Handling Services (IHS), en vertu duquel ces derniers sont le distributeur canadien exclusif des normes internationales. Le CCN a, de concert avec IHS, l'intention d'envisager au cours de l'AF 2003-2004 la possibilité de rendre plus intéressante la boutique Internet qui dessert le marché intérieur.

La poursuite d'un des objectifs de la SCN ne donnera pas les résultats escomptés. Il s'agit du besoin de concevoir un portail Web pour le Système national de normes. À la suite d'une analyse environnementale, commandée dans le cadre de ce projet, qui a révélé que les intéressés n'étaient pas prêts à donner le feu vert dans ce domaine, le CCN a décidé de reconsidérer cet aspect. Il a, en effet, entrepris à la place de réaménager son site Web, en y insérant des éléments de portail, et compte pouvoir l'ouvrir au public dans le courant de l'AF 2003-2004.

Les indicateurs de rendement :
»» EN MATIÈRE DE NORMES, LE CANADA SE MET À L'HEURE MONDIALE

Proportion de normes ISO/CEI adoptées et adaptées devenues Normes nationales du Canada (NNC) :

AF 2000-2001 : 61,4 % des 207 normes approuvées
AF 2001-2002 : 85 % des 160 normes approuvées
AF 2002-2003 : 59 % des 222 normes approuvées

Source : l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (CEI) et la liste des normes soumises pour être approuvées en tant que Normes nationales du Canada

»» *Les normes*

Au cours de l'année écoulée, le CCN a eu le plus souvent possible recours à l'innovation, qu'il a encouragée, dans ses activités liées à l'élaboration des normes. Et c'est ainsi qu'il a appuyé les industries et technologies nouvelles, créant des alliances sectorielles stratégiques tout en demeurant actif dans ses activités de normalisation internationale.

> « ...Le Canada participe activement aux travaux de tous les organismes de management et, au cours des dernières années, a apporté une contribution importante à bon nombre des principaux projets de la CEI. Il s'est distingué, ces deux dernières années, par ses qualités de leader au sein des groupes de travail sur la pertinence mondiale. »
> —Ronnie Amit, secrétaire général de la CEI

Désireux de créer un lien entre les industries nouvelles et les activités de normalisation, le CCN a, au cours de l'année, organisé plusieurs ateliers et fait un certain nombre d'exposés, se créant ainsi de nouveaux contacts dans le secteur de l'industrie. Sa présence à Berlin, en septembre 2002, à un atelier organisé par le Comité européen de normalisation (CEN) intitulé « Legal Compliance and Trust for E-Business » (WS/e-Trust), lui a permis d'exercer une fois de plus son leadership dans le domaine de l'élaboration de normes internationales pour le commerce électronique. Pour ce qui est de la micro puissance – technologie permettant de produire de l'électricité propre au moyen d'énergies naturelles, à savoir l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie de l'hydrogène – , le CCN, étant favorable à la création de MicroPower Connect (MPC), n'a pas manqué d'encourager les travaux liés à cette technologie novatrice hautement avantageuse. Le but de ce comité technique est de permettre aux petits distributeurs d'électricité de se procurer de l'électricité au rythme de leurs besoins, tout en étant en mesure de restituer à la centrale la puissance restante. Le CCN a, en outre, présenté le résultat de son examen des Lignes directrices canadiennes d'interconnexion du MPC – lignes directrices sur le branchement aux centrales électriques principales des petits distributeurs privés.

Le CCN s'est, par ailleurs, donné pour objectif à long terme la tâche d'encourager au sein des secteurs de l'industrie les participants actuels de la normalisation à créer des alliances stratégiques avec des organisations et des personnes susceptibles de participer à leur tour. C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée, l'organisme a décidé de faire partie du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP), forum national de discussion et de coordination des politiques,

d'administration et d'évaluation des systèmes de sécurité publique des organismes de réglementation canadiens de la sécurité, et assisté à la réunion d'octobre 2002 de ce comité. Le CCN a également envisagé de mettre sur pied un groupe sectoriel stratégique en collaboration avec l'Association canadienne de l'électricité. Les discussions à ce sujet sont en cours.

Quant à la participation du CCN sur la scène régionale et au leadership exercé à ce niveau, notons que l'organisme a accueilli 78 délégués venus de 20 pays des Amériques pour assister à l'Assemblée générale 2002 de la COPANT. Cette assemblée, tenue à Toronto du 15 au 17 mai, s'est révélée un succès comme en témoigne le formulaire d'évaluation, qui faisait état d'un niveau de satisfaction général de 4,55 sur 5.

Tout au long de l'année écoulée, on s'est consacré à la préparation de la Réunion générale d'octobre 2003 de la Commission électrotechnique internationale (CEI), et l'on a réussi à réaliser les objectifs visés en matière d'organisation et de communication. Le CCN prenait au même moment, au Canada, les mesures nécessaires pour faire élire Tony Flood à la présidence de la CEI. Rappelons que M. Flood est actuellement président du Comité national du Canada de la CEI et président du Global Relevance Task Force de la Commission.

> « … les membres de l'ISO tiennent le CCN en haute estime…la contribution apportée par le Canada à l'Assemblée générale, au Conseil, au TMB et au COPOLCO est toujours remarquable. Je tiens à ajouter que sa participation aux travaux du CASCO et du DEVCO est également très appréciée. »
> —Christian Favre,
> secrétaire général intérimaire de l'ISO

Pour s'assurer que les priorités canadiennes de normalisation seront prises en compte dans les délibérations internationales, le CNN devra trouver une façon de faire participer un plus grand nombre de membres canadiens aux réunions de la CEI et de l'ISO. Au cours de l'année écoulée, 19 Canadiens siégeaient aux comités de politique et de management de la CEI et de l'ISO, dont 6 en tant que leaders et 140 en tant qu'administrateurs de comités et de groupes de travail. Les Canadiens ont participé en tout aux travaux de 431 programmes (sur un nombre de 917 comités) de l'ISO et de la CEI, ce qui donne un nombre total supérieur à 4 000 participants.

Bien qu'il ne faille pas sous-estimer l'importance de la participation aux réunions internationales, le CCN s'est efforcé de s'intéresser au SNN lui-même, ainsi qu'à ses principaux intervenants.

En reconnaissance de la contribution remarquable de toutes les personnes qui appartiennent aux comités du SNN et font partie de divers organismes internationaux, le CCN a cherché, au cours de l'AF 2002-2003, à appuyer davantage les Comités consultatifs canadiens, les secrétariats internationaux assumés par le Canada et les Canadiens nommés présidents et animateurs sur la scène internationale. En janvier 2003, l'organisme accueillait le Forum du leadership canadien, auquel assistaient 84 leaders des différents comités techniques et consultatifs du SNN. Ce forum a réussi à permettre au CCN de mieux communiquer avec ces bénévoles en améliorant le dialogue. Nous pourrons vérifier l'efficacité de cette démarche au cours de l'évaluation 2003-2004 de la satisfaction de la clientèle.

Respectant le calendrier établi en 2001-2002, le CCN a avancé dans sa révision des documents canadiens de procédures (CAN-P) liés à l'élaboration des normes. Il a entre autres approuvé le CAN-P-1011, intitulé « Guide sur la participation des représentants des intérêts des consommateurs et du public aux activités de normalisation » et fait l'examen approfondi préalable à l'achèvement du CAN-P-2F, intitulé « Exigences et procédures liées à la

Les indicateurs de rendement : »» RELEVÉ DES VOTES

Le Canada est demeuré en tête de liste pour ce qui est du vote concernant les projets de Normes internationales (DIS) et les projets finaux de Normes internationales (FDIS) ISO/CEI.

99,02% (sur 1 117 scrutins proposés), en 2000

99,89% (sur 939 scrutins proposés), en 2001

99,52% (sur 1 035 scrutins proposés), en 2002

Source : l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI)

demande de Norme nationale du Canada, à son élaboration, son approbation, sa présentation et son maintien ».

Le CCN a achevé les audits sur place des quatre organismes d'élaboration de normes (OEN) du Canada, qu'il a réaccrédités pour la première fois.

La réunion annuelle du Comité de gestion de la certification de l'IECEE (CMC-IECEE), tenue les 27 et 28 juin, a permis au Canada de franchir une nouvelle étape dans le domaine de la normalisation. Le Comité a, en effet, sur proposition du Canada, accepté d'approuver que tous les organismes de certification nationaux (OCN) soient représentés au sein de la délégation nationale.

Le CCN a continué à chercher de nouvelles façons de financer les travaux coûteux de normalisation. Le Groupe d'étude sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes (GE-MFNPEN) a présenté, en novembre 2002, au Comité consultatif sur les normes (CCNor) un rapport provisoire à cet égard. On prévoit de faire avancer ce projet au cours de l'AF 2003-2004. Dès qu'il sera terminé, les travaux d'élaboration de normes devraient être mieux financés et l'on devrait ainsi pouvoir attirer plus de participants.

»» *Évaluation de la conformité*

L'évaluation de la conformité a donné lieu à un certain nombre d'activités, notamment l'établissement de partenariats novateurs qui permettent de faciliter l'accès des produits et services canadiens aux marchés étrangers et correspondent à des façons nouvelles et améliorées de travailler au Canada. Le CCN a consacré beaucoup de temps et d'efforts au maintien et à l'amélioration des programmes d'évaluation de la conformité, tout en cherchant à saisir les occasions de créer de nouveaux programmes basés sur des méthodes reconnues sur la scène internationale.

L'élaboration de nouvelles normes internationales (p. ex. ISO/CEI 17024, *Évaluation de la conformité – Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnels*) a amené le CCN à entreprendre, au cours de l'année 2001-2002, des travaux visant à élargir le champ des programmes de certification existants. C'est ainsi qu'à la fin de l'AF 2002-2003, l'organisme mettait la dernière main aux documents concernant un tout nouveau programme, appelé Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes. Plusieurs groupes ont déjà manifesté leur intérêt à l'égard de ce dernier, qui devrait être mis en œuvre au début de 2003. Ayant recours à un processus d'évaluation accepté à l'échelle internationale, ce programme, qui contribue à la réalisation de l'un des objectifs de la Stratégie d'innovation, à savoir le

»» NOMBRE D'ORGANISMES ACCRÉDITÉS

	Total pour 2001-2002	Nouvelles accréditations	Retraits d'accréditations	Total pour 2002-2003	Accréditation en cours
Laboratoires d'essais et d'étalonnages	328	47	16	363*	86
Organismes de certification	22	2	0	24	4
Organismes registraires de systèmes de management (SME/SMQ)	24	6	0	30	10
Auditeurs	1	0	0	1	0
Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes	s.o.	1	0	1	1

Source : Rapports d'étape de la direction de l'Évaluation de la conformité

** Ce total inclu quatre (4) installations qui sont à la fois des laboratoires accrédités et reconnues pour leur respect de la BPL.*

››› ACCORDS NATIONAUX SUR L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

Au cours de l'année 2002-2003, le CCN ne s'est pas contenté de signer des accords internationaux, il a mis tout en œuvre pour établir des ententes de partenariat avec certains ministères et organismes gouvernementaux du Canada.

En voici la liste :

le 10 mai 200, Protocole d'entente entre la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le CCN au sujet de l'accréditation des laboratoires judiciaires de la GRC

le 7 novembre 2002, Protocole d'entente entre le CCN et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario concernant l'enregistrement dans le domaine de l'aménagement forestier durable

le 18 décembre 2002, Accord de coopération entre le CCN et les Laboratoires des mines et des sciences minérales, Ressources naturelles Canada (CANMET-LMSM) concernant les systèmes d'essais d'aptitude

le 9 mars 2003, Accord de coopération entre le Service de laboratoire canadien (SLC) et le CCN portant sur les programmes d'essais d'aptitude offerts par le SLC et les services d'évaluation des laboratoires des produits laitiers

On a également entrepris de négocier une entente avec le gouvernement du Québec au sujet de l'accréditation des organismes de certification des produits alimentaires biologiques.

développement d'une main-d'œuvre de valeur des plus compétente au monde, devrait permettre de développer la confiance dans les organismes de certification et les personnes qu'ils certifient.

C'est surtout en réponse à la demande d'organismes canadiens de réglementation de l'électricité, que le CCN a entrepris de mettre sur pied un programme d'accréditation des organismes d'inspection. Il accréditera dans le cadre de ce programme les organismes qui auront prouvé leur capacité à évaluer l'intégrité et la fiabilité de divers services d'inspection se rapportant, par exemple, à l'installation d'équipement électrique spécialisé, aux systèmes de conduites de gaz et aux services d'inspection à domicile. Les organismes de réglementation et les clients éventuels examinent actuellement les documents liés à ce programme, qui leur ont été soumis à titre d'information. Les évaluations d'accréditation devraient débuter au cours de l'année financière à venir.

L'un des principaux objectifs du CCN a été de travailler dans le sens de l'établissement d'un système mondial d'accréditation, selon lequel l'accréditation accordée dans un pays est reconnue et acceptée dans d'autres. Ces efforts devraient aboutir, en bout de ligne, à la création d'un contexte mondial au sein duquel le respect des normes internationales est encouragé et les échanges commerciaux facilités. Les accréditations accordées par les organismes régionaux d'accréditation seraient alors mieux acceptées dans le monde, ce qui se traduirait pour les clients par la réduction du nombre d'accréditations requises et la réalisation d'économies.

La conclusion d'accords de reconnaissance entre le CCN, agissant au nom du Canada, et des organismes d'accréditation étrangers est l'une des pierres angulaires du système mondial d'accréditation. Ces accords sont connus sous le nom d'Accords multilatéraux (AML), d'Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) et de Protocoles d'entente (PE). Avant l'AF 2002-2003, le Canada était déjà signataire de 23 ARM et AML. En octobre 2002, le CCN signait l'AML de l'Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC), grâce auquel deux de ses programmes d'évaluation de la conformité (le Programme d'accréditation des laboratoires du Canada (PALCAN) et le Programme d'accréditation des SMQ) sont à présent reconnus dans toutes les Amériques.

Les indicateurs de rendement : ››› RECOUVREMENT DES COÛTS

Les recettes tirées des droits d'accréditation servent à régler les coûts d'administration associés aux programmes. Voici, par programme et en pourcentage, à combien est évalué le recouvrement des coûts

Source : Revenus et dépenses du CCN en matière d'accréditation – Division des finances

Par ailleurs, l'organisme a présenté en septembre 2002 au Comité de gestion de l'America's Aerospace Quality Group (AAQG) des procédures de management de la qualité conçues pour l'industrie de l'aérospatiale. L'AAQG a reconnu le CCN comme organisme d'accréditation dans ce nouveau secteur, permettant ainsi aux organismes registraires accrédités du CCN d'offrir leurs services à l'industrie de l'aérospatiale d'Amérique du Nord, d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud.

Dans le domaine du changement climatique, le groupe de travail sur l'accréditation des mécanismes de développement propre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a décidé d'utiliser les ressources déjà établies par les organisations internationales compétentes comme l'International Accreditation Forum (IAF) et l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). On a invité les membres de l'IAF, CCN compris, à demander aux évaluateurs de systèmes de management environnemental (SME) qualifiés d'évaluer les groupes opérationnels candidats. Un évaluateur canadien a été approuvé par l'ONU pour mener dans le cadre de cette importante initiative des évaluations liées au changement climatique.

En 2002, le CCN a demandé à ce que son mandat soit élargi pour pouvoir offrir des services d'accréditation aux organismes d'évaluation de la conformité de tous les pays membres de l'OMC. Cette extension lui a été accordée au moyen d'un décret en conseil (SI/2002-121) modifiant la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, publié dans la Gazette du Canada (Partie II, vol. 136, no 8, page 138). En décembre 2002, le CCN réalisait en Afrique, plus précisément au Maroc, la première évaluation du siège social d'un organisme registraire de systèmes de management de la qualité (SMQ). À la fin de l'AF 2002-2003, la demande d'accréditation de cet organisme marocain (SNIMA) en était à la dernière étape du processus d'approbation.

Au cours de l'année écoulée, le CCN a participé à diverses réunions régionales et internationales. Il a assisté, entre autres, en juillet 2002 à l'Assemblée annuelle de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC), au cours de laquelle Elva Nilsen, directrice du Commerce et des affaires intergouvernementales du CCN, a vu renouveler son mandat de vice-présidente. Madame Nilsen accédait, en outre, à la 16e Assemblée annuelle de l'International Accreditation Forum (IAF), tenue en septembre de la même année, à la vice-présidente du Forum.

Le CCN a accueilli, en novembre 2002, à Vancouver, l'Assemblée annuelle de l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC), qui a attiré 92 délégués et représentants de diverses économies.

»» *Commerce et affaires intergouvernementales*

Le programme d'innovation du Canada s'est révélé particulièrement adéquat dans le domaine des politiques et de l'information. Dans le cadre des initiatives menées pour aider le Canada à formuler et à faire avancer ses positions en matière de normalisation, ainsi que pour assurer dans ce domaine la prestation efficace de produits et de services d'information de qualité, le CCN a réalisé, au cours de l'année 2002-2003, plusieurs projets importants.

À la suite du lancement, en mai 2002, de la Stratégie d'innovation du gouvernement fédéral, le CCN a préparé un mémoire dans lequel il livrait ses commentaires au sujet de l'impact de la normalisation sur l'innovation et du rôle de cette dernière dans la mise en œuvre de la Stratégie. Faisant partie du Portefeuille d'Industrie Canada, le CCN a suivi de près les développements dans les sommets régionaux, et son directeur général, Peter Clark, a participé au Sommet national, qui s'est tenu en novembre 2002.

Le CCN participe, en outre, aux activités liées au changement climatique menées par le gouvernement du Canada, suivant la ratification récente du protocole de Kyoto. Il ne se contente pas, par le biais du bureau du Portefeuille d'Industrie Canada, de collaborer avec le Centre de vérification des gaz à effet de serre d'Environnement Canada (*voir Plan du Canada sur les changements climatiques*, p. 53), mais cherche également à trouver un moyen de recourir à la normalisation volontaire

Les indicateurs de rendement :
»» LE NOMBRE D'ABONNÉS D'*EXPORT ALERTE!* VA CROISSANT

Export Alerte!, le service personnalisé qui avertit les exportateurs canadiens des changements proposés aux règlements liés à certains produits, connaît une croissance qui dépasse les prévisions.

*Source : Base de données du site Web du CCN se rapportant aux abonnés d'*ExportAlerte!

pour aider le Canada à respecter ses engagements en matière de changement climatique. À mesure que seront précisés les plans de mise en œuvre et les prochaines étapes, le CCN continuera à faire valoir les possibilités de collaboration novatrices offertes par la normalisation (aux échelles provinciale, fédérale et internationale) et les avantages liés au recours à des mécanismes de normalisation volontaire dans les initiatives actuelles et futures associées aux changements climatiques.

Tout au long de l'année, le CCN a œuvré pour faire avancer les positions du Canada. Comme il est indiqué dans le présent rapport, il a signé des accords le liant à divers organismes internationaux et continué à participer à certains forums internationaux. Son instance dirigeante a approuvé en décembre 2002 un document stratégique solide portant sur la préparation des positions nationales.

Le CCN s'est également intéressé à de nouvelles pratiques d'évaluation de la conformité. Il a soumis, en décembre 2002, à son instance dirigeante un document de travail traitant d'une pratique d'évaluation de la conformité, appelée Déclaration de conformité du fournisseur (DCF). Le document présentait la question du point de vue d'un certain nombre d'intéressés importants du CCN, ce dernier compris.

Tout au long de l'année, le CCN a publié de nombreux documents stratégiques et feuillets d'information, parmi lesquels un document portant sur l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), un deuxième sur le Sous-comité de l'APEC sur les normes et l'évaluation de la conformité, un troisième intitulé « Normalisation et facilitation des échanges : Engager les pays en développement dans le processus de normalisation », et un autre encore sur les Accords multilatéraux (AM) et les Accords de reconnaissance mutuelle (ARM).

En mars 2003, l'APEC a déclaré que le Canada était l'une des économies du monde les plus axées sur le commerce. Dans son rapport, l'APEC a souligné les progrès remarquables réalisés par le Canada pour réaliser ses buts dans le domaine du libre-échange et l'a félicité pour son système de normes à la fois ouvert et transparent, en particulier en ce qui a trait aux initiatives visant à favoriser la transparence du système de normalisation et de réglementation accessible dans le site Web du CCN. L'Organisation a également félicité le Canada pour l'adoption et l'adaptation de normes internationales comme normes nationales.

Au terme de son 7e examen des politiques commerciales du Canada, réalisé en mars 2003, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est venue corroborer ces constatations. Cette dernière a, en effet, décrit le système canadien du commerce et des investissements comme étant l'un des plus libéraux et des plus transparents du monde, ajoutant que cela jouait un rôle dans la capacité du pays à réduire sa dette, à augmenter son taux d'emploi et ses recettes après impôt, et à améliorer son niveau de vie.

Sur la scène internationale, le CCN s'est attaché à faire participer les pays en développement aux activités de normalisation. Au cours d'un atelier de l'ISO, « Participation des pays en développement à la normalisation internationale », qui s'est tenu à Stockholm en septembre 2002, on a jugé qu'il était nécessaire d'élaborer un plan d'action. En novembre 2002, le CCN a assisté à la réunion préliminaire du Groupe de travail du Conseil de l'ISO sur les pays en développement (DCTF). C'est dans le sens de ces discussions que le CCN

»» PRODUITS D'INFORMATION ÉLECTRONIQUES

En 2002-2003, le CCN a ouvert au public l'accès aux outils électroniques suivants :

RéguVision : base de données des normes citées dans les lois et règlements fédéraux

AlertoNorm! : service d'avis électroniques avertissant des modifications apportées aux normes canadiennes et internationales

Législation canadienne sur la sécurité des produits de consommation : Guide d'introduction

s'est efforcé d'insister davantage sur l'aide au développement dans le domaine de la normalisation auprès d'organisations internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation des États américains (OEA), ainsi qu'auprès des principaux intervenants nationaux, à savoir l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Dans le but d'accroître la visibilité du Point d'information de l'OMC/OTC/SPS, de faire mieux connaître ce dernier et de faciliter l'accès de son service, le CCN travaille en collaboration avec le MAECI à la préparation d'une brochure trilingue sur le Point d'information de l'ALENA.

Export Alerte! a continué d'attirer des abonnés. Ce service d'avis électroniques aide les utilisateurs à se tenir au courant des modifications apportées aux règlements du Canada et d'autres pays. Il donne accès à la version intégrale des projets de règlements et permet à ses abonnés de faire des observations sur les changements proposés. Ce service, une exigence de l'OMC, sert de modèle à d'autres pays.

Il a déjà suscité de l'intérêt chez les pays membres de l'OMC, qui le considèrent comme le modèle lui permettant de faire connaître à la clientèle les modifications proposées aux règlements d'autres pays du monde. Plusieurs d'entre eux ont même exprimé le désir de voir créer un service semblable chez eux. Des discussions sur l'hébergement d'un service *Export Alerte!* sont en cours avec l'Autriche, la Malaisie et l'Afrique du Sud.

Au cours de l'AF 2003-2004, l'organisme fera la promotion de la version espagnole d'*Export Alerte!*, auprès des responsables des Points d'information des pays hispanophones qui ont manifesté leur intérêt à cet égard.

Le Service d'information et de recherche du CCN a publié un guide d'introduction à la législation fédérale et provinciale sur la sécurité des produits, intitulé *Législation canadienne sur la sécurité des produits de consommation :* Guide d'introduction et ajouté à sa famille de produits électroniques deux nouveaux services, appelés *AlertoNorm!* et *RégulVision*.

AlertoNorm! avertit les utilisateurs par courrier électronique chaque fois que sont modifiées ou retirées les normes qui les intéressent, ou qu'une version plus récente en est publiée. Les utilisateurs peuvent suivre l'évolution des normes par sujet et être informés de toutes les activités menées dans un domaine particulier. Les avis contiennent des renseignements bibliographiques sur la norme en question, ainsi qu'un lien menant à un formulaire de commande à remplir en ligne pour se procurer la version intégrale du document désiré.

Le service *RégulVision*, accessible depuis peu, est un guichet d'information unique conçu pour ceux et celles qui s'intéressent aux normes techniques citées dans la législation fédérale. Pour un texte de loi fédéral particulier, la base de données indique la référence à la norme qui y est citée et contient des renseignements sur cette norme, s'il existe par exemple une version plus à jour que celle citée dans la loi ou le règlement. Elle comprend également un lien menant à des données bibliographiques sur la norme, par exemple le nom de l'organisme d'élaboration de normes (OEN) qui l'a élaborée, et des liens donnant accès à la version intégrale du texte de loi.

Dans un rapport publié en octobre 2002, l'OCDE louait et encourageait le Canada pour ses pratiques de réglementation et de réformes. À la page 62 du rapport de référence intitulé « La capacité du gouvernement à produire des réglementations de grande qualité », la base de données *RégulVision* y est décrite comme étant un point de départ prometteur, puisqu'elle offre plus de transparence et réduit le risque de répétition et le nombre d'incohérences.

Le Centre de documentation technique (CDT) du CCN abrite les collections de normes les plus complètes et les plus récentes du Canada, des bases de données bibliographiques sur les normes et d'autres publications liées aux normes. Dans le cadre d'un sondage réalisé au cours de l'AF 2002-2003 sur la satisfaction de la clientèle (page 17), 88 % des répondants ont dit trouver intéressante l'idée d'une bibliothèque en ligne sur les normes, 49 % se disant prêts à utiliser une telle bibliothèque moyennant des frais minimes. Compte tenu de ces commentaires, le CCN poursuivra les efforts entrepris en vue de l'établissement d'une bibliothèque virtuelle de documents de référence. Jusqu'ici, il a converti en format électronique 95 % de ses collections de normes, le reste devant l'être dès la fin de l'année 2003-2004.

Rapport de gestion

FONCTIONNEMENT

Le CCN opère au sein d'une communauté complexe de normalisation, où il entretient des relations nationales (Système national de normes), internationales et régionales. Il a établi des liens avec l'industrie, les gouvernements, les consommateurs et les ONG. C'est grâce à ces relations que peuvent exister le CCN et le Système national de normes (SNN). L'organisme doit, en effet, compter sur ses partenaires et ses bénévoles pour réaliser ses objectifs de normalisation et être à même de représenter le Canada sur les scènes nationale et internationale dans ce domaine.

Au cours de l'année à venir, le CCN :

- se fera encore plus présent sur la scène internationale, en insistant sur la participation (accueil de plusieurs événements internationaux importants) aux nombreux forums régionaux et internationaux de normalisation auxquels il appartient;
- se préparera à accueillir la Conférence 2004 du SNN et poursuivra la mise en œuvre du Programme des bénévoles (recrutement et formation) pour pouvoir attirer des personnes et des organisations prêtes à participer aux activités du SNN ou à devenir partenaires du Système;
- se consacrera au renouvellement de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN, dévoilée en mars 2000) et incitera les intéressés à profiter de leur enthousiasme pour poursuivre l'œuvre entreprise;
- continuera à mettre en œuvre le Programme des bénévoles, surtout ce qui a trait au recrutement et à la formation des nombreux bénévoles du CCN, pour procurer à ces derniers les outils dont ils ont besoin pour faire du Canada, aux yeux du monde, un véritable modèle en matière de normalisation.

Le CCN et le SNN se sont attachés, ces dernières années, à se donner les outils nécessaires et à établir leurs relations. Il est temps à présent pour eux d'une part de se servir de ces outils, d'autre part d'approfondir les relations établies avec les intéressés.

Le tableau ci-dessous présente un certain nombre de facteurs importants susceptibles d'avoir au cours de l'année à venir (2003-2004) une incidence sur les programmes et services du CCN.

Possibilités	Enjeux
Facteur : Stratégie canadienne de normalisation	
• La SCN a été bien accueillie par les intéressés du SNN, qui demandent à présent que l'on adopte une approche nationale permanente pour l'après mise en œuvre totale de la Stratégie.	• Déterminer les mécanismes permettant de soutenir efficacement l'approche nationale tout en tenant compte de l'évolution des conditions commerciales et des besoins des intéressés.
Facteur : Réduction possible du nombre de certificats d'accréditation et des recettes associées	
• Le CCN figure parmi le petit nombre d'organismes d'accréditation du monde dits « tout en un », en ce sens qu'il offre des services tant aux laboratoires, aux organismes de certification de produits et aux organismes registraires qu'à d'autres organismes.	• Il existe un grand nombre d'organismes d'accréditation dans le monde, dont certains opèrent à l'échelle internationale. • Reconnaître les besoins et les attentes des clients pour y répondre; continuer à prouver que l'accréditation du CCN représente pour ces derniers une valeur ajoutée. • Élaborer des stratégies conçues pour compenser la perte de revenus et éviter de faire porter de plus lourdes charges aux clients qui décident de conserver leur accréditation. • La nécessité de voir en décembre 2003 tous les organismes enregistrés selon l'ancienne famille de normes réenregistrés selon la norme ISO 9001:2000, ce qui entraînera une diminution du nombre de certificats délivrés par les clients du CCN, et par la suite, une baisse des revenus tirés de la certification.
Facteur : Partenariats	
• On fait de plus en plus appel à des partenariats pour la prestation de programmes et de services ainsi que pour favoriser le recours aux programmes et services offerts par le CCN et ses partenaires en collaboration. • L'Évaluation de la conformité tire parti des avantages que représentent les partenariats dans la prestation des programmes d'accréditation et de la demande croissante de services d'accréditation. • Le modèle canadien de diffusion d'avis de modification des règlements canadiens et étrangers a beaucoup impressionné les autres pays. Certains se sont dits intéressés à devenir partenaires du CCN en créant un service équivalent chez eux.	• Avec des accords de partenariat plus officiels, on s'assurerait que le CCN et ses partenaires répondent bien aux attentes et aux besoins que suppose leur collaboration, nouvelle comme actuelle. • Revoir et respecter les exigences de la norme ISO 17011 (qui remplacera les Guides ISO/CEI 58 et 61), qui régit les partenariats d'accréditation du CCN. • Certains pays, en particulier les pays en développement, ne peuvent pas financer seuls ce genre de partenariats. Les organismes subventionnaires doivent apporter une aide plus importante dans le cadre de ces partenariats de partage de technologies. • Il ne faut pas avoir de cesse de faire connaître les capacités du CCN dans ce domaine ni de s'efforcer de faire bien comprendre aux clients les résultats de ses travaux.

Possibilités	Enjeux

Facteur : Bon rapport qualité-prix exigé dans le cadre des programmes de recouvrement des coûts

- Travailler en collaboration avec les autres organismes d'accréditation pourrait bien permettre de réaliser une économie globale dont bénéficieraient les clients.
- Exercer un rôle de leader dans la mise en œuvre des Accords de reconnaissance mutuelle et des Accords multilatéraux, en profitant de l'expérience acquise dans la signature d'ententes.
- En donnant aux clients de l'accréditation la possibilité, en les consultant, de contribuer à la prise de décisions liée à l'établissement des droits, le CCN pourra demeurer transparent et acquérir respect et confiance.

- La reconnaissance des accréditations se faisant de plus en plus internationale, le CCN risque de voir les organismes canadiens d'évaluation de la conformité se tourner vers l'étranger pour obtenir leur accréditation, à moins qu'il ne continue à prouver aux clients qu'il est capable de leur fournir une valeur ajoutée plus intéressante.
- Évaluer selon les Guides ISO/CEI 58 et 61 les services offerts par le CCN et que celui-ci a à l'intention d'offrir en tant qu'organisme d'accréditation de tierce partie, pour savoir dans quelle mesure l'organisme est susceptible de se trouver en situation de conflit d'intérêts.

Facteur : La normalisation comme solution de rechange à la réglementation

- Les gouvernements envisagent des solutions de rechange aux règlements, qui soient valables et jouent en même temps le rôle de protection de la sécurité publique. Le SNN possède tout ce qu'il faut pour offrir ces solutions.
- On assiste à un accroissement de la demande de services d'accréditation : cela est dû au fait que dans la nouvelle législation, les organismes de réglementation font référence aux normes et aux programmes d'accréditation du CCN.
- Le recours croissant aux normes volontaires comme solution de rechange aux règlements techniques a des chances d'entraîner l'augmentation de la fréquence du recours aux nouveaux services d'information (RéguVision).

- Inciter les gouvernements à s'engager dans les activités de normalisation.
- Le public croit à tort que les normes sont obligatoires et que c'est le gouvernement qui en assure toujours le contrôle de la conformité.
- Mettre en œuvre de nouveaux programmes sans disposer de ressources supplémentaires suffisantes pour les réaliser et décider du choix d'un financement novateur au sein d'ententes de partenariat.
- Chiffrer à l'intention des organismes de réglementation les économies réalisées par le biais de la normalisation.

Facteur : Faciliter le commerce et favoriser l'accès au marché

- La participation à des forums régionaux et internationaux sur la normalisation et la signature d'ententes et d'accords ont pour effet de réduire les obstacles au commerce et de faire de la normalisation une priorité aux yeux des exportateurs.
- On cite souvent le SNN du Canada comme modèle à suivre, ce Système jouissant d'une excellente réputation dans le monde. C'est pourquoi, il arrive souvent que certains pays demandent au CCN de les aider à élaborer ce genre de structure et de programme.
- Les clients de l'accréditation reçoivent le maximum en échange de leur investissement, et ce, dans le fait même que leur accréditation est ainsi reconnue partout dans le monde.
- Susciter au sein des PME du Canada un plus grand intérêt vis-à-vis des exigences techniques imposées sur les marchés d'exportation.
- Coordonner les efforts des organismes gouvernementaux canadiens dans le sens du respect de toutes les clauses des accords de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC).

- Dépenses des Finances et des Ressources humaines associées à l'établissement de relations et à la représentation du Canada.
- Faire connaître à nos clients les aspects de cette participation représentant pour eux une valeur ajoutée.
- Le besoin pour le CCN de continuer à satisfaire aux critères internationaux (p. ex. de l'APLAC, l'IAF, la PAC et l'IAAC) pour conserver son statut de membre faisant partie d'ARM, de PE et d'AML. Il lui faut trouver les ressources nécessaires pour répondre à de nouvelles exigences telles que la tenue d'audits témoins. Le personnel devra également participer à la mise en œuvre et au respect des ententes (p. ex. comités techniques et de gestion, évaluations par les pairs, établissement de politiques).
- Faire connaître les compétences du CCN dans le domaine du commerce lié à l'assistance technique (p. ex. l'établissement d'un Point d'information national, de systèmes d'évaluation de la conformité, etc.).

Facteur : Initiatives en matière de politique sociale

- Plus de 15 000 personnes participent à titre bénévole aux travaux du SNN, dont un grand nombre au sein de comités qui s'occupent de normes importantes ayant pour effet d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.
- Le Canada est dans le monde un modèle en matière de normalisation. À travers les travaux qu'il réalise sur la scène internationale (p. ex. dans sa participation aux travaux du DEVCO), il aide les pays en développement à normaliser le domaine des politiques sociales.

- Soutien financier insuffisant pour entreprendre des projets associés aux politiques sociales.
- Inciter les organismes subventionnaires à participer à des programmes d'assistance aux pays en développement et obtenir de leur part l'assurance de leur soutien pour faire fonctionner les programmes en question.

• Facteur : Appuyer les priorités du gouvernement

- C'est dans le cadre des activités liées à la Stratégie d'innovation menées par Industrie Canada que sont présentés des exemples de normalisation novatrice.
- La réalisation de projets et activités liés aux gaz à effets de serre et au changement climatique donne la possibilité de recourir à des solutions de normalisation.
- La salubrité des aliments est une préoccupation de premier plan pour le public comme pour les gouvernements.
- La question de la salubrité de l'eau potable est l'une des premières priorités du gouvernement de l'Ontario, et devient à présent celle d'autres provinces.
- Faire connaître la normalisation comme solution de rechange à la réglementation, c'est appuyer le gouvernement, qui accorde la priorité à la réglementation intelligente.

- Le fait d'appuyer les priorités du gouvernement comme celles du domaine de la normalisation contribue à accroître la demande de ressources déjà utilisées à outrance (p. ex. le temps de travail du personnel).
- Mieux faire comprendre au gouvernement ce que sont les initiatives en matière de normes et d'évaluation de la conformité.

FINANCE :

Le total des **recettes** autres que le crédit parlementaire, qui s'élève à 6,3 millions de dollars, est supérieur de 16 % à celui de 5,4 millions de dollars enregistré pour l'AF 2001-2002. Toutes les catégories de recettes se sont considérablement accrues, si ce n'est que l'on constate une légère baisse des activités du Point d'information de l'OMC/ALENA. La hausse des Redevances provenant de la vente des normes est attribuable à l'augmentation des ventes directes de normes électroniques par l'ISO et la CEI, en particulier par le biais de leurs boutiques Web respectives, ainsi qu'aux ententes de licence collectives. La hausse constatée dans Autres est attribuable au montant du parrainage de la Réunion générale de la CEI, aux droits d'inscription à la Conférence de l'APLAC, aux activités d'audit des Organismes d'élaboration de normes et aux activités d'hébergement dans le Web de forums électroniques. Il faut noter une hausse dans le domaine de l'Evaluation de la conformité – Droits d'accréditation, principalement attribuable à la croissance de la clientèle de base et de l'activité de la clientèle en général, de même qu'à la révision des barèmes de droits.

Les redevances provenant de la vente des normes, qui se montent à 717 000 $, ont subi une hausse de 9 % par rapport à celles, de 656 000 $, de l'année précédente. Les redevances versées par notre distributeur canadien exclusif, IHS Inc., ont légèrement baissé en raison de la préférence des clients pour les normes en format électronique plutôt qu'en format papier. L'ISO et la CEI ont, d'autre part, bien installé chacune de leur côté, leurs boutiques Web où les Internautes peuvent, sans attendre, télécharger les normes électroniques de leur choix. On continue également, au moyen d'ententes de licence, à rendre plus en plus

»» APERÇU FINANCIER, 1998 – 2004

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004 (Budget)
Recettes						
Droits d'accréditation	2 337 497 $	2 751 778 $	3 164 349 $	4 025 468 $	4 725 160 $	4 816 900 $
Recettes tirées de la vente des normes [1]	533 060	530 107	556 012	656 034	717 097	560 000
Point d'information OMC/ALÉNA	296 864	304 027	309 050	299 824	245 838	251 800
Financement du Programme des initiatives en matière de normes	635 902	1 234 714	0	0	0	0
Crédits parlementaires	4 938 161	5 132 924	4 925 095	6 523 024	6 321 745	7 591 800
Autres	276 392	534 623	554 590	650 164	866 533	662 800
	9 017 876 $	**10 488 173 $**	**9 509 096 $**	**12 154 514 $**	**12 876 373 $**	**13 883 300 $**
Dépenses						
Évaluation de la conformité	1 972 299	2 589 880	2 497 893	2 833 835	3 311 400	3 439 100
Vente des normes [1]	50 715	0	0	0	0	0
Services d'information	390 926	419 732	375 411	389 762	436 348	486 500
Point d'information OMC/ALÉNA	296 866	304 027	309 050	299 824	245 838	251 800
Élaboration des normes	2 705 012	2 690 307	2 481 359	3 187 459	3 661 278	4 334 100
Commerce et affaires intergouvernementales	535 504	697 285	538 060	759 658	903 215	1 002 800
Gestion et administration	3 109 295	3 769 330	3 317 982	4 282 158	4 146 832	4 349 000
	9 060 617 $	**10 470 561 $**	**9 519 755 $**	**11 752 696 $**	**12 704 911 $**	**13 883 300 $**
Bénéfice net (perte nette)	**(42 741) $**	**17 612 $**	**(10 659) $**	**401 818 $**	**171 462 $**	**0**

[1] Le Service de vente des normes, autrefois assuré dans les locaux du CCN, a été confié au début de 1998-1999 à un sous-traitant. Les chiffres indiqués pour cette année-là et les années suivantes correspondent à des redevances nettes.

accessibles en réseau les normes et collections de normes. Grâce aux conditions régissant notre statut de membre de l'ISO et de la CEI et à cette situation, les redevances perçues de la part des deux organismes ont continué à augmenter, ce qui fait plus que compenser la baisse des redevances versées par IHS Inc.

Le total des droits d'accréditation perçus dans le cadre des activités d'évaluation de la conformité des divisions de la Certification, des Organismes registraires des systèmes de management de la qualité et de management environnemental et des Laboratoires d'étalonnages et d'essais (PALCAN) sont passés de 4 à 4,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 18 %. Les Systèmes de management et le PALCAN ont vu leurs recettes s'accroître, tandis que la division de la Certification accuse une légère baisse, attribuable au nombre réduit de l'effectif de la nouvelle clientèle par rapport à celui de l'année précédente. Cette croissance est en grande partie due à l'élargissement de la clientèle de base, ainsi qu'à une activité accrue de la clientèle en général. Par ailleurs, un nouveau barème des droits des programmes de Systèmes de management a été mis en œuvre au cours de l'année, révision visant à mieux équilibrer recettes et dépenses. Ces recettes marquent une date importante pour la famille des programmes d'Évaluation de la conformité qui, pour la première fois de son existence, a réussi à recouvrer intégralement ses coûts.

Les recettes tirées du fonctionnement de l'organisme étant plus élevées que prévu, le **Crédit parlementaire**, de 6,6 millions de dollars, est inférieur de 0,1 million de dollars à celui de l'année précédente, ce qui permet au CCN de moins dépendre du Crédit parlementaire. Il n'a, en effet, utilisé ce dernier que pour assumer 51 % de ses frais d'exploitation et de ses dépenses en capital, alors qu'il l'avait l'année précédent utilisé pour en assumer 55 %.

Les **dépenses** totales de l'AF 2002-2003 sont passées des 11,8 millions de dollars de l'année précédente à 12,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 8 %. Cette augmentation se situe en grande partie dans les domaines à recouvrement des coûts et dans les programmes d'élaboration de normes, augmentation attribuable à une plus grande activité dans le domaine de l'Évaluation de la conformité, à la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation et à la préparation de l'accueil de la RG de la CEI. Toutes ces augmentations ont, bien sûr, été possibles grâce à une augmentation générale des recettes.

Les Salaires et avantages sociaux ont augmenté avec le recrutement d'un employé, la baisse du nombre de postes vacants au cours de l'année, le rajustement économique des salaires et l'augmentation des cotisations liées aux avantages sociaux et de celles versées au compte du régime de pension de retraite des employés. Le service des Déplacements et les Services professionnels et spéciaux ont enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente, attribuable en majeure partie à une activité croissante au sein des programmes d'Évaluation de la conformité. L'augmentation des dépenses associées aux locaux est attribuable à l'augmentation des coûts de fonctionnement, hydro et impôts fonciers, dont la facture est remise au CCN par le propriétaire. La diminution importante observée à la rubrique Réunions est attribuable à un retour à la normale après l'accueil, l'année précédente, de la Conférence du Système national de normes.

Le total des recettes et du financement, Crédit parlementaire compris, est de 171 000 $ supérieur aux dépenses, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente, où l'on enregistrait un excédent de 402 000 $.

Les états financiers

Rapport sur la responsabilité

Allan Rock, c.p., député
Ministre de l'Industrie

Monsieur le Ministre,

Les états financiers en annexe et tous les renseignements que contient le Rapport annuel relèvent de la responsabilité du Conseil et de ses cadres. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui conviennent aux activités du Conseil. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers. Les renseignements non financiers figurant dans le Rapport annuel ont été choisis en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs du Conseil.

Le Conseil a un système de méthodes et procédés de contrôle financier et de gestion permettant de donner l'assurance raisonnable que les opérations du Conseil sont dûment autorisées, que les biens sont protégés et que les registres financiers sont tenus de façon appropriée dans le but de produire des états financiers fiables. Ces méthodes et procédés de contrôle permettent aussi de donner l'assurance raisonnable que les opérations sont effectuées conformément aux objectifs du Conseil et dans les limites de son mandat tel qu'il est formulé dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*.

Le vérificateur général du Canada effectue une fois l'an un examen objectif et autonome des registres financiers afin d'établir si les états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et la situation financière du Conseil conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le Conseil, par le truchement de son Comité de vérification, est chargé d'examiner les méthodes utilisées par la direction à l'égard des finances et des rapports afin de s'assurer que la direction s'acquitte de façon appropriée de ses responsabilités. Le Comité de vérification, composé uniquement de membres du Conseil, rencontre la direction et les représentants du vérificateur général pour examiner les états financiers annuels et fait rapport au Conseil.

Le président,

Hugh Krentz

Le 23 mai 2003

Rapport du vérificateur

Au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié le bilan du Conseil canadien des normes au 31 mars 2003 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Conseil canadien des normes* et aux règlements administratifs du Conseil.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 23 mai 2003

BILAN

au 31 mars

	2003	2002
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	1 272 762 $	1 197 022 $
Débiteurs :		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	240 152	201 553
Autres	1 299 456	1 194 942
Crédit parlementaire à recevoir	872 600	1 356 221
Charges payées d'avance	906 181	831 762
	4 591 151	4 781 500
Immobilisations (note 3)	1 161 896	1 206 790
	5 753 047 $	5 988 290 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	910 916 $	1 482 828 $
Cotisations d'accréditation reportées	1 479 991	1 269 890
	2 390 907	2 752 718
À long terme		
Produits reportés liés aux immobilisations (note 4)	—	24 227
Financement public reporté (note 5)	830 909	825 293
Produit reporté - Sommes reçues pour les améliorations locatives (note 6)	330 987	357 270
	1 161 896	1 206 790
	3 552 803	3 959 508
AVOIR DU CANADA		
Avoir du Canada	2 200 244	2 028 782
	5 753 047 $	5 988 290 $

Engagements (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président,

Le directeur général,

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
Produits		
Cotisations d'accréditation pour l'évaluation de la conformité	4 725 160 $	4 025 468 $
Redevances provenant de la vente de normes (note 8)	717 097	656 034
Point d'information de l'OMC/ALENA	245 838	299 824
Autres	614 294	436 464
	6 302 389	5 417 790
Charges (note 9)		
Évaluation de la conformité	3 311 400	2 833 835
Services d'information	436 348	389 762
Point d'information de l'OMC/ALENA	245 838	299 824
Élaboration des normes	3 661 278	3 187 459
Commerce et Affaires intergouvernementales	903 215	759 658
Gestion et services administratifs	4 146 832	4 282 158
	12 704 911	11 752 696
Perte nette avant le financement public	(6 402 522)	(6 334 906)
Financement public		
Crédit parlementaire pour les charges d'exploitation	6 321 745	6 523 024
Amortissement du financement public reporté	252 239	213 700
	6 573 984	6 736 724
Bénéfice net	171 462	401 818
Avoir du Canada au début de l'exercice	2 028 782	1 626 964
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	2 200 244 $	2 028 782 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars	2003	2002
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	171 462 $	401 818 $
Régularisation pour des éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	302 749	340 898
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations	(24 227)	(100 629)
Amortissement du financement public reporté	(252 239)	(213 700)
Amortissement des sommes reçues pour les améliorations locatives	(26 283)	(26 569)
	171 462	401 818
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	(95 722)	(436 290)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	75 740	(34 472)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(257 855)	(423 762)
Activités de financement		
Financement pour l'achat d'immobilisations		
Crédit parlementaire	257 855	416 187
Somme reçue pour les améliorations locatives	—	7 575
	257 855	423 762
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	75 740	(34 472)
Encaisse au début de l'exercice	1 197 022	1 231 494
Encaisse à la fin de l'exercice	1 272 762 $	1 197 022 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2003

1. POUVOIRS, OBJECTIFS ET PROGRAMMES

Le Conseil canadien des normes a été constitué par le Parlement en 1970 en tant que société en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes* (révisée en 1996); il est responsable de la coordination des activités de normalisation volontaire du Canada. Le Conseil est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Conseil a pour mission d'encourager la normalisation volontaire au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Dans la réalisation de sa mission, le Conseil :

- accrédite les organismes s'occupant de l'élaboration des normes et de l'évaluation de la conformité;
- représente les intérêts régionaux et internationaux du Canada en siégeant à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à la Commission électrotechnique internationale (CEI), au Congrès de normalisation des pays du Pacifique, à la Commission panaméricaine des normes techniques, à la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais, à la Pacific Accreditation Cooperation, à l'Inter-American Accreditation Cooperation et à l'International Accreditation Forum;
- voit à la bonne participation du Canada aux travaux de normalisation internationale et coordonne cette participation;
- entérine les Normes nationales du Canada;
- conseille et aide le gouvernement du Canada en matière de normalisation dans le cadre de la négociation à l'échelle internationale d'accords sur le commerce et d'accords de reconnaissance mutuelle;
- travaille en collaboration avec les organismes de normalisation internationaux et étrangers à la mise sur pied d'ententes de normalisation destinées à faciliter le commerce;
- favorise et encourage la compréhension des avantages et de l'application des normes et de l'évaluation de la conformité;
- recueille et distribue l'information sur les activités normatives;
- gère, au nom du gouvernement fédéral, les points d'information canadiens de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Organisation mondiale du commerce.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont présentées ci-dessous.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon une méthode linéaire fondée sur la durée de vie utile estimative des biens.

Mobilier	5 ans
Matériel	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail

b) Produits

Les produits relatifs aux cotisations d'accréditation et aux redevances provenant de la vente de normes sont enregistrés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Le recouvrement des charges engagées en vertu de l'entente relative au fonctionnement du Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA) est comptabilisé à titre de produit au moment où les charges sont engagées.

Les fonds provenant de l'accueil de conférences ou de réunions internationales sont comptabilisés à titre de produits au moment où sont engagées les charges qui y sont associées.

c) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des crédits au Conseil. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations amortissables est enregistrée à titre de financement public reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. La portion du crédit à l'égard de l'exploitation est inscrite à l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

d) Régime de retraite

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique du gouvernement du Canada. De son côté, le Conseil canadien des normes verse des cotisations correspondant à la contribution dite de l'employeur. Ce montant, actuellement un multiple de celui versé par l'employé, est susceptible de changer avec le temps et en fonction de l'état du régime. Les cotisations du Conseil représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite et sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus. Le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. IMMOBILISATIONS

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier	263 979 $	135 179 $	128 800 $	180 546 $
Matériel	1 553 514	1 018 327	535 187	503 690
Améliorations locatives	598 085	100 176	497 909	522 554
	2 415 578 $	1 253 682 $	1 161 896 $	1 206 790 $

4. PRODUITS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Le Conseil s'est vu accorder par Industrie Canada des contrats pour gérer diverses initiatives en matière de normes. Certains de ces contrats ont nécessité l'acquisition d'immobilisations. Les montants reçus conformément à ces contrats ont été enregistrés comme produits reportés et sont constatés à titre de produits au fur et à mesure que les immobilisations connexes sont amorties.

Les variations dans les produits reportés liés aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	24 227 $	124 856 $
Moins les montants amortis par constatation au titre de produits	24 227	100 629
Solde à la fin de l'exercice	— $	24 227 $

5. FINANCEMENT PUBLIC REPORTÉ

Le financement public reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations amortissables.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	825 293 $	622 806 $
Plus les crédits affectés à l'achat d'immobilisations amortissables	257 855	416 187
Moins l'amortissement	252 239	213 700
Solde à la fin de l'exercice	830 909 $	825 293 $

6. PRODUIT REPORTÉ – SOMMES REÇUES POUR LES AMÉLIORATIONS LOCATIVES

Le Conseil a obtenu du locateur des fonds pour défrayer le coût des améliorations locatives apportées aux locaux. Ces fonds, enregistrés comme produit reporté, sont amortis et constatés à titre de produit sur toute la durée du bail.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	357 270 $	376 264 $
Plus les sommes reçues du locateur	—	7 575
Moins l'amortissement	26 283	26 569
Solde à la fin de l'exercice	330 987 $	357 270 $

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les débiteurs et les créditeurs surviennent dans le cours normal des affaires. Ils sont tous dus sur demande et ne portent pas intérêt. Leur valeur comptable est sensiblement équivalente à leur juste valeur à cause de leur courte échéance. Il n'y a aucune concentration de débiteurs auprès d'un client en particulier et donc aucun risque appréciable de crédit.

8. REDEVANCES PROVENANT DE LA VENTE DES NORMES

Le 1er avril 1998, le Conseil a cédé l'exploitation du Service de vente de normes à un agent indépendant. L'entente prévoit que soient versées au Conseil des redevances permettant le partage des recettes de vente nettes, dont un paiement annuel minimum garanti.

9. CHARGES

	2003	2002
Traitements et indemnités	5 854 845 $	5 273 478 $
Déplacements	1 954 967	1 717 487
Services professionnels et spéciaux	1 522 491	1 487 746
Cotisations versées à des organismes internationaux	1 040 572	951 427
Locaux	686 294	600 863
Amortissement des immobilisations	302 749	340 898
Publications et impression	238 745	268 980
Fournitures de bureau	237 781	255 999
Réunions	237 053	349 516
Relations publiques	165 774	111 371
Télécommunications et frais postaux	130 519	122 441
Location de matériel de bureau	59 329	71 036
Autres	273 792	201 454
	12 704 911 $	11 752 696 $

Au cours de l'exercice, la cotisation exigée du Conseil dans le cadre du Régime de pensions de retraite de la fonction publique (RPRFP) était fixée à 2,14 fois celle de l'employé (2002 - 2,14). La contribution de l'employeur pour l'exercice s'est élevée à 525 288 $ (2002 – 514 196 $).

10. ENGAGEMENTS

Le Conseil a signé un bail de quinze ans pour la location de locaux qu'il occupe depuis juillet 2000. Le loyer annuel minimum prévu en vertu du bail, à l'exclusion des frais d'exploitation et de l'impôt foncier, est comme suit :

À compter de :	juillet 2003	309 723 $
	juillet 2005	328 769 $
	juin 2008	331 799 $
	juillet 2010	350 845 $

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées.